

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET
COMMERCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES *gestion*



MÉMOIRE FIN DE CYCLE *EN VUE DE L'OBTENTION DU*
DIPLÔME MASTER MANAGEMENT, ÉCONOMIQUE DES
TERRITOIRES ENTREPRENARIAT

Sous le Thème :

**La contribution de l'industrie
au développement local : cas de
la wilaya de Bejaia**

Réalisé par :

M^r : OUBRAHAM Rahim

Encadreur : M^r RAHMANI
Rachid

Année Universitaire

2016-2017

Dédicace

Je remercie le Bon Dieu de m'avoir donné le courage et la volonté et de m'avoir mis parmi une merveilleuse famille qui m'a tout donné et qui m'a aidé à finir ce travail.

Je dédie ce travail à ma très chère famille en commençant par la plus chère personne au monde ma merveilleuse mère qui me donne toujours le courage et mon très cher père qui veille toujours sur moi et mes frère et sœur Lossif ; Ayache ; un grand hommage à mon très chère frère Dahmane (paix a son âme) et surtout Moumouh, mes sœurs Rahima , Nassima et Zahia et sans oublier mes meilleurs amis Ghilas, Mourad, Ayache, Hassene, Idir kassouri, syphax smaoune, Nassim, Cilia, Samir, Omar ,Meziane, Boudjamaa, Samia, Farouk et toute l'équipe, mes amis d'enfance Nafaa, Khellaf et Joséf et surtout ma très chère Miriam.

Sans oublier mes grands pères et mères (Nouara et Belkacem Paix à son âme), et surtout Monsieur RAHMANI Rachid qui m'a beaucoup aidé à finir ce travail, les membres de jury et je les remercie pour cette collaboration de finir ce travail qui vaut cher pour mes parent lesquels je dis : je vous aime maman Houria et papa Mourad.

Merci beaucoup.

O.RAHIM

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mon vif remerciement :

Mes remerciements vont, tout d'abord et, naturellement au Dieu, le Tout Puissant pour m'avoir donné la force et la patience pour mener à terme ce travail.

Je ne remercierai jamais assez mon promoteur, Monsieur RAHMANI Rachid qui, par ses idées originales, ses conseils pertinents, ses orientations, son savoir faire et sa patience à m'écouter, m'a facilité la tâche et m'a donné toutes les chances de réussite.

Je remercie mes parents pour m'avoir précieusement aidé, motivé et encouragé sans relâche, et ce tout au long de mes recherches.

Je remercie toutes personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

S o m m a i r e

Introduction Générale

Introduction Générale

Aujourd'hui, les besoins des habitants et des citoyens sont considérés comme des demandes potentielles que les collectivités locales doivent formuler (diagnostiquer) et participer à trouver des mesures adaptées à ces besoins. Les États doivent, quant à eux, s'assurer qu'une offre en procédures, en dispositifs, en instruments, bref moyens nécessaires, puisse être fournie à ces territoires pour qu'ils agissent des programmes. En acceptant le développement territorial comme un modèle d'intervention pertinent, l'État reconnaît aux territoires une certaine légitimité. En tant que collectifs admis, ceux-ci deviennent à la fois des institutions compétentes pour représenter une demande sociale réelle et assurer son développement.

Les objectifs essentiels, et parfois contradictoires, des politiques d'aménagement du territoire consistent en l'accompagnement du développement économique des territoires, et en la réduction des inégalités spatiales en termes économiques ou sociaux. Ces objectifs sont réunis dans la formulation d'un « développement équilibré du territoire ».

Toute fois, pour réussir des projets de développement local, il doit y exister une structure territoriale qui gouverne l'ensemble des acteurs, qui veille au respect de la mise en œuvre de tout projet de développement local et qui assure l'existence d'une communication et d'une concertation entre les acteurs aboutissant à des arrangements favorables pour l'ensemble du territoire.

Il faut savoir que le développement local est lié à la logique de l'entreprise, des territoires prennent leur essor tant que des entreprises y exercent et les entretiennent, et le contraire dès que ces dernières délocalisent et cessent de les nourrir. Notamment pour les entreprises industrielles qui jouent un rôle non négligeable au développement local au dépit des difficultés que ce secteur a connu depuis l'indépendance de l'Algérie.

L'industrie est considérée comme étant la base d'une puissance économique. Ce concept apparaît aujourd'hui indiscutable. Créatrice de richesses, elle est aussi le vecteur par excellence d'une insertion active dans l'univers de la mondialisation. La

politique industrielle, dans les économies qui passe d'une étape à une autre, devrait réorienter les investissements de l'extensif vers l'intensif ; en d'autres termes, il faut réaliser des investissements de productivité, moderniser l'appareil de production et relancer la recherche/développement. Ce sont ici les principaux problèmes de l'industrie socialiste. Or, l'Algérie a décidé de privatiser en 1995, sous l'égide du FMI, des entreprises publiques qui étaient fragilisées par des dévaluations successives de la monnaie nationale (1991 et 1994) et des augmentations des taux d'intérêt débiteurs. Mais la privatisation n'a pas freiné la désindustrialisation qui, vue son importance, a nécessité la mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

Toutes les politiques économiques poursuivies jusqu'aujourd'hui n'ont pas réussi à donner naissance à une économie productrice de valeur avec un tissu d'entreprises publiques et privées dynamiques et performantes. Alors que dans les années 70, l'Algérie disposait d'une excellente base industrielle, d'entreprises publiques créées dans le cadre d'une économie dirigée, mais disposant d'un réel potentiel de développement. Elle se retrouve aujourd'hui avec un tissu industriel très omis, peu producteur de valeur et essentiellement orienté vers la transformation.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser, à travers le cas de la wilaya de Bejaia, au rôle de l'industrie dans le développement local, étant donné que ce secteur dans cette wilaya a permis la création d'une dynamique par une base industrielle plus développée. L'industrie occupe le sommet de l'économie nationale avec la notoriété des entreprises implantées et l'extension massive des entreprises industrielles privées qui s'ajoutent aux entreprises publiques implantées dans plusieurs zones industrielles et d'activités qui s'étalent sur un tissu industriel très important et qui contribue largement au développement local par la création des richesses en fournissant des biens et services sur les marchés, et l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat et la création d'emploi tout en encourageant aussi la création des PME, mais l'industrie a un impact négatif sur l'environnement, il contribue à la pollution avec une mauvaise gestion des déchets industriels.

Nous allons de ce fait baser notre travail sur la contribution de l'industrie au développement local en prenant le cas de la wilaya de Bejaia. Pour cela, nous avons posé la problématique suivante :

Quel est l'impact du secteur industriel sur le développement local de la wilaya de Bejaia et quelles sont les mesures et les actions qu'il faut mettre en place pour un développement de ce secteur ?

La question centrale laquelle nous tenons d'apporter des éléments de réponse découle d'autres interrogations secondaires à savoir :

- Quelle est la situation actuelle du secteur industriel dans la wilaya de Bejaia ?
- L'industrie peut-elle jouer un rôle primordial dans le développement local de la wilaya de Bejaia ?
- Quels sont les effets positifs et négatifs de la contribution de l'industrie à l'amélioration socio-économique de la région de Bejaia ?
- Et pour finir, quelles mesures peut-on envisager afin de soutenir et promouvoir ce secteur dans la wilaya ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur les hypothèses suivantes que nous tenterons de vérifier par la suite :

- Hypothèse 1 : les principaux acteurs participent au développement local de la wilaya de Bejaia.
- Hypothèse 2 : la situation de l'industrie de la région encourage l'amélioration socio-économique de la wilaya de Bejaia.

Méthodologie de recherche

La démarche méthodologique que nous allons adopter pour confirmer ou contester nos hypothèses consiste à faire une recherche théorique sur les concepts liés à notre travail qui sont le développement local et le secteur industriel en Algérie. Ensuite nous allons compléter notre investigation théorique par une étude du terrain afin de répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses.

Notre investigation théorique sera composée de deux (02) chapitres. Le premier sera consacré au développement local où nous allons traiter les approches théoriques du développement local qui vont nous aider à comprendre et à cerner tous les concepts de son évolution. Ce chapitre traitera dans une première section des concepts de base du développement local, et en deuxième section nous allons aborder l'historique et l'émergence du développement local pour en finir avec une troisième et dernière section qui va traiter la question de développement local en Algérie. Dans le second chapitre, nous allons parler sur la situation du secteur de l'industrie et les différentes étapes de son évolution depuis l'indépendance à ce jour en le divisant en deux sections distinctes.

Le troisième chapitre va être consacré à une présentation du terrain d'étude à savoir la wilaya de Bejaia et ses potentialités économiques, ainsi nous allons analyser notre problématique et donner des éléments de réponses à notre sujet en se basant sur une étude du secteur industriel de la wilaya de Bejaia tout en se basant sur les données récentes et antérieures de ce secteur.

Chapitre 1

Aspects Théorique sur Développement Local

Introduction

Le développement local est nourri par des théories et modèles aux origines disciplinaires distinctes qui proposent diverses méthodes et définitions. En effet, le concept du développement local correspond d'avantage à une approche de développement, une vision multidisciplinaire tenant compte des dimensions économique, politique, sociale et territoriale.

Si la terminologie « Développement local » s'est imposée, la polysémie des termes autorise une grande diversité des approches.

Le travail de ce premier chapitre qui compte trois sections dans son ensemble sera donc consacré à l'étude du concept du développement local tout en cernant l'aspect théorique et les définitions de développement local et des termes reliés à ce concept, présenter brièvement son aspect historique mais aussi revenir sur le passage du développement local dans l'économie algérienne par plusieurs étapes que nous détaillerons davantage.

Section 1 : Le développement local

Le développement local est un concept qui est relativement nouveau, il est apparu notamment comme une réplique à des nombreuses difficultés et obstacles suscités par la crise des années 70.

Le concept de développement local est perplexe (notion vague et global. pour cela nous allons définir les notions se reliant, et mettre en exergue le concept clé lui-même. Afin de mieux cerner ce concept, nous nous concentrons sur l'ensemble de définitions et d'explications jugées indispensables pour la compréhension de ce phénomène.

1.1. Le concept de territoire

La notion de territoire est devenue, depuis une vingtaine d'années, le centre des préoccupations des scientifiques, des politiciens, et aussi également des économistes, après qu'elle a été ignorée et a été perçue comme simple lieu neutre. Le territoire représente l'un des concepts qui a pris une place cruciale dans le monde

contemporain, et ce, dans le sens où il ne présente plus une simple partie d'une nation mais plutôt une dynamique de coordination d'acteur est placée au centre de tout développement.

Des lors, la notion de territoire peut être mise en exergue à travers deux catégories essentielles, celles-ci sont abordées selon l'un des acteurs comme Meziane FERGUENE qui les a répertoriées à deux ordres de caractéristiques :

- Les caractéristiques physico économiques qui sont représentées par la nature et la qualité des ressources que chaque territoire détient. Ces ressources peuvent être spécifiques au milieu naturel ou bien font l'objet des actions humaines.
- Les caractéristiques socioculturelles, quant à elles, sont liées à l'existence d'une collectivité (communauté) humaine qui habite sur un même territoire et qui se spécifie par le partage d'une histoire, d'un vécu, d'une mémoire et d'une culture.

Après avoir mis en lumière la notion abstraite du territoire, il convient maintenant de donner quelques définitions, notamment celles de Bernard PECQUEUR et Alexandre MOINE. Pour PECQUEUR (2001) « *le territoire est une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les acteurs locaux, économiques, sociaux et institutionnels, il résulte, en d'autres termes, d'un processus non naturel et non permanent de coopération entre acteurs* »¹. L'idée directe que cette définition explicite est que le territoire n'est pas donné et n'existe pas partout mais il est construit, notamment par l'intensification des relations entre acteurs qui deviennent fréquentes dans le temps.

Dès lors, le territoire peut servir à plus de projets ou processus de développement, quand à Alexandre MOINE, le territoire « *est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part* »². Cette définition dévoile l'interaction entre trois sous systèmes existants dans le territoire, l'espace géographique (aménagé

¹ FERGUENE A et BANAT R (2009), « construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep Syrie ». In revue d'économie régionale et urbaine N° 4/2009 page 684.

² MOINE A. (2006). « le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie ». espace géographique n°2. Besançon (France) : université de Franche-Comté, p 126.

par ces acteurs), ainsi que les systèmes de représentation qui se focalisent sur des échanges entre les individus.

A partir de là, nous pouvons dire que le territoire est le lieu qui est construit par l'être humain et qui, à son tour, contribue également à la construction de la vie de ce dernier. Le territoire est devenu ces dernières années comme un « *milieu* »³ ou encore comme « *un espace désolidarisé* »³, ouvert sur l'extérieur dont son rôle central dans le processus de développement incite à communiquer ses propres valeurs, dans la mesure où il devient de plus en plus comme un produit à valoriser ses potentialité » spécialités spécifique et ses ressources caractéristique.

La valorisation et les attributions des ressources territoriales ne peut se faire que par des stratégies marketing orientées au développement, et ce dans le but de confronter les territoires concurrents. C'est pourquoi, il faut cesser de penser l'aménagement du territoire comme un processus de redistribution des richesses économiques selon un plan régional, mais le repenser comme un ensemble des politiques favorisant l'émergence de nouvelles ressources⁴, et donc des politiques d'attractivités territoriale qui peuvent permettre au territoire d'être compétitif en améliorant son image de marque de ce fait, son positionnement sur le marché national et international des territoires.

1.2. La notion de développement

La notion de développement est souvent mêlée à celle de la croissance. Cela, a été bien dénoncé par François PERROUX⁵, notamment dans sa célèbre définition où il évoque que la croissance économique est comprise comme une mesure synthétique de l'augmentation de la valeur ajoutée sur une certaine période, et le développement économique est pour sa part, représenté comme l'ensemble des transformations

³ GAGON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al. (2003), «valorisation des expériences de développement local en Haïti ». Annexe 7 développement local, groupe de recherche en administration publique et management international (GRAP)/chaire J.W McConnel de développement local, université de Sherbrooke, septembre 2003, p. 13.

⁴ MEZZIOUANE A (sous la direction de) avec la collaboration de RABOT B et BENTAJ A. (2003). « Conduite et évaluation d'un projet de territoire ». Edition du cadre territorial-SEPT, p. 7.

⁵ BENHAYOUN G. GAUSSER N et PLANQUE B (sous la direction de). (1999), « l'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives », l'Harmattan, Paris, p. 7.

structurelles (économique, sociales, technologiques, organisationnelles, culturelles) qui permettent la croissance économique.

En effet, la croissance est considérée comme un concept qui s'explique par un accroissement des activités de production des biens et services qui ne résultent pas nécessairement des changements dans la structure et n'engagent pas non plus une société sous l'ensemble de ses aspects. La croissance est un aspect qui ne sera pas placé de la même manière que celui de développement.

Le développement est concéder, quand à lui, comme une amélioration des conditions de vie, c'est de passer d'une situation à l'instant (t) à une autre situation à l'instant (t+1) plus favorable et meilleure. Le développement représente un accroissement du bien-être et un changement dans la structure économique et sociale et de ce fait, il implique l'existence d'une croissance soutenue sur le long terme.

Le développement est souvent interprété comme « *la transformation d'un système n'est pas synonyme de la croissance. Le développement économique comprend la restructuration des activités économiques pour qu'elles deviennent plus concurrentielles sans qu'il y ait nécessaire une augmentation d'emploi ; il comprend l'investissement en infrastructure physique et en matière de ressources humaines afin d'améliorer les conditions générale pour la croissance et/ou le développement futur ; il comprend aussi l'amélioration des conditions de travail. Bref, le développement comprend toutes transformations du système de production et son environnement qui améliore la stabilité et la santé économique d'une communauté* »⁶.

Cependant, le concept de développement est aussi défini par plusieurs auteur a l'instar de Bernard PECQUEUR qui le décrit comme un « *processus de mobilisation d'acteurs en vue d'élaborer des stratégies d'adaptation aux contraintes externes (ou interne), sur la base d'une identification culturelle et territoire* »⁷ ou encore lorsqu'il

⁶ BRYANT (1991), cité dans : BONNER F. 2006, « le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska ». Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade Maître en sciences en géographie, département de géographie, faculté des arts et des sciences, université de Montréal, janvier 2006, p. 18.

⁷ Rencontre Développement Local du 14 janvier 1992 à la Caisse Centre de Coopération Economique, In BADIANE E (2004), « développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack au

affirme que « *chaque processus de développement découle de trois conditions : l'innovation, la capacité à s'adapter et la capacité à réguler. C'est l'action dynamique des réseaux d'acteurs qui permettra une réalisation concrète de ces conditions* ». ⁸ Selon cette définition, le développement est, avant tout, un processus ou une démarche à suivre et il n'est pas considéré comme un projet défini. Il intervient sur le moyen et le long terme sur un espace donné dans lequel les habitants se connaissent et collaborent entre eux sur des bases de solidarité et d'identité.

L'espace d'ancrage du développement est le territoire qui n'est plus réductible à un simple support des activités humaines sont utiles, mais qui relève d'une importance cruciale (mise en exergue dans le premier point). Le territoire joue, de ce fait, le rôle d'un acteur actif dans le processus de développement dont COURLET .C (2001) a mis en relief la relation existante entre le développement et le territoire en affirmant :

*« Dans le processus de développement, le territoire peut jouer un rôle majeur, il est le point de rencontre entre les acteurs du développement. Il est aussi le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus et les activités »*⁹.

Ainsi, le développement se base sur l'existence d'un territoire dans lequel l'être humain revêt plus d'importance que la production de biens et services, et ce fait , englobe des composants économiques, sociales et politiques et doit tenir compte des valeurs et attitudes de la population.

Enfin, pour bien dévoiler les types de développement, il est obligatoire de l'associer à des domaines, tels que le développement « local », qui relève ainsi notre champ d'étude.

Sénégal », Thèse de doctorat en géographie-aménagement, université Toulouse – Le Mirail, département de géographie et aménagement équipe de recherche CIRUS-CIEU CNRS (UMR 51-93), p. 320.

⁸ TREMBLAY S. (1999), « du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repère théorique », collection « travaux et études en développement régional », Université du Québec à Chicoutimi, p. 27.

⁹ COURLET C. (2001), In MERADI O, (2008), « Essai d'analyse de la dynamique de l'aménagement du territoire en espace littoral : cas de la Wilaya de Bejaia défis et perspectives », mémoire de magister en sciences économiques, Université Abderahmane Mira de Bejaia, p. 47.

1.3. Le développement local

De nombreux économistes font confusion entre deux concepts, le « local » et celui de « régional » et pour cela s'avère nécessaire de distinguer entre les deux.

Le concept de « local » est de plus en plus utilisé, plus utilisé que la notion de territoire¹⁰.

- D'un découpage administratif. Ce découpage se fait d'une manière arbitraire et ne dispose ni de support (base), ni de correspondance avec la géographie humaine ;

- De l'apparence identitaire. Elle peut ajouter un conflit avec « l'espace vécu » qui peut être considéré comme la manière dont chacun d'entre nous se représente son espace de vie ;

- De champ d'action qui se délimite coalition d'acteurs de développement ;

- Et enfin d'un système ouvert qui consiste à dire que l'action ne s'exerce pas sur le territoire, mais elle le crée.

Le local représente un espace bien défini et le premier support des activités et des pratiques humaines. Les délimitations locales ont été redécouvertes à partir des années 80 et, des lors, l'espace local acquiert des propriétés, des qualités qui le rendent plus au moins attractif et capable de s'adapter aux changements (notamment l'innovation). ainsi, l'espace local se considère comme un milieu socioéconomique dont il faut valoriser les potentialités dans le but d'asseoir les conditions optimales du développement.

A partir de là, l'espace local est devenu un levier essentiel de tout développement et ne s'est plus réduit à un simple support indifférent aux regards des choix d'implantation des entreprises, mais plutôt à un milieu qui peut répondre aux besoins des uns sans tenir compte des autres.

¹⁰ BELATTAF M et IDIR A, (2006), « le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques, op cit, p. 16.

En effet, le niveau local peut être appréhendé différemment, mais la définition qui cerne cet aspect et que nous retenons dans ce cadre est celle de l'OCDE : « *le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plus part des entreprises et en particulier les petites se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent a des réseaux d'échange d'informations et de relations techniques ou commerciales... . Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, engendrent des idées et des projets de développement* ». ¹¹

Contrairement au local qui est défini par sa petite taille qui peut être un quartier, un village ou encore une ville, le régional représente un niveau supérieur que le local et qui l'englobe, il est aussi composé de plusieurs échelons locaux.

Le niveau régional est le lieu de concertation des stratégies de développement local, de partage de programme et service supérieur (une université par exemple) et de concertation des politiques gouvernementales a effet régional (par exemple les aides qui viennent de l'état).ainsi, un projet régional concerté bénéficie a une seule localité (ou il est implanté) et induit des effets d'entraînement sur l'ensemble des localités région .

Section 2 : Historique et émergence du concept du développement local

2-1 : Emergence du concept du développement local :

C'est vers la fin des années 1950 que l'idée du développement local tire son origine de la « théorie du développement endogène » développé par les deux théoriciens Jone Friedman et Walter Stohr.

¹¹ OCDE, (1990), « réussir le changement : entrepreneur et initiative locale », Paris, France, cité dans : PREVOST PAUL, « le développement local : contexte et définition », In cahiers de recherches IREC 01-03, institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke (IRECUS), pp. 17-18.

C'est une approche volontariste qui conçoit le développement comme une démarche partant de bas et privilégiant les ressources endogènes, axée sur un territoire restreint. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et consiste particulièrement sur les valeurs culturelles et sur les recours à des modalités coopératives.

Selon Walter le développement endogène se définit comme suit :

- ✓ La différenciation du développement dans l'espace ;
- ✓ La prise en compte des bases historique, culturelle et institutionnelle dans la région ;
- ✓ L'innovation dans la sphère organisationnelle et institutionnelle au niveau local.

Selon Philippe Aydalot : « le niveau du développement s'apprécie en fonction des besoins de la population et non plus en fonction d'une position de la division internationale du travail. » il a aussi conclu que le développement endogène et aussi un développement intégré.

C'est dans les années 1970, que le développement local est apparu au grand jour notamment au milieu rural, et en réaction à la crise économique qui menaçait des régions entières de désertification économique et démographique. En effet, les profondes transformations économiques intervenues dans cette période sont caractérisées par des renversements des modes de production et la montée du chômage. Qui ont renforcé la légitimité du développement local et lui ont permis d'émerger en modèle de développement alternatif.

Au départ, ce sont les mouvements associatifs et leurs militants qui ont porté l'idée du développement local pour ensuite gagner les entreprises et les administrations publiques. Ensuite, le développement local est devenu un thème séduisant pour les élus locaux, confronté au défi du chômage et le souci de développer leurs territoires.

Notons d'abords, que la notion de « développement local » est polysémique. Elle prend plusieurs sens, entre autres :

- Développement territorial (J. Friedman, C.L Weaver)
- Le développement pour le bas (C. Demaziere)

- Le développement auto centré, endogène ...etc.

Actuellement on ne parle plus de développement par le haut (l'Etat), on utilise de plus en plus le vocable de développement local ou territorial. Ainsi le développement local (DL) devient une logique nationale de développement.

Le développement local se veut une réponse à la crise des années 1970, dans le monde occidental. Il est lié aux différentes restructurations de la grande entreprise fordiste et aussi aux réformes de l'Etat. A partir de l'année 1980, la notion ou le concept est de plus en plus utilisé, il est indissociable de la décentralisation dans le sens d'une « territorialisation de l'activité économique » donc d'une proximité géographique.

Le développement local souligne aussi l'expression d'une solidarité multiforme entre les acteurs d'une communauté autour d'un développement concerté en conformité avec les objectifs de celle-ci.

Le développement local par cette rupture, fait intervenir de nouvelles variables, trop souvent oubliées dans le développement global, ces variables sont :

- La variable spatiale (espace-milieu-zone)
- La variable locale ou territoriale
- Le développement endogène
- Les spécialisations souples ...etc.

De toute manière, le concept traduit dans sa réalité le besoin de trouver d'autres alternatives à la crise, d'autres réponses de développement à partir des initiatives locales.

Le développement local peut donc créer des synergies multiples capables de valoriser les richesses locales, comme système d'interaction, il peut favoriser aussi les potentiels d'innovation individuels et sociaux du territoire.

2.2. Les acteurs intervenants au développement local

En tant que processus, le développement local se base sur un ensemble d'interactions qui se produisent en trois catégories d'acteurs d'un même milieu. Chacun de ces acteurs a des responsabilités particulières mais qui peuvent être complémentaires :

- ❖ **Les acteurs institutionnels** : sont constitués de l'ensemble des institutions ou collectivités territoriales (pouvoir publics). Ils représentent tous les niveaux de découpage administratif, l'Etat et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, ainsi que tous les organismes publics et semi publics
- ❖ **La communauté** : regroupe l'ensemble de la population d'un territoire donné ou ils vivent et agissent en partageant des valeurs, des responsabilités, des problèmes mais aussi des relations similaires avec l'environnement (géographique, historique, culturel, administratif, économique et social) et les contraintes extérieures, et c'est ainsi que Paul Prévost estime que : « *la communauté est un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué* ». ¹² La communauté joue, de ce fait, un rôle dynamique et fondamental dans le développement local.
- ❖ **Les acteurs économiques** : sont représentés par l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également ils correspondent à l'ensemble des banques et les bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements à la création des projets et contribuent de ce fait à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

Pour l'élaboration d'une stratégie efficace de développement local, ces trois catégories d'acteurs doivent être impliquées et mobilisées conjointement, cela pourra se faire en respectant trois pratiques essentielles :

¹² PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définitions », op cit, p. 18.

- a. ***La mise en place d'un partenariat*** : le partenariat comme une démarche collective qui permet d'associer les différents acteurs d'un territoire donné dans le but de créer une volonté d'agir ensemble d'un grand nombre de ces acteurs autour d'un même projet commun. Des lors, le partenariat implique l'existence d'un projet dont sa réalisation ne peut s'achever sans la participation de l'ensemble des acteurs de territoire.
- b. ***La participation active de la population*** : l'ensemble de la population doit participer et être impliqué dans toute initiative de développement local (la construction et la réalisation des projets locaux). Cela ne pourrait se faire qu'en rétrécissant la distance existante entre les citoyens et leurs élus municipaux à travers notamment la réalisation des réunions et débats qui portent sur les attentes de citoyens et sur l'appréhension et l'appréciation des points de vue de tous les acteurs, y compris la population.
- c. ***L'élaboration d'un environnement propice à l'action*** : quelques éléments peuvent être contraignants et même paralysants à la formation et l'établissement d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique. Ces éléments peuvent être représentés par les systèmes de valeurs, les héritages culturels et les différences de formation. Dans ce cas, les personnes en autorité (élus locaux), de compétence ou de direction, et même les leaders naturels qui possèdent un savoir-faire de faciliter l'appréhension de projets mobilisateurs.

Section 3 : Le développement local en Algérie

Le développement local a passé par deux étapes en Algérie, la première est celle d'une planification centralisé où les collectivités locales participent activement dans le développement économique et social du pays et cela par l'élaboration des différents plans communaux du développement. Tandis que la deuxième étape a commencé à partir des années 1980, on a assisté dans cette deuxième phase à des réformes tant économiques qu'institutionnelles.

3.1. Le développement local dans un contexte de planification centralisée

L'Algérie s'est engagée dès les premières années de son indépendance dans un processus de développement basé sur le principe de planification centralisé afin de lutter contre les problèmes de sous-développement et d'améliorer le niveau de vie de la population. De différentes actions apparaissent à deux niveaux : les actions d'aménagement de territoire et de développement régional et les différentes formes de localisation et d'implantation des industries à travers le territoire national, depuis le lancement des plans.

Par ailleurs, nous dénombrons principalement les programmes spéciaux (PS), les plans communaux de développement (PCD) et les programmes d'industrie locale (PIL) ainsi que l'investissement privé (IP). Ces différentes actions s'accompagnaient, d'une part, de la mise en place des structures locales et régionales (le code communal de 1967 et le code de wilaya 1969) qui ont pourvu les pouvoirs locaux de prendre en charge la gestion de certains programmes de développements spécifiques et de participer aux tâches de la planification nationale, et d'autre part, du code des investissements de 1966, qui était favorable à l'investissement privé, exprimant la volonté politique de drainer l'épargne et faire participer productivement le secteur privé.

3.1.1. les programmes spéciaux (PS)

La mobilisation des crédits particuliers en faveur des régions déshéritées a été lancée dès 1966 sous forme de programmes spéciaux. Ces programmes qui étaient en nombre de 17, ont été lancés de 1966 à 1978 et avaient touché 13 wilayas et 4 daïras. Une valeur de 10 milliards de dinars a été consacrée à des investissements sociaux et productifs (infrastructures, logements, scolarisation, santé, agriculture, industrie...) de 1966 à 1976.

Les PS de 1966 à 1973 apparaissent comme des actions à caractère politique, centralisé et d'urgences destinées à atténuer les déséquilibres sociaux et économiques

entre les régions, notamment rurales et semi urbaines déshéritées l'expérience PS a incité les autorités centrales à faire participer davantage les collectivités locales et l'élaboration et la réalisation des différents projets. C'est sans doute cela que veut exprimer le second plan quadriennal dans la prise en compte de l'aspect spatial du développement et des problèmes régionaux

Ainsi, dès 1974, une manière d'intervenir au niveau local pour prendre en charge réellement le développement local a donné naissance aux plans communaux de développement, non seulement pour appuyer la planification nationale mais également pour engager les actions de lutte contre les disparités socio-économique des régions.

3.1.2. Les plans communaux de développement (PCD)

Les PCD qui relayaient les PS, à partir du deuxième plan quadriennal (1974-1977), correspondaient à la phase permettant l'approfondissement du développement local dans un cadre cohérent des interventions diverses qui sont gérées et réalisées par les communes et financées par les autorités centrales. Les PCD destinées à l'ensemble des communes en privilégiant les plus déshéritées ; afin de réaliser les projets qui militent pour le progrès des communes pauvres.

A l'instar des PS, les PCD concernent les divers secteurs de l'activité économique. On en distingue trois catégories :

- **Les plans communaux de la révolution agraire** : ils ont concerné les secteurs suivants, dont l'essentiel se focalise autour des équipements diversifiés : Agricole (hydraulique, plantation) non agricole (tourisme, artisanat, bâtiment et petite industrie), sociaux (habitat, eau potable, santé, culture et assainissement) et infrastructures commerciales et administratives.
- **Les plans communaux semi urbains** : Ceux-ci touchent toute les communes à caractère urbain, au nombre 70, recouvrant les mêmes rubriques que celles mentionnées précédemment.
- **Les plans communaux de modernisation urbaine (PMU)** : Cette catégorie de plan communal est applicable à toutes les grandes agglomérations, aux chefs-lieux des wilayas et de daïras. Pour la période 1974-1977, une trentaine de ville

sont touchées par ces plans. Le PMU englobe les rubriques d'équipements productifs non agricoles, d'infrastructures commerciales urbaines et d'équipements sociaux.

3.1.3. Les programmes des industries locales (PIL) :

Par industrie locale on entend : « Toutes activités industrielles modernes, traditionnelles, touristiques ou thermales, ainsi que les actions de services liées dont le champ d'action couvre l'aire régionale ou locale et sur lesquelles elle s'appuie ». ¹³Elles se caractérisent généralement par : une faible dimension de l'entreprise et de l'investissement, un nombre d'emplois créés n'excédant pas 100 en général, une technologie simple, ainsi que l'usage des ressources est local

A la suite de l'échec relatif des PS, sur le plan d'emploi et en raison de la mise en place d'industries de grandes tailles et à la technologie avancée, pendant le septennat 1967-1973, le second plan, 1974-1977, lance la promotion d'industries industriels, d'artisanat de production, des services et de tourisme de dimension modeste.

Cette action s'appuie sur la décentralisation qui faisait participer davantage les collectivités locales dans le développement national, pour la satisfaction des besoins locaux. Quant à leur champ d'activités, les industries locales recouvrent quatre branches homogènes.

- a) Petite et moyenne industrie (PMI) :** construction mécanique et électrique, la chimie légère, les textiles, les peaux et cuirs, les papiers et bois, l'agro-alimentaire et les matériaux de construction.
- b) Artisanat traditionnel de production :** Travaux de sculpture et de bois, de textiles (laine, tapisserie, ...), d'argile et de poterie et enfin de vannerie.
- c) Artisanat de service :** Tous les métiers d'électricités, de bâtiment, de plomberie, de réparation...

¹³ A. TEHAMI, « le programme algérien des industries locales », SNE – OPU, Alger 1979, pp. 25 et suivantes.

- d) Tourisme et thermalisme local :** Infrastructures et équipements touristiques, comme les hôtels et restaurants, les campings, les stations thermales, ainsi que l'aménagement balnéaire

Dès le deuxième plan, 1974-1977, le PIL fut lancé. En somme, l'industrie locale, tout en concourant à l'élargissement des capacités locales de réalisation des investissements, a permis de réduire partiellement les disparités régionales et de freiner l'exode rural, en créant alors des emplois

3.1.4. L'investissement privé (IP)

A l'instar des autres mesures et actions d'atténuation des disparités régionales, l'investissement privé est aussi intégré parallèlement à la stratégie 1966-1967, le code des investissements de la même date fut mis à pieds, favorisant l'investissement privé, traduisant de ce fait la volonté de l'Etat de drainer l'épargne et faire participer au processus de planification, le secteur privé. Dès le départ, il semble qu'une division entre les secteurs public et privé, en matière d'accumulation s'est opérée, où ce dernier occupait les créneaux de biens de consommation, donc de l'industrie légère.

3.2. Le développement local dans le contexte des réformes

Plusieurs réformes sont mises en œuvre avec d'importantes implications sur le développement local pour régler le disfonctionnement de model du développement centralisé comme le déséquilibre inter sectoriel, la marginalisation de l'agriculture... etc. Sur le plan institutionnel, une série de mesures qui visent le renforcement des prérogatives des collectivités locale en matière de développement. Il s'agit de la loi n° 88-02 de 12-01-1988 relative à la planification et de deux lois promulguées en Avril 1990, relative à la commune et à la wilaya respectivement.

Plusieurs réformes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs d'activités, dont les implications sur le développement local sont réalisées.

3.2.1. La restructuration organique des entreprises

L'objectif est de transformer les complexes fortement intégrés mis en place dans les années 1970, en entreprises performantes en mesure de s'autofinancer et de participer à l'accumulation des richesses nationales. Il s'agit donc de transformer une charge pour l'Etat en un avantage.

Le constat confirmé que la taille importante des complexes industriels entraîne peu d'économie d'échelle. En conséquence, le choix d'une atomisation de grands complexes en entreprises moyennes dont les missions sont plus précises est adopté.

Cette restructuration organique nécessite des mesures sociales, l'affectation de personnel à l'échelle nationale, la réaffectation des fonctions de coordination et le financement de l'exploitation des nouvelles entreprises. Ces questions sont étudiées au niveau de Comité National des Restructurations des Entreprises.

Etant donné la lourdeur des transformations entraînées par la restructuration, celle-ci se met en place progressivement de 1981 à 1984. Cette première étape transforme fondamentalement le secteur public puisque le nombre d'entreprises publiques passe de 150 en 1980 à 480 à la fin de l'année 1982. Les deux secteurs qui donnent naissance au plus grand nombre d'entreprises nouvelles sont ceux de la construction et de l'industrie, ce dernier comptant à lui seul 126 entreprises en mai 1983. Le second volet est la restructuration financière devant permettre l'assainissement du bilan des entreprises publiques, leur permettant de prendre un nouveau départ.

3.2.2. La réforme du secteur de l'agriculture

Une première réforme touche alors le secteur de l'agriculture, elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en domaines agricoles socialistes (DAS) pour aider la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme est de « permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations ». On remarque que la mise en

place de nouveau système de gestion des terres agricoles s'est accompagné de la décentralisations de certaines structures d'appui à l'agriculture et la création d'un fond de garantie agricole (FGA), destiné à favoriser l'agriculture privée

3.2.3. La restructuration financière des entreprises publiques

La restructuration financière vise à assurer l'autofinancement des entreprises publiques, elle ne doit donc pas de combler les déficits antérieurs mais amener une série de transformations permettant aux entreprises de dégager de profits afin de ne plus avoir à recourir régulièrement à l'aide de l'Etat.

Elle se décompose donc en un volet interne à l'entreprise en vue de réaliser des gains de productivité et en un volet externe en réaménagement des instruments d'encadrement de l'économie. Chaque entreprise publique doit mettre en place son plan de restructuration financière et le soumettre au gouvernement. Une fois validé, celui-ci débouche sur une convention de restructuration contenant les obligations de l'entreprise (restructuration interne) et de l'Etat (restructuration externe).

3.2.4. L'autonomie des entreprises publiques

La promulgation de la loi n° 88-01 de 12-01-1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA et SARL), dotée d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés nationales sur 450 sont transformées en EPE aux quelles sont reconnues en autonomie de gestion.

Conclusion :

En conclusion, le développement local a connu des phases différentes qui ont accompagné les changements et les passages économiques que l'Algérie a connu depuis son indépendance. Nous pouvons alors diviser l'émergence du développement

local en deux phases, la première allant de 1962 à 1986 et la seconde de 1986 à ce jour.

La première phase était celle de post indépendance où le pays connaissait des mutations dans le modèle économique et de découpage territorial, dans cette période nous pouvons déterminer la participation des collectivités locales dans le développement économique et social comme étant une participation passive, une sorte d'exécution d'un plan venu du haut (décentralisation).

La seconde phase intervient suite à la période de crise et des différentes réformes initiées sous la houlette du FMI et de la Banque Mondiale. Une multitude de restructuration a permis d'importants changements sur plusieurs plans, politique, économique, social et juridique.

Les formules utilisées pour introduire le développement local reste un échec vu la dépendance des collectivités locales à l'état qui gère tout plan économique et social sans laisser les acteurs et opérateurs locaux agir et réfléchir indépendamment.

Chapitre 2

l'industrie en Algérie et son évaluation

Introduction

Les pays en voie de développement ont adopté beaucoup de modèles économiques, l'industrie se voit accordée une place si particulière. Avoir une industrie forte et diversifiée reflète l'indépendance économique et politique pour ces pays. Une industrie indépendante nationale limite les importations et constitue un avantage pour une économie forte.

Depuis son indépendance, l'Algérie a donné une importance particulière à l'industrie pour garantir un développement économique nationale et se mesurer à d'autres économies mondiales. Plusieurs modèles et réformes ont fait leurs passages et ce notamment avec des investissements si particuliers à la production nationale qui est toujours constitué comme un élément important du développement socio-économique.

Dans ce chapitre, nous allons aborder les grandes étapes d'évolution de l'industrie en Algérie depuis son indépendance et apporter sa place dans l'économie nationale, pour ensuite arriver à déterminer sa situation actuelle et son impact sur le développement socio-économique mais aussi environnemental.

Le travail de ce chapitre est divisé en deux (02) sections allant de l'histoire et d'évolution de l'industrie en passant par le rôle de cette dernière dans l'économie nationale et de son influence sur l'environnement social du pays.

Section 1 : présentation des stratégies industrielles de l'Algérie

1- Le quasi-monopole du secteur public 1962-1985

C'est au cours de la période allant de 1962 à 1985 que l'Algérie connaît un important intérêt à l'industrialisation qui se met en place sous le contrôle de l'État. Le monopole industriel du secteur public s'explique en grande partie par les idéologies véhiculées par le mouvement anticolonial qui aboutit à une économie administrée, perçue comme le seul mode d'organisation permettant de mettre fin à l'exploitation qui caractérisait la période coloniale. Ce modèle que l'on peut appeler économie socialiste, économie dirigée ou économie administrée fait de l'État le promoteur et le

gestionnaire du processus d'industrialisation. De 1962 à 1985 on peut pratiquement considérer que le secteur industriel est englobé dans le secteur public, le secteur privé relevant d'avantage de l'artisanat.

Le secteur industriel s'est donc construit au cours de cette période alors qu'il était placé au cœur du projet de développement algérien et sa structure a peu évolué depuis, contrairement à son statut. L'objet de cette partie n'est donc pas seulement d'étudier la naissance de l'industrie mais également ce qui semble avoir été sa phase de maturité en termes d'investissement et de volume d'emploi et de production.

Beaucoup de caractéristiques du secteur industriel nées alors, demeurent aujourd'hui et il convient de les comprendre afin de saisir les problématiques actuelles de l'industrie algérienne. On peut distinguer trois phases dans le processus d'industrialisation. La première phase est caractérisée par la constitution d'une économie nationale, ce qui peut sembler une étape préliminaire à l'industrialisation en elle-même mais qui permet de mieux cerner la place dévolue à l'industrie. De plus, c'est au cours de cette période que se fait le choix du modèle de développement. Nous délimitons cette première phase de 1962, l'année de l'Indépendance à 1966 qui est la dernière année avant la mise en place d'une économie planifiée. Le début de la planification nous semble en effet être l'instant pivot qui fait entrer l'économie algérienne dans une seconde phase d'industrialisation tous azimuts, sous l'impulsion de l'État. Cette seconde phase où l'industrialisation ne connaît aucune remise en question et qui peut être considérée comme l'apogée de l'industrie publique continue jusqu'en 1979. L'IVème Congrès du FLN marque en effet une rupture conduisant à une troisième phase qui est celle de la restructuration.

L'objectif n'est plus simplement l'investissement, mais l'organisation du secteur industriel, sans que le modèle global soit toutefois questionné. Cette phase se termine avec le contre-choc pétrolier de 1986 qui ébranle l'ensemble du modèle économique algérien. D'autres limites auraient pu être retenues pour la fin de cette seconde phase, telles que l'autonomie des entreprises publiques en 1988 ou le coup

d'État de 1992, mais nous considérons que ces événements découlent du contre-choc pétrolier.

1-1. La constitution d'une économie nationale 1962-1966

Au lendemain de l'Indépendance, l'économie algérienne est encore largement tournée vers la France. Le secteur industriel algérien, issu de la période coloniale, était considéré comme un secteur d'appoint à la production française et le taux de croissance économique nationale de 1930-1950 stagne à 0,5% bien en deçà du taux de croissance démographique qui s'élève à 1,8%. Le secteur agricole ne parvient plus à absorber la masse des travailleurs et le secteur industriel qui ne représente que 14% du PIB en 1959 apparaît comme largement sous-développé. Le Groupe d'études des relations financières entre la métropole et l'Algérie estime dans un rapport de juin 1955, qu'étant donné la faiblesse des investissements « si l'État n'investit pas lui-même ou ne participe pas au financement des investissements privés, vraisemblablement plus largement que ces dernières années, un processus de régression risque de s'amorcer ». ¹⁴

L'économie coloniale algérienne est donc tributaire des investissements de l'État français et ne dispose que d'un faible capital privé. La période est caractérisée par la réappropriation de la richesse nationale et la recherche d'un modèle de développement indépendant émancipant l'Algérie de la tutelle économique française.

Ce développement passe par une importante industrialisation, la valeur ajoutée du secteur passant de 18,13% à 25,67% du PIB de 1963 à 1966. L'augmentation de 44% de la production d'hydrocarbures qui sont prédominants dans la production puisqu'ils représentent 60% de la VA industrielle contre 25,1% pour les industries manufacturières explique largement cette croissance¹⁵. Un débat passionné s'engage sur le mode de développement, opposant libéraux et socialistes.

¹⁴ Cité dans BENHOURIA T., *L'économie de l'Algérie*, François Maspéro, Textes à l'appui

¹⁵ BRAHIMI A., *Stratégies de développement pour l'Algérie*, Paris, Economica, p 73-74

a) Le choix du modèle de développement

Les idées originelles sur le choix du modèle de développement sont évoquées dès 1956 dans le premier numéro d'El Moudjahid édité par le FLN qui affiche son soutien à la nationalisation du Canal de Suez. Le programme de Tripoli de 1962 donne un double objectif économique à l'Algérie indépendante : d'une part, une réforme agraire authentique permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des algériens et de préparer une industrialisation non tournée vers l'exportation et d'autre part, le développement des industries de base qui fournissent l'assise au développement à long terme. Le programme de Tripoli estime également que « l'expérience des autres pays sous-développés montre que l'intervention de l'État est indispensable s'il veut réaliser ses objectifs et orienter la croissance dans l'intérêt de la Nation.»

La loi régissant l'investissement privé du 26 juillet 1963 vise à remédier au climat d'instabilité en freinant la fuite des capitaux. Cette loi confère des avantages et des garanties aux investisseurs étrangers, qui sont protégés contre les nationalisations jusqu'à ce que le montant des bénéfices nets dépasse le montant du capital exporté investi. Cette loi traduit la volonté de continuer à travailler en lien avec les investisseurs français en leur octroyant un régime préférentiel dont ne disposent pas les investisseurs nationaux.

La Charte d'Alger de 1964 marque une rupture en entérinant une orientation socialiste et en rejetant la voie du développement capitaliste au motif que celle-ci fait des salariés de simples marchandises, entraîne des crises et engendre l'impérialisme. La solution invoquée est la voie socialiste du développement qui passe par la nationalisation et surtout l'autogestion qui abolit la séparation maîtrise-exécution. Dans le secteur industriel, la préparation de l'autogestion passe par la nationalisation du secteur privé. L'industrialisation de l'Algérie doit permettre le relèvement du niveau de vie et le bannissement du chômage¹⁶.

Pour cela le développement industriel doit être planifié par l'État. L'industrialisation Algérienne doit donc être largement introvertie en s'appuyant sur

¹⁶ Boumédiène, Discours, Alger, 4 septembre 1965

les ressources existant dans le pays. De plus l'expérience du secteur minier démontre que les entreprises étrangères ont peu investi, n'ont pas formé de main d'œuvre et n'ont pas renouvelé les équipements à partir de 1960. L'investissement étranger n'est donc pas considéré comme avantageux contrairement à ce que prétend la théorie du développement.

Le Code de l'investissement privé de 1966 reconnaît l'importance d'un secteur privé national mais soumet tout investissement privé à un agrément de l'État et se réserve le droit de racheter les parts ou actions de toute entreprise privée. Il peut, de plus, refuser l'agrément pour tous les domaines jugés stratégiques qui justifient un monopole d'État.

Si des efforts sont réalisés pour encourager l'investissement privé et particulièrement les investisseurs étrangers, ces mesures entrent en contradiction avec le discours dominant relayé par la Charte d'Alger et les discours du Président Boumediene qui imposent un modèle d'économie planifiée où le secteur public prédomine et où la gestion est planifiée par un centre de décision national. Le modèle de développement de 1962 à 1966 admet donc trois types de secteurs dans l'Industrie : le secteur autogéré, le secteur privé et le secteur public.

b) Le secteur industriel autogéré

Le départ des propriétaires et des cadres européens entraîne la mise en place de l'autogestion en mars 1963 dans 500 entreprises du secteur industriel qui emploient 15000 ouvriers. Ces entreprises sont pour la plupart de petite taille puisque 36% des entreprises emploient de 4 à 10 ouvriers et 49% entre 11 et 50 ouvriers. Leurs activités sont peu diversifiées, principalement le BTP à 31%, l'alimentation à 26%, le bois à 17% et la métallurgie à 14%. Le secteur industriel autogéré est soumis à la tutelle bureaucratique concernant les questions de financement, de commercialisation et d'approvisionnement.

Les entreprises industrielles autogérées sont peu à peu absorbées par les sociétés nationales du secteur public.

c) Le secteur public

La constitution de sociétés nationales vise à contrôler les secteurs clef de l'industrie. La société nationale est décrite par la Charte d'Alger comme « la forme ultime de la propriété sociale ». Ces sociétés nationales sont soit créées ex-nihilo, soit le résultat de la nationalisation ou du rachat d'actifs étrangers avec changement de dénomination sociale, soit la reconduction pure et simple d'entreprises existantes.

Parmi les entreprises créées à l'époque on peut citer la SONATRACH en 1963 dans le domaine des hydrocarbures dont la part dans la production pétrolière atteint 11,5% en 1966, la SNS en 1964 pour la sidérurgie, la SNTA en 1963 pour le tabac et les allumettes et la SOMEA pour la construction mécanique et aéronautique. Ces sociétés sont créées par décret ou par ordonnance (après le 19 juin 1965) et disposent d'un siège social à Alger, d'un objet social et d'un capital. Chaque société nationale dispose du monopole dans sa branche de production.

Les sociétés nationales disposent de l'autonomie formelle, le directeur général, nommé par décret, ayant tout pouvoir pour atteindre son objet social. Cette autonomie est cependant tempérée par le contrôle du ministère de tutelle et du ministère des Finances sur les comptes prévisionnels et le bilan de fin d'année. De plus tous les investissements sont conditionnés aux décisions appropriées du gouvernement central.

d) Le secteur privé

Le secteur privé est largement attentiste de 1962 à 1966 ce qui peut s'expliquer par la faiblesse du capital privé national et le manque de confiance des investisseurs étrangers.

Le code des investissements de 1963 ne provoque pas un engouement massif puisque la commission d'investissement n'a agréé que 76 dossiers de 1963 à 1966 représentant 3075 emplois. Les investissements étrangers se concentrent dans le domaine des hydrocarbures où les sociétés étrangères sont encore majoritaires. Les bénéfices ne sont pas réinvestis dans l'économie algérienne à l'exception de trois

sociétés d'économie mixte où le capital étranger est majoritaire : Sadab-Berliet, Caral-Renault et l'Union Industrielle Africaine.

Le second code d'investissement de 1966 entraîne une soixantaine de demandes d'agrément au cours du dernier trimestre 1966, ce qui témoigne d'une certaine motivation, principalement au sein du secteur privé national. Cependant le secteur industriel national privé reste relativement négligeable, ne concernant que des activités artisanales en aval des activités proprement industrielles, à l'exception de quelques entreprises comme celle de

Tamzali ou Bentchicou qui sont rapidement nationalisées. Pour conclure, le secteur privé ne s'intègre pas dans le processus de production où il aurait pu jouer un rôle complémentaire au secteur public qui ne pouvait pas dans tous les cas assurer toutes les gammes de production industrielle.

1-2 L'investissement massif dans les industries « industrialisantes », apogée de l'économie dirigée 1967-1979

Le développement industriel algérien de 1967 à 1969 est rythmé par les plans qui mettent en place une importante base industrielle. Le plan triennal 1967-1969 et les deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 vont concentrer 300 milliards de dinars d'investissements dans les industries, traduisant en actes la volonté de la Charte d'Alger de faire de l'industrialisation « en profondeur » le moteur de la croissance et du développement algérien. Ces investissements qui approchent annuellement 45% du PIB vont être rendus possibles par la nationalisation du secteur des hydrocarbures qui permettra de dégager un important capital public.

Ce mouvement de nationalisation s'étend à la plupart des branches d'activité, aboutissant à la formation d'un secteur public quasi omniprésent dont la gestion centralisée fait de l'État le principal entrepreneur algérien qui concentre la « maîtrise » de la production et du capital. L'État fait le choix des industries « industrialisantes » qui privilégie les industries lourdes fortement capitalistiques et la planification. La mise en place de ce modèle entraîne rapidement une forte dépendance extérieure sans

parvenir à s'intégrer dans l'économie nationale ce qui se traduit par des importations considérables. Si bien qu'après trois plans, le bilan en termes de productivité et de rentabilité du capital investi est très inférieur aux attentes. Ce bilan peut s'expliquer par le rôle important que la rente pétrolière et l'endettement jouent dans ce modèle.

a) La rente pétrolière nationalisée, moteur du modèle de développement algérien

La Charte d'Alger de 1964 indique que « la nationalisation des richesses minérales et énergétiques est un but à long terme ». Dès 1968, l'État confie le monopole de la distribution des hydrocarbures à la Sonatrach. En 1971, il met en place la nationalisation des intérêts étrangers dans les hydrocarbures obtenant ainsi le contrôle de 51% des intérêts étrangers dans la production pétrolière, de 100% des réserves gazières et du réseau de transport des hydrocarbures. Le régime des concessions est aboli le 12 avril 1971¹⁷.

L'objectif de l'État est l'appropriation de la rente maximale afin de l'investir dans l'industrialisation et le développement de la rente elle-même. La production de pétrole augmente ainsi de 50% entre 1967 et 1979. En parallèle, l'Algérie milite pour la maîtrise des prix pétroliers par les pays producteurs, notamment lors d'un discours du Président Boumediene aux Nations Unis le 10 avril 1974. L'action au sein de l'OPEP permet de multiplier par 3 les prix du pétrole en 1974. Cette double augmentation de la production et des prix des hydrocarbures permet la multiplication par 12 des recettes d'exploitations entre 1973 et 1979, celles-ci atteignent alors 36 milliards de dinars.

Cependant les recettes d'exploitations cumulées sur la période sont largement inférieures aux dépenses de fonctionnement et aux investissements réalisés dans le secteur industriel hors hydrocarbures. La rente pétrolière n'est donc pas suffisante pour financer le modèle de développement algérien. Les ressources dégagées par les

¹⁷ GOUMEZIANE Smaïl, *Le pouvoir des rentiers : essai sur l'histoire de la rente et des rentiers des origines à nos jours*, Paris, Paris-Méditerranée, 2003, p.35

exportations ne financent que 25% des investissements industriels hors hydrocarbures, les 75% restant étant financées par la mobilisation de crédits extérieurs.

b) Le monopole de l'État-entrepreneur

Le processus de nationalisation se poursuit jusqu'au milieu des années 70 tandis que l'investissement est planifié. A la fin des années 70 on dénombre 1165 unités dans le secteur public industriel¹⁸. Les sociétés nationales ainsi constituées sont organisées par branches d'activités industrielles, pour prendre en charge la réalisation des investissements et la fonction de production. Les sociétés nationales sont organisées en grandes structures très concentrées qui sont placées en situation de monopole dans leur branche sur le marché intérieur et travaillent donc dans des conditions de non-concurrence.

La stratégie de développement socialiste fondée sur le dirigisme étatique passe par une allocation centralisée des ressources faisant de l'État l'organisation économique et sociale quasi-exclusive du pays. Le plan est déterminé par le Conseil de la Révolution ou le Conseil des ministres. Les ministres fonctionnels ont ensuite la charge de faire exécuter ces décisions, l'entreprise publique n'ayant qu'une fonction exécutoire. L'administration du plan a finalement peu de pouvoir, les coûts et les délais de réalisation fixés n'étant dans les faits pratiquement jamais respectés. Ce sont les ministères fonctionnels de tutelle, des Finances et du Commerce qui contrôlent réellement l'investissement, le financement, les importations et la distribution. Les industries publiques doivent donc obtenir les autorisations des administrations centrales pour leur gestion mais également de l'administration du plan pour tout projet de développement qui s'inscrit dans le Plan et de la Banque Algérienne de Développement pour le montage financier de développement. Un processus de «marchandage» se met alors en place entre les administrations sectorielles qui cherchent à obtenir le maximum de ressources et les administrations fonctionnelles qui cherchent à conserver l'équilibre budgétaire.

¹⁸ SADI Nacer-Eddine, *La privatisation des entreprises publiques en Algérie* : : objectifs, modalités et enjeux, Paris, l'Harmattan, 2005, p 28

Cette gestion très centralisée induit des retards, des surcoûts et la mise en place dans les entreprises publiques d'une importante bureaucratie, le personnel non-productif atteignant 52% des effectifs en 1978¹⁹. L'entreprise publique n'est donc comme l'écrit A. Bouzidi qu'« un simple sujet juridique dont la capacité de faire ou ne pas faire est encore étroitement limitée par les autres administrations de l'État chargé de l'encadrer. »²⁰ La tutelle des ministères concerne également la nomination de tous les cadres de l'entreprise publique, du directeur général aux cadres employés à des postes jugés sensibles, en passant par le comité d'orientation et de contrôle. Les contrôles administratifs et les injonctions des ministères de tutelle déresponsabilisent les entreprises publiques puisque celles-ci ne disposent que d'un pouvoir économique limité. Dépossédées par l'administration centrale des attributs permettant de mettre en place une stratégie d'entreprise cohérente, elles ne peuvent être tenues responsables de leurs résultats.

La fonction première de toute entreprise, publique ou non, qui est de dégager un surplus économique pour alimenter la croissance et contribuer à l'accroissement du revenu national se confond dans le cas des sociétés nationales avec des objectifs sociaux et politiques. La promulgation en 1971 de la Charte sur la Gestion Socialiste des Entreprises publiques (GSE) entérine la prédominance de ces deux derniers objectifs sur le premier en cherchant à éliminer tout rapport de force entre les travailleurs et leur employeur en faisant de l'entreprise socialiste le lieu où « [la] direction ne représente pas le patronat exploiteur mais l'État populaire, garant des intérêts de l'ensemble des masses laborieuses [...] il ne saurait ainsi surgir de conflits fondamentaux entre elle et le collectif des travailleurs, dès lors qu'ils œuvrent ensemble vers le même objectif.»²¹

La relation entre travailleurs et direction au sein de l'entreprise publique est donc perçue comme la transposition des rapports entre « les masses laborieuses » et l'État. En conséquence, le rapport de force ne s'établit plus sur la négociation d'une force de travail contre un salaire mais sur l'adhésion des travailleurs au projet de l'État

¹⁹ BRAHIMI A., *Stratégies de développement pour l'Algérie*, Paris, Economica, 1992, p 158

²⁰ BOUZIDI A., « L'entreprise publique et l'État en Algérie », *Revue du CNEAP*, 1985

²¹ *Charte et Ordonnance portant sur la Gestion Socialiste des Entreprises*. Ministère de l'Information, Alger, 1972

en échange d'un salaire politique totalement déconnecté de la production effective. La GSE a pour vocation principale d'éviter le conflit capital-travail en délaissant les aspects économiques, ce qui « cache mal le trait distinctif de la conception néo-patrimoniale de l'économie, qui conduit à absorber le pouvoir économique local. »²²

La GSE qui met en place une Assemblée des Travailleurs de 7 à 35 membres élus pour 3 ans par tous les travailleurs, ne pacifie pourtant pas les relations sociales à l'intérieur de l'entreprise. L'objectif de « développer partout le contrôle populaire afin que les masses prennent directement en main la protection du patrimoine de l'État »²³ est largement illusoire puisque cette assemblée a comme seul interlocuteur, une direction dépossédée de tout pouvoir de décision. La gestion centralisée des entreprises publiques aboutit à la suppression de tout pouvoir économique local tandis que la GSE en fait une propriété collective. Ainsi les résultats des entreprises publiques sont censés être de la responsabilité de tous - et donc de personne - sans qu'ils influent sur les salaires ou la condition de qui que ce soit.

c) Le choix des industries « industrialisantes »

L'État central disposant des ressources financières de la rente pétrolière et du contrôle de l'industrie nationale, c'est à lui que revient de définir le modèle d'industrialisation dans lequel il investit son capital. S'inscrivant dans les thèses développementalistes de François Perroux et de Gérard Destanne de Bernis, il fait le choix des industries « industrialisantes », c'est à dire des industries lourdes produisant des produits de bases « stratégiques » tel l'acier et les engrais devant provoquer des effets d'entraînement important.

Selon Fr. Perroux « La croissance n'apparaît pas partout à la fois; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables; elle se répand par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble des économies. ». L'objectif est donc de déterminer les « industries clefs » motrices qui permettent des effets de polarisation afin de les concentrer en pôle de croissance

²² ADDI L, « Formes néo-patrimoniale de l'État et secteur public en Algérie », In H. El Maki et JC Santucci, *État et développement dans le monde arabe*, éd. CNRS, 1990

²³ *Charte et Ordonnance portant sur la Gestion Socialiste des Entreprises*. Ministère de l'Information, Alger, 1972

bénéficiant du monopole d'État. Cette théorie se rapproche de celle des effets d'entraînement d'A. Hirschman fondée sur l'existence de liaisons entre les branches industrielles : des liaisons en amont où la mise en place d'une industrie va créer une demande pour des intrants et des liaisons en aval où le produit d'une industrie peut devenir le facteur de production d'une autre industrie.

L'Industrie doit être le catalyseur d'un développement qui assure la modernisation du secteur agricole, la prospérité du commerce tout en assurant l'indépendance économique à long terme. L'industrialisation doit donc s'établir sur la base des atouts que sont l'abondance des matières premières et les infrastructures sidérurgiques et pétrolières²⁴. Le choix des industries lourdes est également motivé par les coûts élevés en énergie qui les caractérisent et qui est moindre pour un pays producteur d'hydrocarbures.

Pour ce faire, l'Algérie doit, selon De Bernis, mettre en place une structure industrielle « cohérente et introvertie ». Selon lui, la mise en place des industries de biens d'équipements et de biens d'équipements intermédiaires ne peut découler que d'industries « industrialisantes », c'est à dire celles « dont la fonction économique est d'entraîner un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensemble de machines qui accroissent la productivité du travail. »²⁵ De Bernis ajoute que « Bien entendu, une telle politique n'a de chance de réussir que dans la mesure où l'État prend en charge des investissements industriels dans le cadre d'un secteur public »²⁶ Il s'agit donc de cibler les pôles industriels capables d'avoir des effets intégrateurs maximum. Ceux-ci sont identifiés par l'auteur comme étant les moteurs et turbines, les machines-outils, l'outillage et l'équipement industriel, les engrais azotés et les industries grandes consommatrices d'énergie. La dynamique majeure doit se mettre en place entre l'industrie et l'agriculture, la modernisation de cette dernière devant procéder de et non précéder la première.

L'augmentation de la productivité agricole doit elle-même permettre des capacités de mobilisation financière pouvant être réinvesties dans l'industrie des biens

²⁴ VIRATELLE Gérard, *L'Algérie algérienne*, Paris : Éd. Économie et humanisme : les Éd. ouvrières, p 33

²⁵ DE BERNIS G., « Les industries industrialisantes et les options algériennes », *Tiers-Monde*, n°47, p 547

²⁶ *Ibid.*

de consommation. La capacité d'autofinancement hors hydrocarbures étant faible, c'est le secteur des hydrocarbures qui doit financer les investissements dans l'industrie lourde permettant ainsi de transformer la rente en capital. La stratégie d'investissement doit ainsi être double, d'une part un financement externalisé visant à maximaliser la rente et de l'autre, un financement internalisé pour maximaliser l'industrialisation tournée vers le territoire national. La difficulté de l'exercice relève donc de l'allocation des financements.

On voit que le choix des « industries industrialisantes » peut sembler cohérent avec le projet de la Charte d'Alger fondé sur l'agriculture et l'industrie, cette dernière devant être motrice. Aujourd'hui certains responsables politiques nient que l'Algérie n'ait jamais adopté la stratégie de De Bernis²⁷. On peut cependant citer l'article commun publié par Sid-Ahmed Ghozali, président-directeur général de Sonatrach, et De Bernis dans *El Moudjahid* du 4 avril 1968 intitulé « Les hydrocarbures et l'industrialisation de l'Algérie » et bien plus encore le ciblage des investissements de l'État qui témoignent de l'influence de la théorie des industries « industrialisantes » en Algérie.

1-3- L'effort de restructuration 1980-1985

Les conclusions du IV^{ème} congrès du FLN qui mettent l'accent sur les aspects organisationnels sont reprises dans le plan quinquennal 1980-84. Le choc pétrolier consécutif à la révolution iranienne de 1979 assure des recettes suffisantes pour gérer la dette, ce qui donne une certaine marge de manœuvre pour restructurer l'industrie algérienne sans remettre en question l'organisation générale de l'économie algérienne. Les orientations du plan quinquennal déterminent que la restructuration des entreprises « a pour finalité la satisfaction grandissante des besoins de l'économie et des citoyens par :

- l'amélioration des conditions de fonctionnement ;
- une plus grande maîtrise de l'appareil de production ;

²⁷ BELAID Abdesselam, « la politique de développement appliquée par l'Algérie au lendemain de son indépendance », blog personnel, http://www.belaidabdesselam.com/?page_id=81, consulté le 14 juin 2009

- l'obligation de résultats des activités des entreprises au regard des objectifs assignés par la planification nationale ».

Les aspects principaux de cette réforme organisationnelle sont la décentralisation partielle de la prise de décision, la restructuration organisationnelle des entreprises nationales en petites unités et la restructuration financière visant à assainir leurs bilans à partir de 1982.

a) Vers une planification décentralisée

Le plan quinquennal 1980-84 est caractérisé par l'association de nouveaux acteurs dans sa phase d'élaboration. Des séminaires nationaux réunissant des cadres du Parti, de l'État et de toutes les organisations de masses sont organisés afin de déterminer les objectifs et les moyens nécessaires au nouveau plan. Ces séminaires s'accompagnent d'ateliers sectoriels permettant des discussions approfondies au niveau administratif et technique. En parallèle, des séminaires régionaux se tiennent au niveau des wilayat associant des représentants locaux des wilayas, des communes et des organisations de masses au niveau local. Leur but est de hiérarchiser les objectifs et de les harmoniser avec les grands axes d'aménagement du territoire pour réduire les déséquilibres régionaux.

L'élaboration concertée du plan se double de la décentralisation de certaines prises de décision. Les procédures d'inscription et de financement des programmes d'investissement se font désormais au niveau de la wilaya et les procédures de contrôle des dépenses d'équipement sont allégées. Des directions de la planification sont créées au niveau de la wilaya permettant la coordination des différents opérateurs. D'autre part les plans de production sont désormais élaborés au sein même de l'entreprise et des unités de production, ces plans de production restant bien évidemment soumis au contrôle de l'administration de tutelle. Les restructurations des entreprises découlent des travaux de ces séminaires dans la lignée du congrès de 1979.

b) La restructuration organique des entreprises publiques

L'objectif est de transformer les complexes fortement intégrés mis en place dans les années 1970 en entreprises performantes en mesure de s'autofinancer et de participer à l'accumulation de richesses nationales. Il s'agit donc de transformer une charge pour l'État en un avantage. Le constat est fait que la taille importante des complexes industriels entraîne peu d'économie d'échelle et des coûts liés à la macrocéphalie d'une bureaucratie interne qui ne participe pas directement au processus de production.

En conséquence, le choix d'une atomisation des grands complexes en entreprises moyennes dont les missions sont plus précises est adopté. Cette restructuration organique nécessite des mesures d'accompagnement concernant le transfert de patrimoine, la création de nouveaux sièges sociaux, l'affectation de personnel à l'échelle nationale, la réaffectation des fonctions de coordination et le financement de l'exploitation des nouvelles entreprises. Ces questions sont étudiées au niveau du Comité National de Restructuration des Entreprises.

Etant donné la lourdeur des transformations entraînées par la restructuration, celle-ci se met en place progressivement de 1981 à 1984. Cette première étape transforme fondamentalement le secteur public. Le nombre d'entreprises publiques passe de 150 environ en 1980 à 480 à la fin de l'année 1982²⁸. Les deux secteurs qui donnent naissance au plus grand nombre d'entreprises nouvelles sont ceux de la construction et de l'industrie, ce dernier comptant à lui seul 126 entreprises en mai 1983²⁹. Le second volet est la restructuration financière devant permettre l'assainissement du bilan des entreprises publiques, leur permettant de prendre un nouveau départ.

c) La restructuration financière des entreprises publiques

La restructuration financière vise à assurer l'autofinancement des entreprises publiques, elle ne doit donc pas se contenter de combler les déficits antérieurs mais

²⁸ BRAHIMI, Abdelhamid, *op. cit.*, p 286

²⁹ SADI Nacer-Eddine, *op. cit.*, p 33

amener une série de transformations permettant aux entreprises de dégager des profits afin de ne plus avoir à recourir régulièrement à l'aide de l'État. Elle se décompose donc en un volet interne à l'entreprise en vue de réaliser des gains de productivité et en un volet externe de réaménagement des instruments d'encadrement de l'économie. Chaque entreprise publique doit mettre en place son plan de restructuration financière et le soumettre au gouvernement. Une fois validé, celui-ci débouche sur une convention de restructuration contenant les obligations de l'entreprise (restructuration interne) et de l'État (restructuration externe).

La déstructuration financière au plan interne de l'entreprise avait pour causes les surcoûts d'investissement qui ont principalement déjà été réalisés et les surcoûts d'exploitation qui demeurent et doivent donc être éliminés en priorité. Ces surcoûts d'exploitation sont dus à la faible productivité du travail et du capital et au coût élevé des consommations intermédiaires importées. Le volet interne de la restructuration passe donc par une augmentation de la production via l'amélioration de la productivité notamment par une meilleure gestion des stocks, des créances et des dettes. Les productivités du travail et du capital étant très faibles, une meilleure gestion doit permettre des gains considérables.

La déstructuration au plan externe avait pour causes le poids du contrôle administratif, des prix de ventes fixés administrativement souvent inférieurs au coût de production qui n'étaient pas compensés par des subventions et l'absence de fonds propres faisant que le financement des investissements était intégralement assuré par le crédit. Le volet externe de la restructuration consiste donc en la réévaluation progressive des prix de vente par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, la dotation d'un fond social pour les entreprises publiques et d'un fond de roulement le cas échéant. La somme de 60,5 milliards de DA est mobilisée au titre de la restructuration financière entre 1983 et 1987 dont 34,2 milliards de DA en concours définitif. Il faut cependant remarquer que l'État ne participe qu'à concurrence de 7,7 milliards de DA par de nouveaux apports budgétaires visant à doter les entreprises d'un fond social. Le reste du plan de restructuration financière est apporté par le

Trésor et la Banque Algérienne de Développement via la consolidation de la dette à long terme. Les moyens financiers injectés restent donc relativement faibles.

2- Sortir de l'économie dirigée : restructurations, privatisations et hésitations 1986 - 2006

La seconde période de notre étude historique porte sur la période de désindustrialisation. L'économie algérienne en crise, grevée par la dette, minée par les pénuries menace la stabilité politique du régime. L'industrie publique se révèle un poids pour l'État qui n'a plus les moyens de subventionner un secteur qui n'est toujours pas parvenu à dégager des capacités d'autofinancement. La crise impose des réformes qui mettent fin au monopole industriel public et à la place centrale de l'industrie dans le développement algérien. Le développement n'est d'ailleurs plus à l'ordre du jour. Dans un premier temps, une politique de privatisation formelle est mise en place, dans la continuité des restructurations du début des années 80. Cette première phase démontre que le manque de résultat de l'entreprise publique est avant tout considéré comme un problème de gestion et de management. La seconde phase commence en 1994 lorsque l'Algérie tombe en cessation de paiement.

Des politiques de privatisations sont alors imposées par le FMI. La caractéristique du plan d'ajustement structurel est qu'il est largement exogène, il impose donc une rupture avec toutes les politiques menées jusqu'alors. La troisième phase commence avec la fin de la conditionnalité du FMI en 1998 et l'élection du Président Bouteflika. Cette période de stabilisation dénote les hésitations concernant la place du secteur industriel et l'organisation de l'économie en général. Les politiques mises en place peuvent même paraître contradictoires, mêlant plan de privatisation et regain du contrôle de l'État sur le secteur public. Nous arrêterons cette phase, et notre étude historique de l'industrie algérienne, en 2006, année au cours de laquelle les prémices d'un nouveau projet industriel commencent à naître.

2-1 L' « autonomie » du secteur public

La privatisation formelle des entreprises publiques est instituée par la loi de 1988 dite d'orientation sur l'Entreprise Publique Economique (EPE). Il s'agit en

réalité de la privatisation des formes de gestion puisque l'État reste propriétaire des EPE par le biais de fonds de participation. Il s'agit de distinguer les propriétés commerciales de l'État et leur gestion. Pour ce faire, les entreprises publiques deviennent des sociétés par action, soumises au régime de commercialité, dont le capital social est détenu à 100% par l'État et huit fonds de participations spécialisés créés pour gérer chaque branche d'activité. Les entreprises les plus déstructurées sont exclues en attendant un assainissement financier.

Cette réforme change le statut juridique de l'entreprise publique en lui donnant une personnalité morale distincte de l'État. Les EPE disposent également de l'autonomie financière. L'État est propriétaire du capital des EPE mais transfère son droit de propriété aux fonds de participation. Les EPE sont complètement responsables de leurs activités, le contrôle de celles-ci relevant du conseil d'administration pour la gestion à moyen terme et de la direction générale pour le contrôle opérationnel. Les EPE sont donc déliées de la tutelle de l'État. Elles restent cependant soumises au contrôle partiel des Fonds de participation. Le conseil d'administration qui se compose de 9 à 12 membres est en effet en partie composé de représentants du Fond de participation et des entreprises actionnaires au prorata de leurs participations financières, les autres membres représentant les travailleurs et les administrateurs statutaires. Le conseil d'administration a pour fonction de nommer le directeur général et d'adopter le plan d'entreprise trimestriel qui définit les orientations générales de la politique industrielle.

2-2 La libéralisation des prix

La loi de libéralisation des prix de juillet 1989 a deux objectifs principaux : d'une part affaiblir le marché parallèle, d'autre part permettre aux EPE de s'autofinancer afin de réduire la pénurie par une hausse de la production. Le système de compensation des prix fixés inférieurs aux coûts de production mis en place au début des années 1980 s'est révélé insuffisant et il faut donc que les EPE puissent s'assurer elles-mêmes un profit.

La loi de 1989 institue un système de prix évolutifs s'articulant entre prix garantis (prix minimum protégeant les agriculteurs), prix plafonnés (fixés par l'administration et donnant accès à des compensations en cas de nécessité), prix à marge plafonnée (liberté du coût de production mais marges de production et de commercialisation fixées par l'administration) et prix déclarés (soumis au dépôt d'une fiche informative). Dans le domaine de l'industrie, l'objectif est de passer progressivement des prix plafonnés aux prix à marges plafonnées et enfin aux prix déclarés. En 1992, seul quatre produits sont encore soutenus par l'État : le lait, la farine, la semoule et le pain³⁰.

La libéralisation des prix implique un fort risque inflationniste en l'absence de concurrence alors que les entreprises publiques sortent de 20 ans de monopole de branche et que le commerce extérieur a connu une organisation tout aussi monopolistique. Ces monopoles ont permis aux acteurs qui en ont bénéficié de développer un certain savoir-faire, des moyens matériels et une visibilité qui les maintient en situation de monopole même si celui-ci n'a plus d'origine juridique. Le contrôle de l'inflation qui passe de 6% en 1988 à 32% en 1992 a un coût pour l'économie nationale : la compression de la masse monétaire en circulation via la raréfaction du crédit, le relèvement des taux d'intérêt, la dépréciation du dinar et la fin des prêts d'investissement du Trésor.

Si ces mesures se traduisent par une diminution des financements exogènes pour les entreprises, la rémunération des marges et des coûts de production permet cependant de capter près de 20 milliards de DA en 1991 qui s'évanouissaient auparavant sous forme de rentes spéculatives³¹. La libéralisation des prix implique que le soutien des plus bas revenus doit devenir un soutien direct aux catégories sociales défavorisées et non plus un soutien par les prix. Cette transition est une opération complexe et l'augmentation des dépenses du fond de soutien de 58 milliards de DA en 1992 en l'absence de dispositif fiscal approprié explique en partie le retour du déficit budgétaire en 1992 et 1993.

³⁰ GOUMEZIANE Smaïl, *Le Mal Algérien*, op. cit.

³¹ *Idem*.

2-3 La mise en valeur de l'investissement privé

La Constitution de février 1989 apporte les premières garanties pour le capital privé. L'article 49 stipule en effet que « La propriété privée est garantie, le droit d'héritage est garanti. » et l'article 20 que « l'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi. Elle donne lieu à une indemnité juste et équitable. » La Constitution établie également dans ses articles 17 et 18 la différence entre la propriété publique qui est un bien de la collectivité nationale tel le sous-sol, les eaux et les forêts, et le domaine privé de l'État. L'économie cesse donc d'être privatisée par l'État dans son intégralité. La Constitution est complétée par la loi de 1991 sur l'unicité du registre de commerce qui accorde un statut équivalent aux entreprises commerciales de l'État et aux entreprises commerciales privées, le registre de commerce étant établi par la justice et non par l'administration. La loi sur la monnaie et le crédit établit la libre circulation des dividendes, capitaux, revenus, intérêts et rentes des sociétés qui investissent en Algérie vers l'étranger. Enfin les banques d'État transformées en sociétés par actions ont désormais la liberté d'agir envers toute clientèle que celle-ci soit des particuliers, des entreprises publiques ou des entreprises privées.

Ce décloisonnement des activités se double de la mise en concurrence du secteur bancaire avec l'autorisation de la création de banques privées, y compris des filiales de banques internationales. L'objectif de ces réformes est principalement d'attirer les capitaux étrangers sous forme d'investissements directs productifs afin de sortir de la situation d'importateur-emprunteur qui caractérise l'Algérie. Cependant l'instabilité du climat social et politique décourage la plupart des investisseurs à partir de 1991.

Cette reconnaissance du capital privé se double d'un vaste transfert du patrimoine immobilier et foncier de l'État. En premier lieu, il s'agit de la vente du parc immobilier aux locataires. Ce patrimoine est alors très dégradé, les faibles charges locatives ne permettant pas aux régies d'État de l'entretenir. Le bas prix de cession du patrimoine, sans commune mesure avec le prix de l'immobilier sur le marché libre, va permettre la mise en place de rentes spéculatives qui vont gangréner durablement le marché de l'immobilier. En second lieu, l'État privatise les terres agricoles à partir de

1987 en réattribuant les terres issues des fermes d'États, ce qui prend un certain temps et permet toutes les dérives clientélistes au sein du processus d'attribution.

2-4 Les réformes sous la pression du FMI 1994-1997

Alors que le pouvoir est toujours entre les mains du HCE présidé à partir de 1994 par Liamine Zeroual, l'Algérie tombe en cessation de paiement et doit négocier avec le FMI. Si des négociations secrètes avaient déjà été conduites en 1988, elles n'avaient pas totalement été respectées par l'État en ce qui concerne la libéralisation totale des prix et du change. Le climat est donc tendu entre le Fond, qui ne fait pas totalement confiance au gouvernement algérien d'autant plus que l'instabilité politique fait régulièrement valser les équipes gouvernementales, et les dirigeants algériens qui voient d'un mauvais œil l'ingérence étrangère que leur impose l'endettement.

Le premier accord stand-by est cependant signé en mai 1994 et annonce la mise en place d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) découlant de la conditionnalité du FMI et qui va marquer les réformes économiques de 1994 à 1998. Le FMI requiert en effet que le pays soit géré en bonne orthodoxie tendance « consensus de Washington », ce qui signifie selon les lois du marché autorégulateur. Si les controverses entre « intifahistes »³² et « conservatistes » ne sont pas réglées, le Fond impose son consensus pendant 4 ans et le rééchelonnement de la dette. Le PAS se fixe comme objectif de réduire la dette extérieure et les déséquilibres financiers intérieurs. En ce qui concerne les conséquences sur l'industrie, on peut noter une nouvelle réforme du statut de l'entreprise publique, l'assainissement financier, les premières lois encadrant la privatisation et la réduction de l'activité industrielle. Toutes ces réformes visent à compresser le secteur industriel public qui est perçu comme une charge.

³² Partisans de l'*intifah*, c'est à dire de l'ouverture économique en référence à la politique mise en place en Egypte par le président Sadate à partir de 1971.

3- La nouvelle stratégie industrielle (NSI)

3-1 Le contenu de la nouvelle stratégie industrielle (NSI)

La politique de développement industriel initiée par la nouvelle stratégie industrielle couvre quatre grands domaines selon le site du Ministère de l'industrie et de la Promotion des Investissements (MPI):³³

- a. Mise à niveau des entreprises
- b. L'innovation sera développée pour promouvoir le progrès technique qui devra « nourrir » le développement industriel.
- c. Le développement des ressources humaines par la formation, le capital humain est considéré comme un important facteur de production capable d'absorber les technologies, de les développer et de moderniser l'industrie.
- d. La promotion des investissements étrangers : l'intervention de l'Etat devra les mobiliser, les attirer et les orienter vers le financement d'activités à haute intensité capitalistique et devra diffuser leurs effets externes en matière de management, technologie etc...

a- La mise à niveau des entreprises :

Les PME algériennes restent aujourd'hui en retrait par rapport à leurs concurrents internationaux tant au niveau de la compétitivité que du pouvoir innovant. Il faut craindre alors que l'ouverture prévue de notre marché avec les échéances de l'Accord d'association à l'Union européenne et de l'adhésion de notre pays à l'OMC ne se traduise par une perte de capacités productives et d'emplois. Les pouvoirs publics, prévoyant cette situation, ont lancé un programme de mise à niveau des PME.

Ce programme, dont la nécessité nous paraît indiscutable, n'a cependant pas eu le caractère structurant attendu. La compétitivité des entreprises algériennes reste bien en deçà des attentes et surtout des enjeux qui leur sont posés par les échéances

³³ Azouani. N, « Privatisation et performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisées », thèse de doctorat d'état en Sciences de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, Alger, 2010, P 231.

internationales. Les PME algériennes sont aussi pour la plupart dans le cycle classique de croissance d'un business familiale encore gérée par son fondateur.³⁴

b- L'innovation :

Il est envisagé l'intervention de l'Etat pour la mise en place d'une politique systématique de promotion et de développement du progrès technique dans le cadre d'un système national d'innovation qui sera développé dans deux dimensions :

- Adoption d'une politique nationale d'innovation qui définit un ensemble convenu de buts et d'objectifs cohérents et le développement de programmes d'action.
- La mise en place d'un ensemble d'institutions et d'organismes chargés de la mise en œuvre et du suivi de cette politique.

En Algérie pour la valorisation de la recherche et la relation de l'entreprise avec les universités, trois organismes ont été créés : L'ANDRU (Agence Nationale Pour le développement de la Recherche Universitaire) pour le financement de la recherche, l'ANVREDET (Agence Nationale pour la Valorisation des résultats de la Recherche et du Développement Technologique) et l'INAPI (Institut National de la Propriété Industrielle) pour la protection des inventions. Ces organismes travaillent sans coordination entre eux et sans relation avec les entreprises d'où de grandes insuffisances en matière de valorisation de la recherche.³⁵

Par ailleurs une loi sur les sociétés de capital investissement a été promulguée en 2006³⁶ mais ces sociétés ne sont pas encore opérationnelles. Cette loi définit ces dernières ainsi : « La société de capital investissement a pour objet la participation dans le capital social et dans toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation ».

³⁴ http://www.assisesdelindustrie.dz/documents/document_service_5_14106.pdf

³⁵ Ministère de L'industrie et de la promotion des investissements, op cit, PP 21-22.

³⁶ Saadoun. R, « La privatisation des entreprises industrielles en Algérie : Analyse, histoire et développement », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2012, P 209.

Une réforme de l'enseignement supérieur a été entamée en 2009 par la création d'écoles préparatoires aux grandes écoles en vue de former une élite. Nous constatons que des efforts sont réalisés pour créer un système d'innovation mais il reste beaucoup à faire.

L'Algérie a effectivement besoin de développer l'innovation si on considère certains indicateurs de la capacité d'innovation d'un pays comme les brevets déposés, la part des exportations high-tech dans les exportations de produits manufacturés ainsi que le contenu technologique de la valeur ajoutée industrielle.³⁷

c- Le développement des ressources humaines

Le développement des Ressources Humaines s'articule en deux volets. Tout d'abord la formation d'une nouvelle élite managériale capable de donner une impulsion à l'industrie algérienne. D'autre part la formation de la main d'œuvre afin d'en améliorer la productivité et que celle-ci puisse se saisir des innovations mises en place. Le taux d'encadrement est estimé à 5% dans l'industrie et les besoins de formation en management sont évalués à 120 millions d'heures.

La promotion de l'investissement dans le capital humain n'ayant jamais été considéré comme primordial en Algérie, la nouvelle stratégie industrielle (NSI) insiste sur la nécessité d'une politique de communication allant dans ce sens qui doit par ailleurs être appuyée par des incitations publiques à la formation au sein même des entreprises. La constitution d'un réseau d'écoles de management incombe également à l'État qui doit par ailleurs encourager l'enseignement de l'économie et du management en y consacrant davantage de moyens. L'objectif est d'aboutir à la formation d'une « élite de l'entreprise » fondée sur l'excellence et la méritocratie³⁸. L'Algérie ne se distingue pas à ce jour par l'existence d'une Grande Ecole, genre Business School, ou d'un réseau de centres de ressources en formation-conseil qui appuient les entreprises et forment au commerce et aux affaires, à la gestion et au leadership organisationnel, et ce malgré les lourds investissements matériels consentis depuis l'indépendance dans différents domaines de la vie économique et sociale.

³⁷ Loi 06-01 du 24/06/2006 relative aux sociétés d'investissement.

³⁸ Saadoun. R, op cit, P 214.

Il y a une forte corrélation entre la marginalisation de la formation et les faibles niveaux de performance des entreprises nationales. Aujourd'hui, toutes les recherches et études réalisées à la faveur des programmes de restructuration et de mise à niveau des entreprises algériennes sont unanimes pour souligner que les déficits majeurs ne relèvent pas tant de l'ordre des ressources financières et matérielles que de l'ordre des ressources managériales et plus spécifiquement des ressources humaines.

d- La Politique de mobilisation de l'investissement direct à l'étranger (IDE)

L'IDE est vu comme un facteur qui peut être un puissant levier de mise à niveau et de restructuration de l'industrie manufacturière et de l'amélioration de la productivité nationale, c'est-à-dire de la compétitivité internationale de l'économie. L'IDE est prévu d'être un catalyseur de la compétitivité et de l'exportation. C'est un moyen efficient d'intégration économique, capable de concilier des demandes domestiques diverses avec les exigences du marché mondial. L'attractivité est créée par :

- Des mesures financières (subventions et fiscalité).
- La structuration et la qualité de fonctionnement de l'économie nationale (cadre réglementaire et juridique, infrastructures, capacités humaines etc.)³⁹
- La politique d'attraction des IDE devrait être menée selon trois critères :
- Les IDE avec transfert de technologie
- Les IDE avec marché d'exportation
- Les IDE comme simple extension des marchés traditionnels.⁴⁰

3-2 La situation de l'économie algérienne et la réussite de la nouvelle stratégie industrielle

L'absence d'un environnement économique et technique favorable à la réussite de la NSI est une source de difficultés et de contraintes qui « décourageant le bon déroulement et la réussite de cette nouvelle politique industrielle. Les facteurs de

³⁹ Chignier, A, « Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, Le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement », Séminaire Economie Nationale du Monde Arabe, Université Lyon 2, 7 septembre 2009, P 63.

⁴⁰ Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, op cit, PP 325-345.

blocage ont été maintes fois analysés; ils ont été souvent attribués aux nombreuses difficultés liées à l'environnement, notamment :

- Le manque de visibilité de la politique nationale en matière d'investissement ;
- Une mauvaise gestion du foncier ;
- La faible performance du système financier;
- Les retards considérables accumulés en matière d'infrastructures de base ;
- Les lenteurs des procédures administratives;
- Le non disponibilité d'informations fiables concernant le marché national;
- Le poids de l'économie informelle ;
- Les dysfonctionnements du marché du travail;
- Le manque de coordination entre les divers acteurs concernés par l'investissement
- La conjoncture sécuritaire ;
- Le déficit de communication de notre pays à l'étranger ; ...etc.

Toutes ces entraves sont sans aucun doute bien réelles ; dans le nôtre point de vue est que les facteurs de blocage majeurs résident surtout dans les aspects suivants :

a) Rareté du foncier industriel

Hormis les opérateurs du secteur public, qui bénéficient d'assiettes foncières conséquentes, souvent sous-utilisées, tous les opérateurs privés considèrent que le foncier industriel est un des plus grands handicaps de la politique industrielle actuelle du gouvernement. La rareté des surfaces impose aux opérateurs d'acheter, à prix d'or, et en seconde main, les terrains nécessaires à leurs investissements⁴¹. Le constat selon les statistiques de l'Agence nationale d'investissement et de régulation foncière (Aniref) de la fin de l'année 2009 à la fin du premier trimestre de 2011 montre qu'il est

⁴¹ Pour plus d'informations voir MIPI, op cit, PP290-292.

rare de trouver un terrain industriel pour plusieurs centaines de demandes d'investissement. Un grave déficit du foncier industriel est enregistré. Il bloque ainsi des milliers de projets d'investissement. La demande en revanche est plus forte. «Les disponibilités foncières potentielles sont estimées à 11 600 biens fonciers et immobiliers».

Selon les mêmes données de l'Aniref, 227 actifs (dont la superficie est évaluée à 304 hectares) dans 30 wilayas ont été proposés à la concession. 71% de ces actifs ont été adjugés, soit 161 l'équivalent de 211 hectares. Des résultats infimes par rapport à la voracité d'un potentiel important de projets d'investissement. «Malgré les prix, tout ce que nous avons proposé à la concession a été pris par les investisseurs. La demande est plus importante que l'offre».⁴²

b) L'existence d'un important secteur informel

La présence d'un marché informel important freine la croissance saine des entreprises du fait du manque de transparence et du « détournement » des ressources financières de l'entreprise vers l'extérieur. Il participe à la désorganisation des marchés par l'installation d'un commerce parallèle et d'une concurrence déloyale. Face à cette concurrence déloyale, et en l'absence de contrôles efficaces, beaucoup d'opérateurs nationaux se retrouvent en situation très difficile, au point de se retrouver contraints à abandonner la production et devenir importateur-commerçant.⁴³

Selon une étude du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les revenus annuels du secteur informel avoisinent les 6 milliards d'euros (600 milliards de dinars), soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens pour l'année 2009. Les pertes du Trésor public dues à cette activité viennent s'ajouter, selon le FCE, à celles des organismes publics tels que la CNAS (sécurité sociale) qui voit s'évaporer 1,2 milliards d'euros de prélèvements. « Ces estimations ne tiennent pas compte des pertes fiscales liées à la fraude sur les importations qui pourraient atteindre des montants considérables en droits de douanes, TVA, IRG et IBS », affirme l'étude. Le déclin de

⁴² Laggoune. N, « Les champions nationaux en Algérie. Mythe ou réalité, [http : // www. Caré-dz.org](http://www.Caré-dz.org), 2010, P 06.

⁴³ www.algerie300.com/Algérie/rareté-du-foncier-industriel-un-Frein-qui-bloque-Les-investissements/3 janvier 2012.

la production industrielle est dû, selon l'étude, en grande partie à la concurrence déloyale. «Il traduit la part accaparée par les importations dans l'offre et celle prise par le marché informel dans la satisfaction de la demande », souligne le FCE. Les importations n'ont pas cessé d'augmenter depuis 2000 avec un rythme annuel moyen de 15%. «La hausse des importations en provenance de pays émergents à partir desquels il est plus facile d'organiser la fraude est un indice révélateur », note l'étude du FCE.

Selon la même étude, le secteur informel emploie 1,78 millions de personnes, soit 22% de l'ensemble de la population active. « En tenant compte de l'emploi informel dans le secteur formel et de l'emploi occasionnel de personnes qui déclarent travailler de temps à autres, l'emploi informel serait en réalité de 32% de l'emploi total.

Le secteur informel devient de plus en plus attractif et son poids est donc logiquement en augmentation. Comme il concurrence le secteur officiel de façon déloyale, le secteur officiel s'affaiblit de plus en plus, l'offre officielle diminue, et le secteur informel devient d'autant plus attractif.⁴⁴

c) Des banques frileuses et une absence de culture exportatrice

Les banques algériennes, publiques ou privées, ne jouent pas leur rôle dans la vie économique du pays et vis-à-vis de l'entreprise¹, un manque de réactivité et de prise de risque. En plus des lenteurs constatées dans les opérations courantes, l'octroi d'un crédit nécessite entre 6 mois et 3 ans et oblige l'opérateur à fournir des garanties exorbitantes pouvant aller jusqu'à 2 à 3 fois la valeur du prêt, sans considération de la rentabilité intrinsèque du projet.

Le faible niveau des exportations hors hydrocarbures (1 milliard \$ en 2009) est le résultat d'une absence de culture exportatrice des entreprises algériennes, habituées à un marché local orienté vers la demande. Avec l'ouverture des frontières, la concurrence frontale avec les produits d'importation, souvent de meilleure qualité met crûment en lumière la nécessité d'une mise à niveau urgente. Hormis quelques exemples (AAHP qui exporte 30% de son CA en produits vétérinaires, MFG du

⁴⁴ Laggoune. N, op cit, P 06.

groupe Cevital pour le verre plat), les exemples d'entreprises fortement exportatrices restent rares. Il n'existe aucune aide efficace, ni de préparation des différents acteurs (banques, douanes, ports et aéroports, etc..) à un tel processus. L'ensemble du dispositif est orienté vers les importations (39 milliards \$ en 2009). Les aides à l'exportation sont soit inopérantes soit difficiles à obtenir. Tous les opérateurs souhaitant exporter avouent avoir prospecté exposé et commercialisé leurs produits par leurs propres moyens.

SECTION 2 : la contribution de l'industrie dans le développement local

1- La part de l'industrie dans le PIB

La situation de l'industrie en Algérie, reste encore fragile et de sérieuses menaces la guettent. Le pays s'est complètement désindustrialisé d'autant plus que la part du secteur dans le Produit intérieur brut (PIB) ne dépasse pas les 5%. C'est un taux insignifiant estiment les économistes. Ce qui classe l'Algérie parmi les pays les moins industrialisés dans le monde.

Cette contribution, faut-il le noter, n'est pas importante en comparaison aux pays similaires à l'Algérie. Des mesures ont été prises pour tenter de réindustrialiser le pays mais en ciblant les entreprises (EPE) les plus importantes afin de créer un noyau dur. D'où la sélection de 14 EPE pour une mise à niveau dont une enveloppe de 400 milliards de dinars a été dégagée.

Il a été, également, décidé de ranimer le secteur des textiles et de la confection en lui allouant un montant d'environ 200 milliards de dinars à cela, s'ajoutent d'autres actions telles que la création d'un Fonds national d'investissement, la mise à niveau des PME/PMI, la naissance de 100 000 PME et la dotation de l'industrie d'un budget de 2 000 milliards de dinars, dans le cadre du programme 2010-2014. Il y a eu des efforts sensibles des pouvoirs publics mais cela a été fait sans une véritable stratégie. Des experts financiers soutiennent que la formule 51%/49% n'encourage pas les investissements directs étrangers (IDE). Ils en veulent pour preuve le nombre d'IDE qui ne cesse de diminuer. Or, sans les IDE, l'Algérie ne peut construire une économie

densifiée, diversifiée hors hydrocarbures et compétitive, c'est-à-dire pleinement intégrée dans la mondialisation.

Des économistes demandent si l'Etat ne trouvera pas intérêt en préparant le secteur de l'industrie à sa privatisation. Car, il n'est pas imaginable que l'on puisse tenir le secteur sous perfusion en permanence grâce à l'embellie financière qui, elle, n'est pas durable. Ces subventions financées à partir des revenus des hydrocarbures, n'ont pas de contrepartie économique, comme l'atteste l'état peu enviable du secteur industriel. Il existe une contradiction puisque, d'un côté, les pouvoirs publics veulent revivifier le secteur des textiles et, d'un autre, on encourage l'importation de la friperie ! Face à un tel constat, l'Algérie doit savoir ce qu'elle veut faire en matière d'industrie. Il faut cibler alors les secteurs à prendre en charge en priorité comme l'agroalimentaire qui est tout destiné à faire partie des créneaux les plus prioritaires.

Si l'Etat veut développer son industrie, il doit se doter d'une vision, d'une stratégie et d'une feuille de route. Il faut une cohérence dans les objectifs recherchés, encourager l'acte d'investir, lever toutes les entraves à l'image de la formule 51%/49%, inciter les opérateurs à l'exportation et non à l'importation, et imposer une régulation afin de faire respecter les lois de la concurrence et la lutte contre l'informel. Sur un autre registre, l'Etat algérien doit réformer et moderniser son système bancaire pour permettre l'émergence d'un marché financier qui demeure la voie privilégiée de financement dans une économie de marché.

Par ailleurs, l'Etat doit assurer un minimum de protection de l'économie nationale, notamment les industries renaissantes, comme le font tous les pays développés. Le développement de l'industrie dans notre pays est non seulement une ambition mais aussi une nécessité vitale afin d'élargir les sources créatrices de richesses.

2- Les atouts du développement industriel

2-1 La création d'entreprise

L'innovation, qu'elle concerne le produit ou le procédé de fabrication est intimement liée à l'entrepreneuriat. Ce dernier ne peut exister sans la création de nouvelles entreprises. Une enquête réalisée par l'office national des statistiques d'Alger montre que le nombre d'entités économiques existant au niveau national est de

934 250. Ces entités sont essentiellement concentrées dans le milieu urbain (plus de 83%). Par secteur juridique c'est le secteur privé qui occupe la première place avec un taux de 98%. La création des entreprises dans le privé a été favorisée par la mise en œuvre du processus de privatisation de l'économie induit par le programme d'ajustement structurel de la décennie 1990 ainsi que par la promulgation des codes des investissements de 1993, de 2001 et de 2006 (certains avantages ont été revus). Ce processus englobe aussi bien la création d'entreprises privées que la privatisation des entreprises publiques déstructurées.

La tertiarisation de l'économie en Algérie n'est pas une tertiarisation post industrielle comme dans les économies développées où elle est induite par les gains de productivité du travail et la demande de services, elle relève plutôt d'un fait stylisé dans les pays en développement selon [KALANTZIS 2005]. Un fait stylisé qu'il relie à l'asymétrie de l'évolution sectorielle : « la taille du secteur producteur de biens non échangeables (qui comprend en général les services et la construction) augmente relativement à celle du secteur producteur de biens échangeables (l'industrie manufacturière) avant la crise ».

La part des entités activant dans les domaines scientifique et technique est presque insignifiante (3% du total des entités) et pour la plupart de création récente (23 331 sont créés entre 2000 et 2011).

- Les dispositifs publics de création d'entreprises

A partir de 2001 l'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993. L'ANDI véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux. Elle est destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US. Ces investissements vont bénéficier de l'exonération des droits de douanes pour les équipements, la franchise de la TVA, l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné, l'affranchissement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans. Outre les

exonérations fiscales, ces investissements bénéficient des avantages multiples tels que l'octroi de prêts non rémunérés, bonification des taux d'intérêts bancaires sur les équipements. Ce dispositif vise à stimuler l'industrie et s'inscrit dans la logique d'attractivité du territoire, car il fait appel à des investissements nationaux et étrangers.

Le dispositif ANSEJ vise un double objectif : créer des PME et des emplois. Mis en place dès 1997, il intervient dans le soutien à la création et le financement de la microentreprise par des jeunes dont la tranche d'âge est (19-40ans), pour les montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions de dinars. Sa mission est de favoriser la création des activités des biens et services par des jeunes promoteurs ainsi que d'encourager toutes formes d'actions et des mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

L'ANSEJ a pour mission de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes chômeurs porteurs de projets durant toutes les phases jalonnant le processus de création de leurs microentreprises. L'ANSEJ accorde aux jeunes promoteurs trois prêts non rémunérés : Un prêt de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile. Un prêt de 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires. Un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur.

Un prêt non rémunéré octroyé par l'ANSEJ et modulé selon le niveau de financement .Bonification des taux d'intérêt bancaires à raison de 50 % en zones normales et 75 % en zones spécifiques. Ces taux passent à 75 % en zones normales et 90 % en zones spécifiques quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche.

Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre du projet, franchise de la TVA pour les acquisitions des biens d'équipement et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement, l'application du taux réduit de 5% en matière de droit de douanes

pour les biens d'équipement importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement et exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des microentreprises, exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de construction et de l'IBS, de l'IRG, du VF, de la TAP pendant une période de (03) trois années.

Dans le cadre de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC initialement créée pour prendre en charge les chômeurs licenciés des entreprises publiques, se transforma en 2004 en dispositif œuvrant à soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement. Le dispositif CNAC, vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans, qui investissent dans les activités industrielles et/ou de services, sauf la revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 5 millions de dinars. Elle inclue un système de prêt (prêt initial à taux 0 et prêts à taux bonifié), un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque. La CNAC offre un accompagnement pour les promoteurs. En effet, le souci de préserver les microentreprises nouvellement créées d'une mortalité précoce, des sessions de formation à la gestion d'entreprise en direction des chômeurs promoteurs sont assurées, périodiquement, par des conseillers animateurs. En plus de cet appui, il est prévu d'octroyer aux promoteurs éligibles, plusieurs avantages qui sont, la bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires, la réduction des droits de douanes, l'exonération fiscale et parafiscale, le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC.

2-2- Création d'emploi

Il est indéniable que la croissance économique constitue la principale source d'emplois, et on ne peut concevoir de création d'emplois sans la création d'entreprises. Le développement du capital humain étant le principal moteur de la croissance économique.

En Algérie, la création d'emplois a connu une évolution contrastée au cours des trois décennies passées. Durant les années 1980, la création d'emplois était surtout le résultat de la réalisation des plans de développement axés sur l'industrialisation des

années 1970. La décennie 1990, sera à l'inverse marquée par une baisse de plus en plus rapide de la perte d'emplois induite par la baisse des investissements et la fermeture des entreprises dû essentiellement à la mise en œuvre du PAS. L'amélioration de la situation financière de l'économie qu'a induite la remontée des prix des hydrocarbures durant les années 2000, poussera les autorités à remédier au déséquilibre du marché du travail exprimé par des taux de chômage très élevés. Ainsi, des plans de développements de moyen terme financés par l'Etat et portant sur les dépenses d'infrastructure seront lancés : le premier en 2001, il s'agit du plan de soutien à la relance économique; le second 2005, c'est le plan complémentaire de relance économique; un troisième en 2009 et enfin celui de 2014 en cours de réalisation.

Tous ces plans ont pour objectif la création d'emplois directs et indirects en stimulant la création d'entreprises dans les secteurs liés aux infrastructures. Ces plans ont certes permis de réduire le taux de chômage mais ce dernier reste toujours élevé et marqué par un changement de structure.

2-3 La création des richesses

Les théories modernes de la croissance économique insistent que la croissance est un processus permanent de l'innovation technologique, de la modernisation et de la diversification de l'industrie qui permet l'amélioration des différents types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels qui constituent le contexte du développement de l'entreprise et la création qui peuvent être décrites brièvement comme transformation structurelle de l'économie.

L'industrialisation peut modifier la structure économique aux activités économiques modernes et peut être considérée comme une source d'externalités positives pour les autres secteurs. Il augmenterait par conséquent l'augmentation potentielle de l'économie et par conséquent faciliter le développement économique.

L'industrialisation peut être appréciée comme un outil essentiel dans création des postes de travail, de réduction de la pauvreté et de la promotion des politiques du développement régionales. De plus, elle peut stimuler le progrès technologique et l'innovation qui peuvent être considérés comme des gains de productivité. En effet, les

pays développés ont découvert le rôle crucial de l'industrialisation incluse par la grande part du secteur industriel dans le PIB et ont soutenu leurs industries à travers les politiques ciblées et les investissements appropriés dans leurs institutions.

3- Les obstacles du développement industriel

Malgré de multiples tentatives engagées par les pouvoirs publics pour les redynamiser, elles restent, dans la pratique, livrées à elles-mêmes et sans moyens réels (ni juridiques, ni financiers) pour faciliter la gestion quotidienne des entreprises implantées dans leur enceinte et, encore moins, pour servir de base à une politique efficace de promotion industrielle.

Les problèmes que pose la gestion du secteur industriel sont multiples et les insuffisances criardes ; on peut citer :

- La délimitation aléatoire des zones industrielles, leurs enceintes étant régulièrement envahies par les constructions illicites, les commerces informels et les terrains détournés quelquefois vers des activités sans lien avec l'industrie.
- La prolifération des comportements spéculatifs par des promoteurs indécis.
- L'absence de disponibilité de structures de gestion des services communs de base : eau, électricité, routes, voiries, assainissement, éclairage, sécurité ; etc. La qualité des services assurés à ce titre est souvent défectueuse.
- L'incapacité à faire face à des problèmes environnementaux tels ceux créés par les rejets intempestifs de déchets ou d'effluents industriels.

Compte tenu de cette situation, le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) préconise d'introduire la notion de gestion paritaire des zones industrielles en donnant au secteur privé la capacité d'intervenir dans un cadre de partenariat public/privé, ce qui aura pour effet de mettre un terme à l'inefficacité de la gestion actuelle.

Les sociétés de gestion des zones industrielles étant des sociétés par actions, l'ouverture du capital de ces sociétés au privé national serait dans ce cas une opportunité remarquable de construire un puissant Partenariat Public/Privé au bénéfice de l'économie nationale.

Conclusion

L'industrie algérienne a connu beaucoup de défis dans la période transitoire du pays après son indépendance passant par la crise qu'a vécu le pays la fin des années 1980. L'Etat algérien connu pour le seul monopole de l'industrie a donné davantage d'importance au secteur publique tout en négligeant le privé et ce pour monopoliser l'essor de l'économie.

Le recours à la privatisation était une chance pour donner un nouveau souffle à l'économie algérienne et parvenir à améliorer l'état de son industrie. Les multitudes réformes enregistrées ne reflètent que l'incapacité de l'Etat à faire face à toutes les menaces qui pourront introduire le pays dans une crise son fin.

L'industrie est toujours l'indicateur d'une économie forte, son impact sur l'environnement socio-économique du pays se voit clairement et ça a aidé le pays à souffler plus au moins et réduire les importations des matières essentielles tout en avantageant le produit national. Néanmoins, l'existence d'un portefeuille de projets d'investissements, d'un marché potentiel important, en plus des avantages compétitifs certains (faibles coûts de l'énergie, faibles salaires, disponibilités de compétences techniques, situation géographique....) permettent de penser à la possibilité d'une véritable relance de l'investissement industriel si l'Etat arrive à jouer correctement son rôle de régulateur en réduisant les coûts d'opportunités pour les nouveaux investissements et ne permettant la transformation profonde du système bancaire afin de servir l'économie sans l'asservir.

Dans le prochain chapitre, nous allons donner l'exemple de la wilaya de Bejaia en Algérie, cela en accentuant notre travail sur le rôle de l'industrie et son impact au développement local dans la wilaya.

Chapitre 3

Essai d'analyse de l'impact
du secteur industriel sur
le développement économique
de la wilaya de Bejaia

Introduction

Après la présentation des deux premiers chapitres concernant le cadre théorique de notre travail où nous avons évoqué en détail dans le premier chapitre le développement local et dans le deuxième chapitre le secteur industriel en Algérie, nous allons essayer dans ce chapitre d'illustrer le cas théorique par une étude de cas.

Cette étude de cas nous a amené à effectuer un travail de terrain au sein de la wilaya de Bejaia afin de tester les hypothèses de notre recherche et par la suite d'apporter une réponse valable à notre problématique.

Nous présenterons tout d'abord la wilaya de Bejaia, le territoire, la population ainsi les secteurs économiques (agriculture, tourisme, pêche,...) pour la première section de ce chapitre. Puis, nous tenterons d'analyser la situation du secteur industriel dans la wilaya de Bejaia, par la présentation des différentes zones industrielles et des zones d'activités existantes, les différents types d'industrie et branches d'activités ainsi leurs disposition et répartition spatiale au niveau de la wilaya à la seconde section.

Enfin, nous allons traiter, analyser globalement les informations obtenues lors de notre travail de terrain et faire une synthèse de différentes réponses fournis par les acteurs de la wilaya de Bejaia.

Section 1 : Présentation de la wilaya de Bejaia :

Dans cette première section, pour mener bien notre travail, nous avons jugé important de présenter le terrain où notre investigation a été effectuée. Il est nécessaire de faire une présentation géographique et économique de la wilaya de Bejaia.

Dans cette première section, nous allons donner une présentation de notre territoire d'étude sur deux volets ; nous présenterons la wilaya dans son cadre géographique et économique, nous essaierons de montrer les atouts et les faiblesses de cette dernière. Dans la présentation géographique nous intéressons au territoire, au climat, aux ressources hydriques et à sa démographie. Dans la présentation économique, nous intéressons aux infrastructures des transports, les infrastructures de formations, le commerce et la distribution, la pêche et l'aquaculture, l'industrie, tourisme, les TIC et l'énergie et les mines.

1. Territoire et population

1.1 Territoire

Le territoire est le théâtre de toute activité sociale et économique, la nature et la complexité de ces pratiques attribuent à chaque territoire un ensemble de caractéristiques qui le rend différent des autres.

Le territoire administratif de la wilaya de Bejaia recèle des particularités importantes que ce soit son organisation administrative, géographique, démographique comme d'autres territoires la présence des infrastructures de base, d'un tissu d'entreprises, d'institutions et d'un système productif important ...etc.

➤ Organisation administrative

La wilaya de Bejaia se situe au nord-centre-est de l'Algérie. Elle fait partie des 48 wilayas que compte le pays, créée lors de découpage administratif de 1974, elle était organisée en Daïra et 28 communes, son organisation a été modifiée en 1984 instituant 19 Daïra et 52 communes. Elle a des limites administratives avec cinq (05)

wilayas ; la wilaya de Jijel à l'est, Bouira et Tizi-Ouzou à l'ouest, et les wilayas de Sétif et Bordj Bou Arreridj au sud.

➤ **Situation géographique**

Le territoire de la wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 384 Ha, géographiquement, elle est limitée à l'est et au sud par la chaîne montagneuse des Babors auxquels viennent souder les Bibans au sud, la mer Méditerranée au nord et les crêtes de Djurdjura à l'ouest complète les limites géographiques de la wilaya.

Elle est caractérisée par la prédominance des zones montagneuses, elle se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam, on peut distinguer :

a – La plaine côtière

D'un étendu de 30 Km de longueur et 200 M à 2 000 M de largeur de l'embouchure de l'ouest de la Soummam à l'ouest de l'embouchure de l'ouest de Agrioun à l'est. Elle se caractérise par une bande de terre plate et fertile et avec de longues plages. Dans cet espace territorial de la wilaya, le tourisme peut s'associer à l'agriculture. Cette plaine est ponctuée par quatre agglomérations (Tichy, Souk-El-Tenine, Aokas et Melbou), reliés par la RN9 qui se prolonge par la RN 43 à partir de Souk-El-Tenine pour aboutir à Jijel.

b- la vallée de la Soummam

D'une longueur de 80 Km sur 2 à 4 Km de large entre deux massifs montagneux des Bibans-Babors à l'est et Djurdjura à l'Ouest. Cette vallée est serpente à la rivière de la Soummam, débouche vers le sud à Ighram, El Asnam (Bouira), elle aussi offre des espaces de terre fertile et cache des nappes d'eau importante. La vallée est aussi marquée par l'implantation d'importants agglomérats dispersés le long de la RN 26.

c- Les zones de montagne

C'est l'ensemble de montagnes des Bibans-Babors et Akfadou-Gouraya, elles occupent les trois quart de la superficie de la wilaya, avec des pentes parfois supérieurs à 25%.

1-2 Population

Le recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2008 par le gouvernement fait ressortir une population de la wilaya de Bejaia estimée à 912 577 habitants. En 2017, selon la direction d'emploi de la wilaya de Bejaia la population totale de la wilaya est évaluée à 966 670 habitants.

Le rythme d'évaluation de la population de la wilaya de Bejaia connaît un ralentissement depuis le recensement de 1998. Le volume démographique entre les deux recensements de 1987 et 1998 a été évalué avec un taux moyen d'accroissement annuel de 1,93% par contre entre les deux derniers recensements, il a été évalué à 6,59%.

Tableau n° 1 : l'évaluation de la population

Année	Population
1998	856 844
2008	912 577
2017	966 670

Source : Annuaire statistique (2017), direction d'emploi

Tableau n° 2 : Répartition de la population par sexe

Sexe	Nombre	%
Masculin	493 190	51
Féminin	473 480	49

Source : Annuaire statistique (2017), Direction d'emploi

La population de la wilaya de Bejaia est répartie d'une manière équilibrée entre les deux sexes, malgré qu'il existe une légère prédominance masculine (51%), comme nous le montre le tableau.

➤ La densité humaine

Tableau N°3 : Répartition de la population par daïra et par sexe

DAIRA	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
BEJAIA	106225	102490	208715
AMIZOUR	40225	38535	78760
TIMEZRIT	14280	13065	27345
S. EL-TENINE	18240	17560	35800
TICHY	19735	19375	39110
IGHIL-ALI	12890	12585	25475
DARGUINA	22715	21780	44495
AOKAS	15355	14905	30260
ADEKAR	12815	12675	25490
AKBOU	42470	41555	84025
SEDDOUK	24960	23925	48885
TAZMALT	26085	25615	51700
CHEMINI	19855	18880	38735
BARBACHA	11905	11635	23540
OUZELLAGUEN	12245	11780	24025
SIDI-AICH	21815	20325	42140
EL-KSEUR	28100	26360	54460
KHERRATA	34815	33180	67995
B- MAOUCHE	7210	6985	14195
TOTAL WILAYA	491940	473210	965150

Source : direction de l'emploi

La population de la wilaya de Bejaia est répartie inégalement sur le territoire, la densité humaine moyenne est d'ordre de 283 habitants par Km². Mais cette moyenne ne reflète pas la réalité sur le terrain, elle existe des communes à forte densité et d'autres à très faible densité. Nous observons une forte densité avec des pointes de plus de 1 812 habitants par Km² dans les communes de Sidi-Aich, Bejaia et Akbou. En revanche de très faible moyenne de densité humaine de 24, 49, 60 habitants/Km² respectivement dans les communes de Beni Ksila, Ighil Ali et Toudja. La forte densité de la commune de Sidi-Aich est 6 fois plus que celle de la wilaya cela lié à la superficie de la commune qui est de 7,7 Km². Par contre la forte concentration à la commune d'Akbou et la commune de Bejaia est due à l'attractivité du ses deux pôles (Bejaia et Akbou), qui attirent de plus en plus des populations en recherche des meilleures conditions de vie (emploi, éducation, logement, santé, ...).

La population urbaine est de l'ordre de 314 230 habitants soit 34,34% de la population totale de la wilaya, la croissance d'urbanisation a évolué de 3 points par rapport à 2002 où la population urbaine était de 31,89%.

Tableau n° 4 : le bassin de la population par daïra

N°	Commune	Total
1	Bejaia	208 715
2	Akbou	84 025
3	Amizour	78 760
4	Kherrata	67 995
5	El Kseur	54 460
6	Sidi aich	42 140
7	Tazmalt	51 700
8	Timezrit	27 345
9	Ouzellaguen	24 025
10	Seddouk	48 885

Source : Annuaire statistique (2017), la direction de l'emploi

La population de la wilaya de Bejaia se caractérise par l'importance de son habitat groupé, c'est-à-dire des constructions plus distantes des unes des autres. Le chef-lieu de la wilaya reste le plus urbanisé, la ville de Bejaia avec 208 715 habitants, cela est due à plusieurs facteurs :

- Le centre urbain hérité du colonialisme.
- Les projets post indépendance, la zone industrielle, zone administrative et zone d'habitat urbain nouvelle.
- La ville bénéficie d'une université et plusieurs résidences universitaires.

Suivi par la daïra d'Akbou avec 84 025 habitants, la daïra d'Akbou aussi bénéficie d'une zone industrielle et d'une zone d'habitat nouvelle. Les deux daïras, Amizour et Kherrata avec concentration de population importante de l'ordre 34 494 habitants pour Amizour et de 35 950 habitants pour Kherrata.

1.3. L'emploi

Selon les données récoltées au sein de la direction de l'emploi de la wilaya de Bejaia, la population occupée totale à la fin de premier trimestre de l'année 2017 est d'environ 332 246 représentant ainsi 34,37 % de la population totale de la wilaya. La population active, quant à elle, est estimée à 304 505 personnes donnant ainsi un taux de chômage de 8,37%.

La wilaya de Bejaia connaît un dynamisme économique assez important, malgré son territoire contraignant et l'insuffisance des ressources. La situation géographique de bejaia est stratégique par rapport a l'espace régional, national et international.

La population du territoire d'étude est importante et elle est répartie sur tout le territoire d'une manière aléatoire où on trouve une densité importante au niveau du chef-lieu ainsi qu'à d'autres communes telle qu'Akbou, et d'autres communes qui ne connaissent pas de densité à titre d'exemple Ighil Ali. Nous essayons de voir à partir du tableau suivant la population active au niveau de la wilaya.

Tableau N°5 : population active au niveau de la wilaya de Bejaïa

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017 (1 ^{er} trimestre)
Population active	347 700	351 180	353 350	355 330	373 830	378 840	381 220	383 650	332 246
Taux d'activité	38	38	38	38	40 %	40 %	40%	40%	34%
Population occupée	305 980	307 280	310 950	312 690	328 970	333 380	335 475	337 615	304 505
Taux de chômage	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	8,37%

Source : direction de l'emploi

Nous constatons à travers ce tableau l'évolution de la population active de l'année 2008 jusqu'au premier trimestre de l'année 2017, ce qui montre que la population de la wilaya est jeune, et elle est en phase de croissance. La population occupée représente un taux de 87% du total de la population active. Le taux de chômage reste très important même si il a connu une baisse lors du premier trimestre de cette année 2017 alors que depuis 2008 il a connu une stabilité sur un taux de 12% de 2008 à 2015.

Tableau N°6 : La répartition de la population occupée par branche d'activité et par sexe

Branches	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture	6399	262	6661
Industrie	36476	6079	42555
BTPH	56401	2948	59349
Commerce et services	89111	14181	103292
Administration	49263	43385	92648
TOTAL	237650	66855	304505

Source : direction d'emploi

La répartition de la population occupée par branche d'activité, comme illustré sur le tableau N° 6, nous montre une forte présence dans le « commerce et services » avec 103 292 emplois, suivi par BTPH et l'industrie avec respectivement 59 349 et 42 555 emplois. Le sexe masculin reste quasi dominant en affichant un écart important entre le nombre d'employés masculins par rapport aux employées féminins.

2. Les infrastructures de transports

La capacité des espaces aménagés à accueillir les activités ou à en créer dépend du niveau de développement des infrastructures de toutes natures et des équipements.

La wilaya de Bejaïa est relativement bien dotée en matière d'infrastructures de transports puisque tous les modes de transports y sont représentés : aéroport, port, chemin de fer, réseau routier. Cependant, ce potentiel est insuffisamment exploité et connaît des goulots d'étranglement.

a. Par voie routière

En matière de transport en commun, les ratios (0,65) en lignes de transport et en capacités offertes (72,83) (voir tableau n°) pour 1000 habitants, sans le recours à la voie ferrée, placent la wilaya d'une façon générale et les zones en situation très favorable. Toutefois, au regard du nombre de sièges offerts pour 1000 habitants (7,86 sièges), le transport inter-wilayas reste à organiser et à développer.

Les données relevées de l'annuaire statistique de la wilaya pour l'année 2016, indiquent que le parc de transport des voyageurs est détenu à près de 100% par le secteur privé.

L'activité des transports par taxis demeure, selon les informations recueillies auprès des services de la Direction des Transports de la Wilaya, très faible, sur les 4248 licences octroyées, seules 861 ont été mises en exploitation, soit tout juste le cinquième (20,27%) des licences accordées.

La capacité donc offerte par ce moyen de transport s'élève à 4305 places à raison de 5 places par taxi, soit environ un ratio de cinq (05) places pour 1000 Habitants. Ce ratio aurait gagné plus de 03 points, si les licences accordées ont été toutes mises en exploitation.

On relève, par ailleurs, de l'annuaire statistique de la wilaya pour l'année 2011, un vieillissement accentué du parc de transport par véhicules de tourisme et par autocars et bus. En effet, sur les 130.543 V.T et 5705 autobus recensés, 45.470 sont d'âge égal ou supérieur à 20 ans, soit le tiers (33,37%) du parc considéré, ce qui appelle un suivi permanent du contrôle technique des véhicules conformément aux normes et règles en vigueur et un renouvellement progressif dudit parc. Il est à souligner, toutefois, que les moyens utilisés pour l'activité du transport public de voyageurs et de marchandises et dont l'âge dépasse les 20 ans sont de l'ordre respectif de 29 et 6319, soit 0,98% et 44,18% des parcs concernés.

b. Par voie ferroviaire

Doté d'infrastructures appréciables (neuf (09) gares principales et trois (03) haltes), le système de transport par rail offre de grandes capacités pour le déplacement des citoyens et le transport de marchandises. Les données recueillies au niveau de la Direction des transports de Wilaya, indiquent qu'en moyenne 250 voyageurs ont eu à recourir, à ce système de transport pour leur déplacement journalier. La ligne ferroviaire, à voie unique, longue de 88,8 Kms, située dans le même couloir que la RN 26 constitue un important atout pour le développement des transports, notamment de voyageurs, pour peu qu'elle soit électrifiée.

La voie ferrée dispose de 11 gares implantées dans des agglomérations tout le long de la vallée de la Soummam (Beni Mansour, Tazmalt, Allaghan, Akbou, Ighzer Amokrane, Takrietz, Sidi-Aich, Ilmaten, El Kseur, Oued Ghir et Bejaia).

Le mode de transport par voie ferre est délaissé par les voyageurs, cela est dû au manque de confort, la lenteur, le manque de service dans le train. Conscient a cette situation. En 2008 l'acquisition d'une nouvelle locomotive rapide et moderne pour liaison Bejaia- Alger et offrant aux voyageurs un climat de confort.

c. par voie aérienne

La wilaya de Bejaia dispose d'un aéroport international dénommé « aéroport de Bejaia-Soummam- ABANE Ramdane ». L'aéroport a été inauguré en 1982 pour les vols nationaux et en 1993 pour les vols internationaux. Il est situé à 5Km de l'est de la ville de Bejaia. Sa configuration actuelle comprend les infrastructures aéroportuaires suivant :

La piste de l'aéroport ABANE Ramdane, s'étend sur 2400m de longueur et 45m de largeur qui est en béton bitumineux, de nature souple, résistance : 47/F/B/X/U (un Boeing 745 ne peut pas atterrir). L'aéroport dispose de deux pistes d'atterrissages : la piste 26 du coté est (mer) piste 8 côté ouest et aussi de 4 (parking). Plus de 179.228 voyageurs ont eu à recourir au transport par voie aérienne pour leur déplacement à l'étranger et 54.544 voyageurs pour leur déplacement à l'intérieur du pays, soit une capacité 800 voyageurs par jour.

d. par voie maritime

C'est sans doute qui a fait de Bejaia une ville ouverte sur la plus importante mer, la méditerranéen. Le port de Bejaia a une situation géographique privilégiée qui est, en fait, un relais entre l'Est et le Centre du pays, ainsi qu'une zone d'ouverture sur la mer pour l'arrière-pays. Il dessert un hinterland important et très vaste. La ville et le port de Bejaia disposent de dessertes routières reliant l'ensemble des villes du pays, de voies ferroviaires et d'un aéroport international, est délimité par :

-au nord par la route nationale RN 09 ;

-au sud par les jetées de fermeture et du large sur une longueur de 2 750 m ;

-A l'est par la jetée Est ;

- l'ouest par la zone industrielle de Bejaia.

Le porte de Bejaia est contrôlé par une entreprise publique économique, société par actions (EPE-SPA) depuis le 15 février 1989, son capital social de

l'entreprise est de 1 700 000 000 DA, détenues à 100 % par la Société de gestion des participations de l'État ports, par abréviation « SOGEPORIS ».

Le port de Bejaïa est formé de trois bassins :

-bassin de l'avant-port, destiné à traiter les navires pétroliers, ce bassin d'une superficie de 75 hectares est doté de trois postes à quai d'une longueur totale de 770 m (250, 260 et 260 m) et d'un tirant d'eau allant de 11,5 m à 12,90 m ;

-bassin du vieux port, dont la superficie est de 26 hectares et ses profondeurs de quai varient entre 6,10 et 7,40 m. Sa passe est large de 120 m et draguée à 10 m ;

-bassin de l'arrière port, accessible par une passe large de 120 m, dragué à 10 m ; sa superficie est de 60 hectares et les tirants d'eau varient entre 7,50 m et 9,30 m.

3. La formation professionnelle et l'enseignement supérieur

Le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage est complémentaire du secteur de l'éducation en ce sens qu'il représente un palliatif pour tous les enfants qui ont eu des problèmes dans leur cursus éducatif ou qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études pour diverses raisons sociales ou économiques voir même de santé, comme il reste le meilleur moyen de résorption des déperditions scolaires et le moyen le plus approprié pour éviter les fléaux sociaux liés à la délinquance juvénile.

La formation professionnelle en offrant un métier aux jeunes, met à leur disposition une passerelle vers la vie active et économique.

La formation professionnelle est aussi un débouché pour les jeunes qui ont pris délibérément l'option de s'orienter vers l'activité économique pour des questions d'aptitude personnelle.

Pour ce faire, il est important que les infrastructures y afférentes soient en quantité suffisante facile d'accès et surtout dispensant des formations de qualité, en adéquation avec le monde professionnel.

3.1 La formation professionnelle

L'examen des statistiques de la DPSB pour l'exercice 2014, fait ressortir que les infrastructures publiques du secteur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage consistent en :

- un (01) Institut National de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (INSFP) situé à Bejaia : capacité d'accueil de 400 places
- 25 Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) localisés dans 22 communes dont deux à Bejaia et deux à Akbou (un pour les filles et un pour les garçons)
- 6 annexes de CFPA d'une capacité de 600 places.

L'ensemble de ces infrastructures assure une capacité totale de 7400 places. Les établissements publics de la formation professionnelle sont soutenus par des équipements hors secteur d'une capacité globale de 2861 places à savoir :

- Des Écoles Privées Agréées au nombre de 28 d'une capacité de 1965 places assurant diverses spécialités dans différentes communes et dont la plupart se situent dans le Chef-lieu Bejaïa.
- L'École de formation Paramédicale à Aokas d'une capacité d'accueil de 766 places, mais qui n'est fréquentée que par 560 stagiaires filles, soit un taux d'occupation de 73% des capacités offertes. A fin 2012, 289 diplômés ont été délivrés.
- L'École Maritime de Bejaia qui assure la formation de 615 élèves, tous des garçons. Les capacités d'accueil ne dépassant pas les 100, on relève donc une surcharge qui représente six (06) fois les capacités réelles d'où une situation rendant les conditions de formation difficile et un rendement bas puisque les diplômés n'étaient qu'au nombre de 28 à fin 2012.

- L'École de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Bejaia d'une capacité très réduite de 30 stagiaires a dispensé en 2012 la formation pour 117 personnes dont 39 sont des filles, soit un taux de rotation de 390%.

La formation professionnelle est assurée aussi spécifiquement pour le secteur du tourisme par cinq (5) équipements de statut privé dans les spécialités ci-après:

- ❖ L'Administration hôtelière
- ❖ La Restauration,
- ❖ La Cuisine
- ❖ La Pâtisserie
- ❖ L'Accueil et la réception
- ❖ L'Agence de voyage.

En égard au nombre insuffisant des équipements et à la forte demande, chaque structure couvre des populations qui dépassent largement le territoire de la commune de son implantation. De ce fait afin d'éviter les déplacements difficiles pour les jeunes stagiaires, certains établissements disposent de structures d'accueil d'une capacité totale de 800 places pour 11 internats.

3.2 L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur dans la wilaya de Bejaia est d'une capacité globale de 48 000 places pédagogiques, toutes infrastructures confondues : amphithéâtres, salles de cours et de TD, laboratoires, etc.

Il est important de relever que la capacité globale du secteur de l'enseignement supérieur a pratiquement quadruplé entre 1998 et 2012, elle est passée de 10380 places en 1998 à 34480 places en 2008 pour atteindre 48 000 places à l'année universitaire 2016/2017, ce qui montre que l'université dans la wilaya est en pleine ascension.

En sus des infrastructures universitaires de base, l'université de Bejaia dispose de 28 structures complémentaires d'une capacité totale de 4610 places, dont :

- six (6) bibliothèques centrales qui sont soutenues par d'autres bibliothèques et salles de lecture de différentes capacités,
- une médiathèque,
- des salles Internet et d'audio-visuel, etc.

Les équipements de soutien sont au nombre de 531 unités d'une capacité de 1275, dont 263 bureaux sont mis à la disposition du corps enseignant soit une capacité de 739 places et les 268 autres bureaux, ils sont à usage administratif destinés à la gestion

4. Le commerce et distribution

L'activité commerciale connaît au regard de la demande sans cesse croissante une évolution continue matérialisée par un nombre croissant des registres de commerce, en particulier pour ce qui concerne la production dans le domaine de l'Agro-alimentaire.

Pour l'année 2015, et dans le but d'encadrer les différentes activités aux fins de veiller aux préoccupations des consommateurs, toute une série de mesures a été prise par la direction du commerce, allant du contrôle de la qualité des pratiques commerciales, au suivi des opérations d'importation et d'exportation, en passant par le contrôle des produits de base.

Ces différentes actions se font en collaboration avec des partenaires liés au commerce (le Centre National du Registre de Commerce, le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage, la Confédération du Patronat, etc. le nombre d'entreprise inscrites au registre de commerce de la wilaya de Bejaïa, se répartissent comme suit :

➤ Commerce de détail	: 3 281
➤ Commerce de gros	: 441
➤ Commerce de services	: 3 148
➤ Commerce d'importation et / ou d'exportation	: 512

5. La pêche et l'aquaculture

Caractérisé par un relief accidenté et un plateau continental très réduit et s'étendant sur 100 Km (soit une surface maritime globale de 9.630 km² et une superficie de pêche de 556,60 km²), la côte de la région de Bejaia dispose d'un potentiel intéressant en matière de production halieutique, avec la pêche côtière, la pêche hauturière et la pisciculture. Elle dispose aussi d'un potentiel intéressant en matière d'aquaculture en milieu continental, avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent (Oued Soummam, Oued Agrioun, Oued Djemaa, Oued Daas).

La zone d'intervention ou la zone de pêche réservée (ZPR) est de 7.408 Km² et le stock pêchable de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes. Ce stock est constitué essentiellement d'une espèce de poisson très répandue, l'espèce poisson bleu avec 80% (8.000 tonnes/an en moyenne); le reste est composé de poissons blancs, de crustacés et de mollusques.

6. L'agriculture

L'analyse diagnostique du secteur agricole comprend les aspects importants liés au foncier et aux structures foncières, aux systèmes de culture et d'élevage, aux niveaux de production, à l'emploi, aux structures d'aide et de soutien et aux programmes engagés au cours des dix dernières années.

Le territoire de la wilaya de Bejaia est occupé aux quatre cinquièmes par un relief montagneux prononcé. Les massifs de Bouhatem, du Djurdjura au Nord et les massifs de Bousellam et des Babors, au sud, sont séparés par la vallée de la Soummam, sur plus de 70 Km de long et 2 à 4 km de large.

Sur le plan de la superficie agricole, la Wilaya de BEJAIA couvre une superficie agricole totale (SAT) de 165 765 ha. A partir de cette SAT, on peut compter une surface agricole utile (SAU) de 130 965 ha, dont seulement 8 500 ha en irrigué (soit près de 6,5% de la SAU).

Comme pour de nombreuses zones montagneuses, la topographie constitue la contrainte principale. Une bonne partie de la SAT est composée de terres improductives (soit 3.587 ha) et des zones de pacages et de parcours, en piémonts et en montagne, représentant 36.651 ha (soit environ 12,5%).

7. L'industrie

L'ouverture de l'Algérie sur l'économie de marché et la mise en place d'un dispositif législatif et institutionnel qui favorise l'investissement privé local, national et international, permet au secteur industriel dans la wilaya de Bejaïa de se prospère, en particulier l'agro-alimentaire, bien que la wilaya n'ait pas une vocation agricole, elle est représentée comme un pôle industriel agro-alimentaire de premier rang à l'échelle nationale.

Nous notons que les entreprises de la wilaya de Bejaïa sont très compétitives et performantes, et la production de Bejaïa est écoulee sur le territoire national, même certains produits ont réussi d'imposée sur les marchés maghrébins, arabes et européens.

La wilaya de Bejaïa abrite une intense activité industrielle, réparties sur 03 zones industrielles (Bejaia, El Kseur, Akbou) et 20 zones d'activités réparties sur 20 communes. Le secteur est dominé par la branche agro-alimentaire, nous préférons de se focaliser notre présentation sur cette branche d'activité.

Bejaia abrite 46 unités industrielles agro-alimentaires implantées à travers tout le territoire de la wilaya, qui produisent une variété de produits (la farine, semoule, lait, viande, limonades, jus et eau minérales). Parmi ces entreprises, certaines ont une réputation internationale on évoque SPA CEVITAL, SARL SOUMMAM, SPA DANONE, SARL IBRAHIM et fils (IFRI). Le véritable poumon économique de la wilaya de Bejaïa est la zone d'activité d'Akbou, la zone d'activité EL Kseur et le port de Bejaïa.

Le secteur agro-alimentaire public à Bejaïa compte 6 unités industrielles dont deux complexes de grande dimension, à l'image de SPA les Moulins de la

Soummam, filiale de ERIAD Setif, une unité à Sidi Aïch et une autre unité à Kherrata, et aussi l'entreprise national des corps gras (ENCG).

La wilaya de Bejaïa est désignée comme un pôle industriel agro-alimentaire attractif dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Avec ses deux zones de développement et d'intégration industrielle, elle possède des atouts pour une véritable relance économique.

8. Le tourisme

Bejaia, de par sa géographie, la variété de ses écosystèmes et la richesse de son patrimoine naturel et patrimonial possède de formidables potentialités touristiques.

Elle est consacrée depuis le début des années 80, comme une destination de choix pour le tourisme national, mais presque essentiellement durant la saison estivale, alors que ses atouts la destinent à avoir une attractivité qui va au-delà du tourisme balnéaire et saisonnier.

Parmi les trois nouvelles zones d'expansion touristique, l'une est située en montagne, dans le massif d'Adekar et conforte l'idée de la diversification d'un tourisme hors balnéaire alliant un tourisme de loisirs et de découverte au tourisme de niche, en passant par le tourisme thermal et pouvant s'étaler sur toute l'année.

Ces trois nouvelles zones d'expansion touristique, qui portent à 14 le nombre total des ZET, sont à même de transmettre une dynamique de reprise dans la région et ont une portée nationale puisqu'elles partent de la volonté de diversifier et de développer des sources de revenus hors hydrocarbures.

À l'achèvement des projets inscrits, et pour certains d'entre eux en phase de réalisation, il est attendu une multiplication par deux de l'offre hôtelière qui atteindrait, ainsi, 8.000 lits.

Cela ne sera pas suffisant sans l'amélioration de l'accueil et de la qualité des services, aspect négligé par certaines structures hôtelières plus intéressées par le gain immédiat et facile.

L'émulation pour la concurrence et la compétition, par des cahiers de charges précis, le contrôle, mais aussi, l'encouragement des prestations de qualité permettra d'inscrire dans la durée la relance durable de ce secteur et la confortation de la destination Bejaia.

Il va sans dire qu'une sensibilisation à l'importance de la protection des milieux naturels sur l'ensemble du territoire de la Wilaya doit être inscrite en parallèle à toute action de développement de « l'industrie touristique ».

C'est une action qui ne peut se faire sans l'implication des populations et leur sensibilisation à l'importance d'un environnement salubre non seulement pour la promotion du tourisme, mais également pour la pérennité des actions entreprises et leur propre qualité de vie.

La protection du littoral, des oueds, de la nappe phréatique contre toutes les formes de pollution qu'ils subissent - du rejet des eaux usées à la multiplication sauvage des décharges -, la protection des zones montagneuses contre la dégradation du couvert végétal, l'érosion des versants et l'épandage aux abords des routes, de toutes sortes d'objets hétéroclites, dont la dégradation nécessite plus d'un siècle pour certains, doivent être inscrites comme des priorités et des postulats à la réussite des projets de développement du touristique.

Des actions et des campagnes d'assainissement, accompagnées par un travail de visibilité auprès des établissements scolaires avec la participation active par exemple des associations sont un des exemples d'implication citoyenne à encourager.

9. L'énergie et mines

a. L'énergie

En dépit de l'importance des zones rurales difficiles d'accès, le territoire de la wilaya de Bejaia reste le plus électrifiés de pays avec 99 des foyers raccordés au réseau électrique, soit 294 033 abonnés. Pour le gaz naturel, le taux de couverture reste faible avec 27 des foyers, situés dans les agglomérations les plus importantes.

Ce niveau de couverture est appelé à connaître une croissance relative pour atteindre 50 000 foyers en 2016 et sa peut atteindre 80 000 pour le quinquennat 2017-2025.

b. Les mines

Est un secteur très important, qui peut être le secteur d'avenir pour la wilaya, il offre d'opportunités pour la création de la richesse, le massif montagneux de la wilaya recèlent de nombreux gisement de substances minérales, métallique et non métallique. L'exploitation de ces mines permet de développer une importante industrie de transformation.

Parmi ces ressources, il est important de les citer, le gisement d'argile de REMILA dont les réserves sont estimées à 16 millions de tonnes, le gisement de Célestine de Beni Mansour et le gisement géant de poly métaux (Zn, PB, CD, Ag) d'Amizour. La wilaya de Bejaia aussi dispose de 10 carrières existantes et en cours d'exploitation.

Section 2 : Situation de secteur industriel dans la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia a l'instar des autres wilayas du pays, connaît un développement industriel et commercial très important. Grace a une position géographique stratégique (centre-est) et la longueur de la mer méditerranée sur près 100 km de côtés, elle est devenue en quelques année un véritable pôle industriel qui attire les investisseurs nationaux et même étrangers. La wilaya apparait parmi les wilayas des pays qui connaissent une concentration industrielle très forte. Elle est classée en quatrième position avec plus de 15 000 PME après: Alger, Oran, Tizi Ouzou. Ce aux opportunités économiques de la région avec ces trois zones industrielles. La wilaya bénéficie du programme national de la réhabilitation des zones industrielles et d'activité.

1. Situation des zones industrielles et des zones d'activités

Au niveau industriel, la wilaya de Bejaia dispose d'une infrastructure et d'un tissu industriel significatif ou presque toutes les branches sont présentes avec une

prédominance des activités avec l'émergence des PME-PMI (26 182 en 2015) qui ont renforcés la position qu'on occupe la wilaya dans la production nationale.

1.1. Les zones industrielles

Dans la wilaya de Bejaia, ils existent quatre zones industrielles réparties a travers tous sont territoire.

Tableau N°7 la répartition des zones industrielles et leur superficie :

Libellé	Unité et superficie
Nombre de zones industrielles	04
superficie aménagée en zones industrielles en Ha	208,7
Superficie occupée en zones industrielles en Ha	169,5

Source : chambre de commerce et d'industrie

a. La zone de Bejaia (Ihedadden)

Cette zone est localisée au centre-ville de Bejaia. Elle s'étend sur une superficie totale de 119 Ha, elle concentre plusieurs complexes de production et les principales activités exercées sont : l'agro-alimentaire, l'activité mécanique, et le textile.

b. La zone industrielle d'Akbou

La zone TAHARACHT (Akbou) s'étale sur un tissu industriel relativement important (40,55ha) diversifié et d'une densité forte, qui contribue largement au développement local par la création d'emploi, la fourniture des bien sur le marché et l'augmentation des recettes fiscale de l'état. Et contribue aussi a la dégradation des écosystèmes par la pollution engendrée suit au non-respect de l'environnement. Nous avons une grande concentration d'entreprises telles que : SPA DANONE, SARL RAMDY, laiterie SOUMMAM, SARL ALL PLAST, Générale emballage... etc.

La situation de la commune d'Akbou s'est nettement améliorée en raison de l'accroissement de la création d'entreprise. Nous pouvons constater que la zone

industrielle TAHARACHT compte un mélange d'unités 47 unités économique et parmi ces unités 33 seulement sont en production. La répartition juridique des entreprises implantées dans la zone indique une concentration de 65 des SARL.

La plupart des entreprises implantées dans la zone sont des PME, elles créent entre 2 à 50 postes d'emplois. Cette zone a permis la création de nombreux postes de travail en utilisant beaucoup de main d'œuvre directe et d'un niveaux de qualification différents permettant à certains chômeurs, même sans aucune formation, d'être embauchés.

La région est choisie par le gouvernement comme un pôle industriel agroalimentaire dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie industrielle. Elle est, aujourd'hui, un véritable nid à usines spécialisées dans l'agroalimentaire (57,40%).

c. La zone industrielle d'El-Kseur

Elle occupe une superficie de 176,18 ha, délimité au nord par la RN n°26, au sud a proximité d'une voie ferrée, à l'est par HDS Zaidi et enfin a l'ouest par Domaine Salhi Hocine. Cette zone abrite comme principales activités : l'industrie agro-alimentaire, et l'industrie du bâtiment. L'implantation de la zone industrielle El-Kseur a été réalisée sous une contrainte non négligeable qui est le déclassement des terres agricoles ; soulignant que cette région possède en effet tous les avantages nécessaires pour le développement de l'agriculture.

Le choix de localisation de l'activité industrielle à El-Kseur ne s'est pas fait par hasard, il est dû à plusieurs facteurs principalement; de la disponibilité de l'assiette foncière et de la disponibilité de la source d'eau en quantité importante, ainsi que la proximité des deux routes nationales (RN 12, RN 26). Ajoutant à cela, l'existence d'un réseau ferroviaire qui passe par la zone. En dernier lieu, la concentration de plusieurs entreprises ce qui signifie qu'il ya juste lieu d'une extension de la zone industrielle.

La plupart des entreprises qui sont localisées dans la zone industrielle d'El-Kseur sont des Petite et Moyenne Entreprises (PME). Les moyens dont elle dispose

lui permettent de recevoir le transfert d'une partie de l'activité de Bejaia, ce qui va permettre à la zone de Bejaia de se délocaliser et se désengorger progressivement ainsi la récupération du terrain pour d'autres objectifs.

d. La zone industrielle de Boudjellil

Elle est située au Nord Est de la commune qui s'étale sur une superficie très importante de 175,35 ha. Le choix d'implantation de cette zone au niveau de la région de Boudjellil s'explique par plusieurs facteurs, le premier, par le fait que la zone jouit d'un foncier important, plat et uniforme et qui présente peu d'intérêt pour l'agriculture mais favorise la localisation de l'industrie. Ceci nous évite d'avoir le conflit à arbitrer entre l'agriculture et l'industrie.

Cette zone est desservie par les différents axes de transport comme le dédoublement de la voie ferroviaire, la réalisation futur d'une pénétrante et son rapprochement de l'autoroute Est-Ouest. La zone se trouve au carrefour de deux très importantes voies de circulation : la route nationale 26 qui va vers la wilaya de Bouira et la route nationale 106 qui va vers Bordj-Bouraridj, et en dernier lieu la disponibilité d'une quantité considérable de l'eau.

La wilaya de Bejaia a en effet bénéficié dernièrement de deux zones industrielles celle de El Kseur et de Boudjellil qui sont d'une superficie d'environ 176 ha chacune d'elles, ainsi le secteur de l'industrie a connu un essor remarquable, on propulsant la wilaya dans une dynamique de développement prometteuse avec la promotion et le renforcement de la création de la PME qui est en attendant l'apport d'autres réalisations en voie d'achèvement, notamment les infrastructures de base par exemple ; le dédoublement de la voie ferrée de Beni Mensour qui est en instance de réalisation, ce qui va apporter à long terme, ces différents avantages pour le développement du secteur de l'industrie dans notre wilaya.

On peut résumer la situation de ces zones industrielles comme suit :

Tableau N°8 : État des zones industrielles

Zone industrielle	Superficie (ha)	Vocation de la zone	Contraintes générale
Ihaddaden Commune de Béjaia	114,17	- Agro-aliment - Mécanique - Manufacture Matériaux de construction Concessionnaires automobiles - Activités de stockage - Hôtellerie et restauration -Administration/Institution	Situé au centre ville, promotion immobilière et réseau insuffisants
Tahrachet Commune d'Akbou	40,55	Ind manufacturière et textile Agro-alimentaire Mécanique Manufacture Matériaux de construction Concessionnaires automobiles Activités de stockage Hôtellerie et restauration Administration / institution	Déversement oued, longeant route principale de la zone
El Kseur Fennaia Boudjeill	176,18	Hôtellerie et restauration Matériaux de construction Autres Agro-alimentaire	Déclassement terre agricole
	175,35		Expropriation, dossier transmit par l'expert foncier, aux domaines

Source : réalisé par nous même à partir des données de la direction de l'industrie et d'investissement de la wilaya Bejaia

Les zones industrielles les plus dynamiques, selon la direction de l'industrie de la wilaya, sont implantées dans les trois espaces urbains: Bejaia, Akbou, EI Kseur.

Le tableau n°8 représente les quatre zones industrielles de la wilaya de Bejaia, et les secteurs d'activités qui les composent. On observe que la ZI Ihaddadden et la ZI Akbou sont les zones qui disposent d'un tissu industriel le plus important en terme de secteur d'activité, ce qui indique qu'elles contribuent au développement territoriale de la région, ainsi la diversification des secteurs dans ces zones a permis de satisfaire et de combler des besoins économiques en termes d'attractivité des entreprises, la concurrence et l'offre des postes d'emplois, par conséquent la réduction de taux de chômage.

Le choix de la zone de Tahrachet a été opéré selon des critères qu'imposaient les conditions physiques, techniques et socio-économiques de la région. Cette zone présente des atouts qui manquent à toute autre zone de la wilaya de Béjaia. Elle est reliée à un réseau routier doublé d'une voie ferrée, jouit d'un portefeuille foncier très important, plat et uniforme qui de surcroît présente peu d'intérêt pour l'agriculture, rayonne sur un espace utile qui n'a pas son pareil, mitoyen du barrage de Tichy-Haf et la présence de deux aéroports internationaux.

Les ZI Boudjllil et EL Kseur aussi disposent d'un ensemble intéressant d'opportunités et d'avantages stratégiques qui va lui permettre de se développer (La pénétrante est-ouest, la disponibilité du foncier). Ce qui a incité la direction des PME et de l'industrie de tracer un plan pour la réhabilitation des ZI initié par le ministère de la l'industrie et de la promotion industrielle, et de consacrer des moyens financiers pour la mise en œuvre des unités de production et de rendre ces deux zones viabilisées, par exemple EL Kseur prévoit entre 100 et 200 lots, ce qui indique l'importance de la zone, mais ces deux zones rencontrent plusieurs contraintes, à savoir que les deux communes sont des zones agricoles, ce qui oblige de déclassement des terres agricoles, et expropriation qui est devenu un facteur majeur qui influence l'expansion de ces zones.

En terme de progression et de facilitation des tâches comme toute les ZI à l'échelle nationale, la ZI de Bejaia rencontre des obstacles et des contraintes de différentes natures: le problème de gestion qui freine le maintien de l'état des zones dû à la vulnérabilité de l'organisme gestionnaire qui manque des moyens financier ; par exemple la zone Ihaddaddan rencontre des difficultés, puisqu'elle est située au centre-ville, versement de terrain en promotion immobilière, réseaux insuffisants, ajoutés au problème du foncier qu'on ne peut pas négligés. De l'autre coté la zone d'Akbou malgré tous les atouts dont elle dispose, elle aussi rencontre plusieurs difficultés concernant sa situation géographique.

1.2. Les zones d'activités

La différence entre les zones d'activités et des zones industrielle, se fait sur la base de deux critères : le premier est la superficie total occupée, les zones industrielles occupent une superficie plus importante que les zones d'activités. Le second critère est le nombre d'investisseur et d'opérateurs économiques installés dans ces zones en question ainsi le nombre d'entreprises créés.

Les zones d'activités de la wilaya de Bejaia sont aménagées comme le présente le tableau N° 9. Ces zones d'activités sont créées par les collectivités locales avec un appui de l'Etat. Elles sont un instrument d'attractivité territoriale car elles sont susceptibles d'accueillir des projets d'investissement capables de contribuer au développement local et à la valorisation des richesses naturelles et humaines de la région.

On remarque d'après le tableau n°9 (voir page 85), que ce ne sont pas toutes les communes de la wilaya de Bejaia qui disposent d'une zone d'activités alors que certaines localités (Bejaia, El Kseur, Akbou) offrent plusieurs espaces aménagés pour les investisseurs ce qui leurs permettent de capter plus de projets indépendamment des autres avantages qu'elles peut offrir, comme le fait qu'elles soient des carrefours importants. Ce sont plutôt les communes chefs-lieux de daïras, une forme d'intercommunalité imposée mais permettant de fédérer les moyens de communes qui

restent insuffisamment dotées et surtout de pallier l'insuffisance des offres d'assiette foncière, qui ont été pourvus d'espaces d'accueil pour les activités.

Tableau N° 9 : Répartition des zones d'activité par commune 2015

Communes	Zone d'activités		
	Nombre	Superficie aménagée (Ha)	Superficie Occupée (Ha)
OUED-GHIR	1	5,3	5,3
AMIZOUR	1	2,5	2,5
TIMEZRIT	1	0,86	0,86
S. EL-TENINE	1	5,63	5,56
TALA-HAMZA	1	3,14	3,14
TASKRIOUT	1	0,77	0,77
AOKAS	1	1,39	1,39
ADEKAR	1	/	/
AKBOU	2	34,33	34,33
SEDDOUK	2	2,83	2,68
AKFADOU	1	1,80	1,78
OUZELLAGUEN	1	2,23	2,23
EL KSEUR	2	48,84	48,84
F. E MATHEN	1	7,5	6,6
TOUDJA	1	4,47	4,47
T. WILAYA	18	178,41	123,12

Source : Direction de l'Industrie et PME et de la promotion de l'investissement

Beaucoup d'investisseurs sont obligés de prospecter du côté du privé pour trouver le terrain nécessaire à l'implantation de leurs projets. Mais la concurrence exercée par la demande de terrains pour le logement et la construction de bâtiments, amplifiée dans le cas de Bejaia par le caractère touristique de la région qui a créé un marché pour la résidence secondaire, a renchéri les prix.

Une étude menée par l'ANIREF comporte un volet qui porte sur la mercuriale des prix du foncier. L'enquête réalisée auprès des conservations foncières et des organismes aménageurs (se porte sur 1064 transactions enregistrées au niveau

national portant sur le foncier économique situé dans les zones industrielles et les zones d'activités entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2008) situe Bejaia parmi les wilayas où le terrain industriel est le plus cher et largement supérieur à la moyenne nationale. Le prix moyen au niveau national était, selon la même source, de 4.679 DA/m² alors que les prix minimum et maximum étaient respectivement de 600 et 25.555 DA. Il faut préciser qu'il n'a pas été tenu compte des valeurs extrêmes, c'est-à-dire trop à l'écart, ce qui a ramené l'échantillon observé à 819 transactions. D'autre part, cette étude établit une forte corrélation entre le prix du m² et la densité des tissus économiques des wilayas mesurée par les immatriculations au CNRC des sociétés du secteur industriel.

L'idée a été proposée dans l'étude du schéma directeur des zones industrielles et des zones d'activités (de créer une zone de redéploiement des activités industrielles de 150 bas à Beni-Mansour) dont l'étude d'opportunité de ce projet est intervenue en 2010 et la réalisation s'est achevée en 2015. D'ici là les autorités régionales doivent trouver des solutions pour ne pas bloquer la dynamique de création des entreprises. Mais l'idée suggérée dans le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) intercommunal des communes de Bejaia, Tichy, Boukhelifa, Thala Hamza, Oued Ghir, El Kseur et Toudja de créer une zone industrielle à El Kseur de 600 ha² ne nous paraît pas judicieuse car elle présente de nombreux inconvénients qu'on peut résumer comme suite :

- Elle renforcerait la concentration industrielle, déjà signalée plus haut, à proximité du chef-lieu de la wilaya ;
- Elle se ferait au détriment de l'espace agricole dans l'une des zones qui s'approprie le mieux à l'activité agricole, ce qui priverait la ville d'un espace d'approvisionnement de proximité ;
- Elle accélérerait les mouvements migratoires (exodes agricole et rural) et dévitaliserait l'arrière-pays de la wilaya ;
- Enfin, elle risque de nuire à la vocation touristique de la wilaya.

La seconde option ou variante présentée dans le même PDAU, à savoir renforcer le pôle naissant Akbou-Tazmalt, nous paraît plus appropriée pour toutes les raisons avancées le dit document (PDAU) mais aussi par souci d'équilibre spatial au sein de la wilaya.

Mais avant de créer de nouveaux espaces d'accueil, les pouvoirs publics locaux et centraux doivent, par exemple, commencer d'abord par débloquer le transfert de propriété de certaines zones créées depuis fort longtemps et qui n'ont pas pu démarrer comme le cas de la Z.A.C. d'Ighil-Ali, propriété du services des forêts, créé dans les années 80 et dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'agence foncière gestionnaire. Certaines zones, comme celle de Toudja ou d'Ighil-Ali, n'ont vu aucun projet démarrer alors que les lots ont été réservés depuis longtemps. Les industriels évoquent, avec raison, les retards l'aménagement et la viabilisation des zones (cas d'Oued-Ghir et de Toudja).

Actuellement, les zones d'activités et les zones industrielles de la wilaya de Bejaia connaissent d'énorme difficultés et entraves pour atteindre les objectifs tracés. A commencer Par la non disponibilité du foncier industriel, les problèmes de gestion et d'assainissement de ces zones. La majorité d'entre elles se trouvent dans un état lamentable sans aucune commodité, a titre d'exemple la zone de Bejaia, qui commence a disparaitre ces dernières années, elle est tuée par l'urbanisation au plein milieu de la zone. Aussi plusieurs zones d'activités déjà opérationnelles qui occupent une superficie très importante nécessitent un développement et un réaménagement urgent pour se conformer à l'exigence de la qualité.

2. Les secteurs d'activité les plus dominants

Le tissu industriel de la wilaya de Bejaia est diversifié comme le montre le tableau 12 des typologies des secteurs d'activités qui dominant dans le territoire d'étude et les postes d'emploi générés par ces derniers.

Tableau n°10 : Nombre d'unités et d'emplois créés par les principales activités à Bejaia au 31/12/2012

N°	Secteur d'activité dominante	Nbr de PME	%	Emploi	%
01	Bâtiment et travaux publics	3761	25,07	13 869	29,52
02	Commerces	2 980	19,86	6 059	12,89
03	Transport et communication	2 862	19,12	4 441	9,45
04	Service fournis aux ménages	1072	7,14	2 482	5,28
05	Service fournis aux entreprises	1063	7,08	5 025	10,69
06	Industrie du bois, liège, papier	709	4,72	2 344	4,98
07	Hôtellerie et restauration	679	3,52	2 886	6,14
08	Industries agroalimentaires	529	2,28	1982	4,21
09	Agriculture et pêche	342	2,08	1649	3,51
10	ISMME	313	4,56	4 508	9,59
11	Industrie diverses	684	4,56	4 508	9,59
Total		15 000	100	46 947	100

Source : La direction de l'industrie et de l'investissement

Selon le responsable du secteur de l'industrie, la wilaya de Bejaia est classée Quatrième position au niveau national, après Alger et Tizi Ou/ou, en terme de nombre de PME avec ses 15 000 unités employant 46 974 travailleurs. Le bâtiment et travaux public (BTPH) est le secteur le plus dominant, que ce soit pour le nombre de PME ou d'emploi créés avec 25,07 % et 29,52 % respectivement. Ceci s'explique par le fait que la région est en phase de développement et bénéficie de plusieurs projets d'investissement (construction des bâtiments, des entreprises,...) qui sont en phase de réalisation à l'échelle de la wilaya. Le secteur du commerce se positionne en deuxième lieu avec 19,86% pour le nombre de PME créés et 12,89 % pour l'emploi. En troisième position vient le secteur du transport et communication qui compte pour 19,12% pour le nombre de PME et 9,45 % pour l'emploi généré, suivis par le secteur

des services 14,22 % pour le cumul, en notons que le nombre d'emplois créés par les services fournis aux entreprises est largement supérieur à celui des services fournis aux ménages s'explique par l'existence d'un nombre important d'entreprise sur le territoire de la wilaya qui est en nombre de 15 000 en fin 2012.

On note que le secteur de l'industrie ne représente que 13,88 % pour le nombre de PME existantes et 12,82% pour l'emploi, et se classe en dernier lieu. Cette position peut être due à l'absence de technologie de pointe dont souffre l'industrie de la wilaya de Bejaia voir même l'industrie national et au manque de la main-d'œuvre qualifiée capable de maîtriser cette technologie. Même si certaines unités connaissent des sureffectifs, la création d'emploi industriel a été modeste et insuffisante par rapport aux besoins de cette population nombreuse et souffrante d'un taux de chômage élevé qui avoisine les 11% fin 2011.

Les PME de l'industrie agroalimentaire occupent une place importante dans le marché national non pas par le nombre mais par la plus value et la qualité des produits.

La richesse de la wilaya en ressources hydriques, a contribué au développement des filières des boissons et du lait. Deux secteurs qui connaissent une activité florissante. Les unités de boissons avec les eaux minérales, telles que, IFRI, Toudja et El Maa et autres et les boissons gazeuses et non gazeuses se sont multipliées sur le territoire de la wilaya et la qualité des produits fabriqués est nettement appréciée sur le marché. Par ailleurs, la création du centre de recherche en agroalimentaire à l'université de Bejaia a été d'un grand apport au développement de cette activité par des recherches et un suivi permanent de ces unités.

Il est à souligner que 8 PME de la wilaya ont contribué à l'exportation vers l'étranger, à l'image de Général Emballages, Amimer Energie ou encore Gouraya Golf, dans le carton.

Les groupes électrogènes et le thon principalement. Trois quarts des PME sont implantés dans la vallée de la Soummam. Les banques qui ont largement contribué à

la création de ces petites entreprises en mobilisant plusieurs milliards de dinars dans le cadre des différents dispositifs (ANSEJ), au profit des jeunes particulièrement.

Les PME dans la wilaya de Bejaia vivent certaines contraintes qui peuvent assurer leurs réussites et leurs continuités qu'on résume ainsi: Contraintes administratives lourdes et injustifiées, foncier industriel spécifique non disponible et aggravé par une mauvaise gestion des zones industrielles et d'activités. La situation des zones d'activités traduit, clairement, une gestion chaotique, car sur les 473 projets localisés, seuls 119 sont en exploitation et 228 ne sont même pas encore lancés. Cet état de fait n'augure d'aucune amélioration pour ce secteur, qui demeure, néanmoins, vital en termes de création d'emplois et de richesses pour le développement socioéconomique de la wilaya.

Tableau N°11 : Répartition des PME par secteurs d'activité regroupés en 2013

Groupe de secteurs	Nombres des PME	%
Service	10 270	59,84
Bâtiment et travaux publics	4 156	24,21
Industries	2 362	13,76
Agriculture et pêche	373	2,17
Services liée aux industries	03	0,02
Total	17 164	100

Source : Exploitation fichier CNAS

On note à cet égard, que les secteurs ou la création d'entreprise a été la plus forte reste ceux des services avec **59,84%**, suivi par le secteur des BTPH (**24,21%**), ensuite vient le secteur de l'industrie en quatrième position avec (**13,76%**) et enfin l'agriculture avec (**2,17%**).

3. Répartition spatiale de l'industrie

Les entreprises industrielles de la wilaya de Béjaia, se répartissent inégalement à travers tout son territoire, la plus grande part se localise dans les grands centres urbains. En outre, les plus importantes d'entre-elles se trouvent dans les parcs

d'activité, c'est-à-dire, les zones industrielles et les zones d'activité spécialement aménagées.

Actuellement, les trois zones industrielles (Bejaia. El Kseur et Akbou) ainsi que certaines zones d'activité (Taharacht, EL Kseur) regroupent presque la totalité des moyennes et grandes industries. Selon la Direction des mines et d'énergie de la wilaya de Bejaia, près de 17% du potentiel industriel local est implanté dans les zones industrielles et les zones d'activités des trois agglomérations alors que 31% des unités de production se trouvent dans les zones d'activités des autres localités, le reste, soit 52% est implanté en dehors des zones spécialement affectées à cet effet. Ceci nous amènera à aborder la question du foncier industriel dans la wilaya de Bejaia.

Cette disparité se manifeste par le grand écart qui sépare la commune du chef-lieu avec les autres communes arrivant en juste dernière, la commune d'Akbou qui arrive en seconde position dont le nombre de PME ne représente que près de 9.14%.

Tableau N° 12: Répartition spatiale des entreprises par commune

C o m m u n e s	P M E
	Nombre
BEJAIA	6 246
OUED-GHIR	400
TOTAL DAIRA	6 646
AMIZOUR	515
FERAOUN	202
SEMAOUN	287
B. DJELLIL	176
TOTAL DAIRA	1 180
TIMEZRIT	565
TOTAL DAIRA	565
S. EL-TENINE	429
MELBOU	184
TAMRIDJET	105
TOTAL DAIRA	718
TICHY	363

TALA-HAMZA	233
BOUKHLIFA	89
TOTAL DAIRA	685
IGHIL ALI	83
AIT R'ZINE	180
TOTAL DAIRA	263
DARGUINA	212
TASKRIOUT	290
AIT-SMAIL	185
TOTAL DAIRA	687
AOKAS	408
T. N'BERBER	92
TOTAL DAIRA	500
ADEKAR	102
T. IGHIL	65
BENI-K'SILA	92
TOTAL DAIRA	259
AKBOU	1 736
CHELLATA	68
TAMOKRA	21
IGHRAM	127
TOTAL DAIRA	1 952

Communes	PME
	Nombre
SEDDOUK	389
M' CISNA	95
AMALOU	161
BOUHAMZA	121
TOTAL DAIRA	766
TAZMALT	750
B. MELIKECHE	38
BOUDJELLIL	155
TOTAL DAIRA	943

CHEMINI	181
SOUK-OUFELA	151
TIBANE	60
AKFADOU	82
TOTAL DAIRA	474
BARBACHA	183
KENDIRA	88
TOTAL DAIRA	271
OUZELLAGUEN	356
TOTAL DAIRA	356
SIDI-AICH	523
TINEBDHAR	56
TIFRA	80
SIDI-AYAD	58
LEFLAYE	104
TOTAL DAIRA	821
EL KSEUR	732
F. E MATHEN	100
TOUDJA	110
TOTAL DAIRA	942
KHERRATA	548
D. EL-KAID	254
TOTAL DAIRA	802
B- MAOUCHE	99
TOTAL DAIRA	99
T. WILAYA	18 929

Source : direction de l'industrie et de la PME

Le tableau nous montre le nombre des PME au sein de toutes les communes et daïras de Bejaia, mais nous constatons une forte présence dans les plus grandes communes de la wilaya (Bejaia, Akbou, El-Kseur...).

- La région de Bejaia a prie la première place avec **6 646** PME, vue la place stratégique qu'occupe la région (la proximité du port, le siège de la wilaya, concentration de la population).

- La deuxième place est occupée par la région d'Akbou, à savoir les opportunités qui dispose la commune, les ZIC (Akbou. Taharacht), et l'existence des entreprises industrielles importantes, qui ce qui rend la région attractive.
- La troisième place est la région El Kseur. Malgré le nombre des PME (942 PME) qui n'est pas important, mais elles contribuent au développement de la région, elles offrent 2 493 postes d'emplois, ce qui indique la grandes taille de ces entreprises.

Les autres communes connaissent une progression importante par rapport aux dernières années. Elles contribuent d'une part importante dans la création des entreprises.

Concernant les PME implantées dans la wilaya de Bejaia, nous pouvons aussi souligner et indiquer les divergences flagrantes entre communes en matière d'accueil des investissements productifs. De nombreuses communes souffrent du manque d'infrastructures adéquates pour accueillir et attirer d'éventuels investissements.

En se référant à la répartition de l'emploi industriel par branche, que nous évoquons dans ce dernier chapitre, on peut noter la prédominance de deux branches d'activité : l'industrie agroalimentaire et la branche des textiles et cuirs.

Ce qu'on peut noter aussi c'est la localisation près du port des industries agroalimentaires (Cevital, COGB-La Belle, Candia, etc.) qui travaillent souvent sur des entrées importées. Mais une localisation à l'intérieur n'est pas pour autant le gage d'une intégration intersectorielle.

Les différentes branches des industries agro-alimentaires ont connu un développement intéressant, mais on constate qu'elles se développent aux abords des centres urbains et portuaires et dans une moindre mesure dans les terroirs et espaces agricoles. A cela s'ajoute le fait que l'appareil de transformation (trituration de céréales et graines oléagineuses, raffinage des huiles végétales, production de laits recombinés) est presque exclusivement approvisionné par des produits agricoles et/ou de première transformation importés des marchés européens, américains et océaniens, sont en partie vérifiées dans le cas de Bejaia. Il faut souligner ici le fait que la

politique des filières industrielles, comme celle qui a été menée en France dans les années 60 sous le nom de circuits de branches ou en Asie (Corée du Sud) plus tard, n'a pas été appliquée en Algérie, malgré l'objectif d'intégration assigné à la stratégie algérienne de développement. Seule la filière de production de l'huile d'olive, plus artisanale qu'industrielle, peut être évoquée pour la région et même celle-ci reste coupée de l'autre segment, celui des huiles des graines oléagineuses (Cevital et COGB-la Belle). L'oléiculture constitue une culture importante dans la wilaya de Bejaia. Elle occupe 50.877 has, ce qui représente 18,57% de la surface consacrée à cette culture au niveau national qui est de 274.000 ha. Les bonnes années, les activités liées à cette production occupent une bonne partie de la population pendant une durée allant de novembre à mars de chaque année (direction de l'industrie de la wilaya de Bejaia).

L'industrie oléicole est formée et constituée de nombreuses unités pour la plupart de type traditionnel même si ces dernières années des unités modernes ont été acquises par les oléo facteurs dans le cadre d'un programme de modernisation. De plus, les sous-produits que sont les grignons ne sont pas valorisés.

Le second secteur industriel en termes d'emploi est le textile et cuirs dont les unités sont pour l'essentiel l'héritage de la période de l'économie administrée (3 complexes à Bejaia-ville. R'Mila, Kherrata, Akbou) mais il est en recul en terme d'emploi. Il arrive à maintenir la continuité de leurs activités difficilement à cause de la concurrence rude que lui mènent les importations venant de Chine, de Turquie, de Syrie, etc. Sur le plan de la localisation, les unités sont localisées pour la plupart au milieu urbain, seule l'unité d'Alfaditex (ex-Inditex) de fabrication de divers textiles est localisée dans un milieu rural (commune de Fenaia) quasiment vide de services. Cette unité implantée dans les années 70 à proximité de RN26 n'a pas entraîné ou induit d'activités à sa proximité constituée de terres agricoles.

Section 3 : Impact de secteur industriel sur le développement de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia est considérée parmi les wilayas du pays qui connaissent une concentration industrielle très forte. Elle est classée en quatrième position avec plus de 15 000 PME (secteur privé) après: Alger. Oran et Tizi-Ouzou. Le secteur industriel joue un rôle très important car il constitue une source non négligeable d'emploi et de richesse, un facteur d'organisation spatiale par son rôle polarisateur. Il peut avoir un impact positif sur le développement local et territorial de la wilaya de Bejaia notamment par sa contribution sur le plan économique, spatial, social et environnemental qui peut être aussi un impact négatif et indésirable.

1. Les impacts de l'industrie sur le développement de la wilaya

Dans cette première section nous allons essayer de traiter un ensemble bien déterminé d'impact de l'industrie dans le cas de la wilaya de Bejaia relèvent du spatial, socioéconomique et environnemental.

1.1 Impact spatial

Grâce à la dispersion des entreprises industrielles dans le territoire de la wilaya de Bejaia et à l'emploi généré, la population n'éprouvait plus le besoin de se déplacer et de changer de milieu ou s'installer dans d'autres régions. A partir des années 90, avec les premières incitations à la création des entreprises et l'investissement, certaines populations ont regagné leur région natale. Un tissu industriel d'une telle importance a beaucoup contribué à la fixation des populations (évaluée à 935 200 habitants).

1.2 Impact socioéconomique

Le développement du secteur de l'industrie peut aussi contribuer d'une façon à une autre à l'amélioration du bien-être social de la population du territoire de Bejaia, quelque entreprise industrielle offre un ensemble considérable de produits alimentaires qui va satisfaire les besoins de la population locale et même procurer un excédent qui va vers l'international est à souligner que 8 PME de la wilaya ont

contribué à l'exportation vers l'étranger, à l'image de La firme, spécialisée dans le raffinage des huiles alimentaires, la margarinerie et le sucre, réalise près de 10% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Ifri, un autre géant national de l'industrie agroalimentaire qui revendique 50% de la part du marché, s'est aussi lancé ses dernières années dans l'exportation, notamment vers la France où vit une importante communauté nationale. Produisant des eaux minérales, des boissons gazeuses et fruitées, et de l'huile d'olive vierge, SNC exportations vers l'Hexagone, où la marque est largement présente dans les supermarchés, représentent aujourd'hui 5 à 8% de son chiffre d'affaires annuel. Les produits Ifri sont aussi positionnés dans d'autres pays comme le Canada, la Belgique, la Grande-Bretagne, à Dubaï, ainsi qu'au Mali et au Soudan, il est un Exportateur d'huile d'olive extra vierge depuis 1997, la coopérative oléicole Ifri-Olive d'ighzer Amokrane a placé ses produits au Canada, aux Emirats et au Brésil. Général Emballage (GE), leader national en production d'emballage en carton domicilié à Akbou, est en voie d'étendre sa suprématie à la région Maghreb. Ses produits, réputés de bonne qualité, sont bien prisés par les industriels nord-africains. Avec un effectif de 722 employés et chiffre d'affaires en constante progression de 4,28 milliards de dinars. Général Emballage est compté aussi comme un autre exportateur de poids dans la région de Bejaia. Dans le domaine de l'industrie, on pourrait dire autant du Groupe Amimer Energie (AE), spécialisé dans la production de groupes électrogènes et la mise en place de centrales électriques. Ses ateliers, installés dans la commune de Seddouk, emploient 600 salariés et exportent vers de nombreux pays comme la Mauritanie, l'Irak ou le Pakistan. Domiciliée à Oued Ghir, Electronic), une petite unité de production de lampes électriques à basse consommation, s'est aussi frayé un chemin vers l'étranger.

Tableau N°13 : Présentation et caractéristiques générales de quelques entreprises à Béjaia

Dénomination	Secteur et statut juridique	Type d'activité	Effectif	Types de produits
ALFADĪTEX	SPA (Public)	Production et commercialisation de divers textiles	1019	Tapis, moquette, tissus ameublement, traitement des déchets textiles
ALCOVEL	SPA (Public)	Production de tissus en velours	978	Velours-habillement, toiles Velours- Ameublement, filés
MAC SOUM	SPA (public)	Manufacture de chaussure	672	Chaussure professionnelle Chaussure de ville
ALCOST	SPA (Public)	Confection et habillement	539	Vêtement ville et professionnel (costumes, pantalons, veste, divers)
BEJE Béjaia	SPA (Public)	Fabrication d'emballage	487	Emballage divers
ERIAD Sidi Aich	SPA (public)	Transformation de céréales (blé tendre et blé dur)	362	Semoules, farines et produits dérivés
LAITERIE SOUMAM	SARL (privé)	Transformation laitière	315	Yaourt, crème dessert
TCHIN Lait (CANDIA)	SARL(privé)	Production et distribution de lait	209	Production de lait UHT et produits dérivés
SOCERCA	SPA (Public)	Production de dalles de sols	195	Dalles de sols
GMS	SPA (Public)	Menuiserie	168	Menuiserie générale (bâtiment) et domestique (meubles, boiserie)
AB cuisine plus	SARL (Privé)	Fabrication de meubles	61	Mobilier domestique et de bureau, cuisine et salle de bains
SIMEA	SPA(Privé)	Fabrication de vis	46	Vis à bois

Source : Établie à partir des données de la Direction de l'industrie et de l'investissement

Après la lecture du tableau N° 13, nous remarquons d'abord qu'il s'agit d'entreprises œuvrant dans le secteur des industries traditionnelles : habillement et tissus, agroalimentaire, produits laitiers, bois et dérivés ; Aucune n'appartient au secteur des TIC, par exemple ; Le secteur de l'industrie procure 10 709 emplois en fin

2012, en ce qui concerne les PME privées et publiques mais ce chiffre reste insuffisant vu le taux de chômage élevé en fin 2012 qui est estimé à 12% dans la wilaya.

La production industrielle de la wilaya s'adresse en grande partie à la consommation finale, étant donné que la majorité des entreprises installées sur le territoire sont spécialisées dans l'agroalimentaire (Candia, Tchir lait, cevital, Ifri, COGB). La production des entreprises agroalimentaires est destinée à satisfaire le marché national voir même international comme le cas de COGB et CIVITAL. Les unités qui travaillent dans les autres secteurs à l'exception de l'agroalimentaire, leurs production est destinées au marché national, dans certains cas elles n'arrivent même pas à satisfaire les besoins de la wilaya.

Tableau n°14: Répartition des entreprises privée et publiques par secteur d'activité industrielle dans la wilaya de Bejaia 2014

N°	Secteurs d'activité	Nombre de PME	Emploi
01	Agriculture et pêche	407	2 062
02	Eaux et énergie	3	22
03	Hydrocarbures	0	0
04	Services et travaux publics pétroliers	0	0
05	Mines et carrières	29	459
06	I.S.M.M.E	404	1 780
07	Matériaux De construction, céramique et verre	293	1 603
08	Bâtiments et T P	4 511	15 057
09	Chimie, caoutchoucs et plastique	129	705
10	Industries agroalimentaire	644	3 066
11	Industrie textile, bonneterie et confection	199	417
12	Industrie des cuirs et chaussures	5	10
13	Industries du bois, liège, papier et imprimerie	874	1 888
14	Industries diverses	33	48
15	Transports et communication	3 576	5 031
16	Commerce	3 686	6 806
17	Hôtellerie et restauration	828	2 549
18	Services fournis aux entreprises	1 628	7 216
19	Service marchand fournis aux ménages	1 487	2 910
20	Etablissements financiers	45	382
21	Affaires immobilières	96	522
22	Services pour collectivités	52	618
TOTAL		18 929	53 151

Source : Direction de l'industrie et d'investissement

Les données du tableau N°14 nous indiquent que le nombre de PME industrielles est relativement important soit (18 929) entreprises en 2014, elles permettent aussi la création de (53 151) emplois, comme elle était au nombre de (2362) entités en 2013, contre (2082) en 2012, soit une progression de (11,04%), croissance bien en delà du niveau global de croissance des PME (11,66%), alors, le secteur privé commence à émerger et à progresser d'une année a une autre, mais elles restent vulnérables et fragiles parce que elle s'abritent dans des secteurs ou la concurrence n'est pas rude.

Les PME publiques sont des entreprises qui exercent dans tous les secteurs d'activités, elle contribue au développement local, et interviennent surtout dans le secteur des matériaux de construction au premier lieu avec 09 PME et une moyenne de 91,77 emplois/PME). L'industrie du bois, liège et papier est dominante du point de vue du nombre de PME créés (795 entreprises). Celles-ci n'offrent cependant que 1 814 emplois. Cela peut être expliqué par le fait que la plupart des entreprises sont des Petite et Moyenne Industrie (PMI) dont l'effectif ne dépasse pas 9 employées. En deuxième position, on enregistre l'industrie agro-alimentaire avec 590 PME créant 3 062 emplois.

L'industrie sidérurgie, métallurgie, mécanique et électronique (I.S.M.M.E) occupe la troisième place en ce qui concerne les PME créés ainsi que l'emploi soit 367 et 1882 respectivement. L'industrie des matériaux de construction a pu créer 286 PME et 2407 emplois, ces résultats qui montrent l'existence d'une demande importante en terme de quantité et de qualité pour la sidérurgie et pour les matériaux de construction vu le nombre important de projet d'investissement dans la wilaya. En dernier lieu, il y'a les industries du textile, Chimie, caoutchoucs, plastique qui se succèdent, après les mines et carrières et l'industrie des cuirs et chaussures avec des chiffres ridiculement bas car ces industries nécessitent de la technologie et de l'innovation qui sont absente dans la plupart de ces entreprises. Ce qui constitue une des principales causes du sous-développement de ce secteur dans la wilaya de Bejaia. La lecture du tableau N° 13, nous renseigne aussi sur l'importance et la densité du tissu industriel de la wilaya de Bejaia. En effet le secteur des industries agro-alimentaires est plus dynamique qui totalisent des entreprises de type PME et PMI et

grandes entreprises. En revanche le secteur privé domine avec 590 entreprises soit 99% du total et 3062 emplois créé.

Quant au secteur public, sa part est insignifiante, elle totalise une unité productive, et cela a cause de la privatisation de plusieurs entreprise (exemple COGB,...etc.). Ainsi le suivi du processus de la désindustrialisation qu'a connu notre pays de même pour notre région.

Deux secteurs qui connaissent une activité florissante. Les unités de boissons avec les eaux minérales, IFRI, Toudja et El Maa et autres ainsi que les boissons gazeuses et non gazeuses qui se sont multipliées sur le territoire de la wilaya avec une qualité des produits fabriqués et qui sont nettement appréciée sur le marché national et même international.

1.3. Impact sur l'environnement

Le secteur de l'industrie est certainement un facteur majeur du développement économique et social de la région de Bejaïa, comme il peut constituer une vraie menace pour la dégradation de l'environnement et d'affect d'une manière conséquente la nature et le système écologique.

La plupart des espaces industriels se trouvent localisés dans les régions où il trouve toutes les conditions de l'économie externes comme l'eau, l'énergie, les infrastructures...etc. Et les avantages recherchés pour l'installation des unités privilégiant les sites facile a aménager qui se trouvent comme facteurs explicatifs de la concentration industrielle dans des région bien déterminer.

Au niveau de cette wilaya, l'environnement a subi de plein fouet de regrets (solide, liquide et atmosphériques) des industries accueillies sur son territoire. Ceci n'a pas empêché les autorités et administration locale a instauré une taxe visant de manière particulière l'industrie dont la pollution et les rejets dans la nature sont jugés très dangereux sur le milieu naturel et de même sur la population.

De ce fait, la taxe que doivent s'acquitter ces entreprises est une taxe ad valorem². Elle est de plus en supérieure à chaque fois que la pollution est élevée ou

classée comme dangereuse. Les IAA publiques et privées de la wilaya de Bejaïa tiennent la deuxième position du classement général des activités polluantes. Par conséquent, et du fait qu'aucune des entreprises exerçant au niveau de la wilaya de Bejaia n'a pu décrocher l'ISO 140003 (environnement), on peut en conclure que nous avons des entreprises à pollutions diverses. L'impact direct de ces industries agroalimentaires sur l'environnement, peut être appréhendé à travers le cas de CEVITAL sise au port de Bejaia. Cette entreprise qui est classée parmi les plus dynamiques à l'échelle nationale, ne cesse de s'agrandir. Cependant, et au-delà de son importance capitale et de sa contribution majeure à l'économie locale, elle l'est également au niveau de la pollution en raison des rejets déversés en majeure partie à la mer. Ce fait n'a pas manqué de causer des désagréments en particulier durant la saison estivale où la population se retrouve face à des marres d'huiles brutes flottantes. Nous pouvons, toutefois, signaler aujourd'hui que CEVITAL s'est dotée d'un équipement moderne lui permettant le traitement sur place des déchets est cela pour réduire au minimum les rejets non traités.

Tableau n°15 : Résumé de quelques entreprises polluantes

Entreprises polluantes	Activité	Type de rejets
Unité Alcost	Confection et habillement	Déchets solide De textile De récupération Fils textiles...etc.
Société industrielle de Boulonnerie (SIBEA)	Fabrication de clous, tiges filetées, tréfilage	Déchets solide, liquide, pâteux de poussières et lisières
Entreprise Sonatrach	Certification de transport, réceptionner, stocker et expédier des hydrocarbures vers le port pétrolier	Déchets telles que les boues de pétrole et les PCB (polychlorobiphényles)
L'unité platière de boudjellil	Produire et commercialiser le plâtre	Poussières et huiles askarel de type solide et liquide
Entreprise Naftal	Commercialisation et distribution des produits pétroliers	Les boues de fond de bacs de stockage de type solide
Entreprise de transbois	Transformation du bois	Déchets de poussières de bois de type solide et contribue à la pollution de la mer

Source : Établi par nous même à partir des données de la direction de l'environnement

Ainsi beaucoup d'autres types d'industries de transformation et d'extraction ont des rejets nocifs pour l'atmosphère, l'eau, la nature et les populations : industries chimiques et plastiques, industries extractives matériaux de construction, que nous avons pu résumer sur le tableau N° 15 en donnant des exemple des entreprises polluantes et tout en indiquant le type de rejets et déchets causés par ces entreprises . Ce genre d'industries dégage des déchets non dégradables et par manque de moyens nécessaires pour la transformation et la destruction desdits rejets, la nature en subit les conséquences.

a. La pollution de l'eau

Le problème majeur rencontré par la wilaya de Bejaia est celui de l'eau, car les ressources sont mal exploitées. La wilaya est riche en eau de surface ainsi qu'en eaux souterraines mais en l'absence de moyens et de techniques d'extraire et de purifier cette eau souterraine, font que le territoire est devenu pauvre en matière hydrique. Le problème se pose déjà en termes de concurrence entre les différents utilisateurs de différents secteurs (artisanat, agriculture, tourisme et l'industrie,...). Cette situation est engendrée par la pollution de l'eau dont souffre la wilaya de Bejaia aujourd'hui avec acuité. Les eaux sont chargées de produits chimiques et les déchets industriels sont rejetés directement dans la nature provoquant non seulement la pollution de la mer mais aussi les différents oueds. En outre, cette pollution cause la mort de plusieurs espèces vivantes dans les eaux et qui menace leurs extinctions.

Selon les informations procurées par la direction de l'environnement de la wilaya de Bejaia, la zone industrielle est localisée sur un sol qui n'est pas perméable à cent pour cent, donc la nappe souterraine est exposée à la pollution mais d'une façon moindre. Par contre la zone industrielle d'El-Kseur et aussi celle d'Akbou où le sol est perméable du fait que les terres sont fertiles ce qui va permettre aux déchets liquides, de polluer la nappe souterraine facilement. Mais, il faut savoir aussi que, du fait que la stagnation des rejets solides et liquides industriels au niveau des fausses septiques et des cours d'eaux, tel que Oued Seghir, Oued Serrir et même Oued Soummam, ces derniers qui reçoivent toutes sortes de déchets industriels et ménagers sans aucun mode de traitement ni de contrôle. Les risques de pollution augmentent en

permanence, d'autant que le pouvoir épurateur de la nappe est sûrement limité dans le temps.

La mer et les différents Oueds (Soummam, Seghir, Serrir) sont considérés parmi les récepteurs naturels de plusieurs déchets et ils ont atteint un seuil de pollution très préoccupant.

En effet, les différentes études réalisées par les responsables de l'environnement et de la santé révèlent le caractère dangereux de certains produits rejets dans les oueds et dans la mer.

Le développement de l'activité économique dans la région de la Soummam s'est accompagné d'une grande menace écologique susceptible d'avoir un impact direct sur la santé des habitants de la région.

Etant donnée les problèmes que rencontre la région en matière d'alimentation en eau agricole et eau potable, il est impératif de choisir les industries à implanter dans l'avenir dans la région parmi les moins utilisatrices et consommatrice d'eau.

Ainsi, l'idéal est de prévoir systématiquement les équipements de recyclage de l'eau au niveau de la zone industrielle d'El-kseur et de Boudjellil pour chaque unité. Cette opération de recyclage des eaux à l'intérieur des usines est indispensable pour diminuer la sur-utilisation irrationnelle des ressources locales et d'une meilleure maîtrise d'eau dans l'industrie.

b. La pollution atmosphérique

La pollution de l'air, qu'elle soit due aux rejets industriels, urbains ou à d'autres sources, devient un problème clé dans la région. Ses effets sur l'économie et sur la santé humaine sont désormais bien connus. Les maladies provoquées par cette forme de pollution sont importantes. Nous avons eu la chance d'aller sur le terrain est de confirmer que ce phénomène constitue un problème sérieux qui inquiètent les habitants de la région, notamment ceux qui sont voisins des unités polluantes : l'entreprise de COGB et d'ALCOST par exemple. D'ailleurs, la population revendiquent qu'un équipement anti-pollution soit installé en toute urgence. En effet,

les fumées des unités industrielles COGB, SOMACOB, ENCG, CEVITAL, ...etc. sont rejetées directement à l'air libre, sans aucun mode de traitement ni de contrôle, ce qui provoque des maladies respiratoires comme l'asthme, les insuffisances respiratoires et les cancers du sang, de la peau et des poumons.

Les dommages causés par cette pollution ne sont pas seulement d'ordre sanitaire mais aussi d'ordre économique, car cela affecte directement d'autres secteurs surtout celui du tourisme. Certains touristes cherchent des conditions précises pendant leurs séjours dans un hôtel : le calme et de l'oxygène pur, vue sur plage ou bien sur des beaux paysages non détériorés...etc. En effet, les fumées des unités industrielles COGB, SOMACOB, ENCG, CEVITAL, ...etc. sont rejetées directement à l'air libre, sans aucun mode de traitement ni de contrôle, ce qui provoque des maladies respiratoires comme l'asthme, les insuffisances respiratoires et les cancers du sang, de la peau et des poumons. Pour cela l'amélioration de la qualité de l'environnement devient vitale.

2. Quelques entraves au développement du secteur de l'industrie

On peut citer plusieurs autres entraves au développement du secteur de l'industrie dans la wilaya de Bejaia qu'on va essayer de résumer comme suit :

2.1 La problématique du foncier

Etant donné que la wilaya de Bejaia connaît une croissance et une période de réalisation de plusieurs projets d'investissement, le manque de l'assiette foncière freine la réalisation de certains projets de développement dans la wilaya et cela a cause de l'existence d'une concurrence accrue entre les firmes, et entre les différents secteurs, ceux qui ont conduit les responsables à implanter des industries dans des milieux qui ne leur sont pas indiqués. Tout en provoquant des conséquences graves pour l'écosystème du milieu. Nous avons pris le cas de l'implantation des zones industrielles d'EI- Kseur et celle de Boudjellil au détriment du secteur de l'agriculture ainsi que de l'expropriation des terres à la population locale. De nombreux entrepreneurs connaissent l'importance du choix de leur implantation pour le fonctionnement de leur firme. Us recherchent une meilleure localisation en fonction

des critères du profit et de l'efficacité sans tenir compte de l'effet qu'elle peut causer sur l'environnement c'est-à-dire la prédominance de l'aspect économique au détriment de l'environnement. Pour cela, il est important d'adopter une politique qui tient compte de l'aménagement du territoire et de l'implantation industriel tout en protégeant le milieu naturel. Le problème de localisation des unités industrielles près des hôtels n'est pas toujours la faute des responsables de ces entreprises mais elle est causée aussi par les propriétaires des hôtels.

Le foncier industriel est considéré comme une contrainte majeure, il constitue un défi pour les entrepreneurs, et qui est lié au problème de l'aménagement du territoire et de réhabilitation des ZI de la wilaya de Bejaia.

2.2. Les effets sur le milieu urbain

L'extension du tissu industriel de la wilaya de Bejaia d'une manière déséquilibrée et notamment l'implantation des industries lourdes (hydrocarbures) au milieu urbain a conduit d'une manière négative à la détérioration du cadre de vie urbain des habitants.

Les villes de la wilaya de Bejaia, notamment le chef lieu de la wilaya ont connu des saturations énormes en terme de capacité d'accueil (nombre d'habitat, urbanisation anarchique, saturation des principaux axes routiers,...). Si on prend les principaux axes qui sont beaucoup plus économiques, nous constatons que le niveau du trafic routier dépasse les capacités du réseau comme le montre plusieurs exemples, c'est le cas de la RN 9 qui est un axe qui relie la wilaya de Bejaia à la wilaya de Sétif en passant par Tichy, Aokas, Souk-El Tenine et Kherrata. Elle traverse la wilaya de Bejaia sur une longueur de 67 km. La vitesse sur ce parcours varie entre 60 et 80 km/h de Bejaia jusqu'à Souk el Tenine, En revanche, dans la deuxième partie qui relie Souk-El Tenine et Sétif. la route est sinueuse et la vitesse varie entre 40 et 60 km/h. Cet axe enregistre un trafic routier de 31 500 v/jours dont plus de 25 % de poids lourd. (Annexe 1) La RN 12 est un axe important qui relie la ville de Bejaia aux wilayas de Tizi-Ouzou et Boumerdes sur la rive gauche de la Soummam. La route à une vocation touristique, par la traversée de la forêt de Yakouren. C'est un axe

bidirectionnel présentant une largeur de chaussée de 7 m. Cet axe draine un trafic routier de plus de 33 700 véhicules/jour dont au moins de 30% de poids lourds. Elle a bénéficié de plusieurs opérations de rénovation dont la dernière en date (2001) concerne le dédoublement de la voie entre Bejaia et Oued Ghir. La RN 26 relie du Nord au Sud la wilaya de Bejaia, au niveau d'El Kseur (RN 12) et la wilaya de Bouira au niveau de M'chadallah (RN1) traversant la vallée de la Soummam sur 62,400 km. Elle a atteint un niveau d'accueil maximum, l'urbanisation tout au long de cette route est considérable en terme de constructions d'habitats et des locaux de commerce.

Elle passe par Sidi Aich, Takeriet, Akbou, Allaghen, Tazmalt, Cheurfa, et Rafour. Et tout au long de cette route la vitesse maximale est de 60 à 70 Km/h. Actuellement cet axe saturé, enregistre un trafic routier plus de 33 000 véhicules/jour dont plus de 30% de poids lourds, cela s'explique par l'importance de l'activité économique exercée par la région et la fourniture de différents biens et en particulier l'agro-alimentaire et les matériaux de constructions pour la capitale Alger via Bouira. Ainsi l'existence d'un port exerce un effet considérable sur cette saturation.

Enfin, la RN 106 relie la commune de Tazmalt à la commune d'Ighil Ali, en passant par Boudjellil (zone industrielle). Cette route est en train d'enregistrer un trafic routier important qui augmente de plus en plus, cet axe connaîtra dans le proche futur un encombrement qui va être causé beaucoup plus par l'implantation de la zone industrielle de Boudjellil.

Aujourd'hui la wilaya de Bejaia a atteint sa capacité d'accueil, l'encombrement des axes routiers est dû en partie à l'implantation anarchique des industries sur la grande totalité du territoire. Par ailleurs, l'augmentation rapide du parc automobile doit être suivie d'une nouvelle vision, de l'aménagement du territoire et d'occupation des sols.

3. Propositions générales pour un développement local de la wilaya de Bejaia

Pour développer la wilaya de Bejaia et permettre à la population locale d'améliorer leurs modes de vie et à long terme, nous avons constaté quelques possibilités de développer le secteur de l'industrie.

Concernant la question du déficit de l'offre foncière notamment industrielle qui se pose avec inquiétude et qu'est une entrave à la réalisation de plusieurs projets d'investissements dans les délais. Et avec la persistance de ce problème, c'est beaucoup de projets, qui risquent d'être ajournés, voire même d'être délocalisés dans des régions, moins exposés à ce genre de problème : la rareté du foncier.

Plusieurs promoteurs sont en quête d'assiettes de terrain pour soit réaliser des projets nouveaux ou réaliser des extensions susceptibles de générer des ressources financières à la collectivité locale.

Toutefois, il faut impérativement réduire l'écart entre l'offre et la demande du foncier industriel, pour ce faire il faut procéder à l'augmentation de l'offre foncière industrielle, de façon à rendre librement accessible aux promoteurs et cela ne sera possible, que grâce au développement de nouvelles zones industrielle et bien organiser les zones déjà en activités ainsi amener les opérateurs économique à se mobiliser autour de ces zones. Et pour faire face à cette crise du foncier il faut mettre en place une vraie politique de l'investissement, source de richesse et génératrice d'emplois pour absorber le chômage. Ainsi penser à une bonne stratégie d'aménagement de l'assiette foncières disponible et pour une utilisation logique du territoire.

Il en profitera de parler et de s'interroger sur le sort, réservé au projet de deux nouvelles zones industrielles dans la wilaya de Béjaïa, prévues respectivement à El-Kseur Fenaïa-Ilmaten et Boudjellil. Des projets, qu'il faut intégrer dans des espaces d'appui aux entreprises comme les banques, les stations d'épuration, des hôtels, etc. C'est surtout ce qui avait manqué dans les anciens sites ayant abrité les zones industrielles et d'activités. A titre d'exemple de la ZAC de Taharacht. qui compte sur ses quelque 50 ha de terrains, des entreprises leaders à l'instar de Général Emballage,

Soummam, Danone, etc., il n'y a aucune banque de prévue alors que des sommes colossales y sont échangées quotidiennement.

Précédemment, on a parlé d'un ensemble de contraintes liée au secteur de l'industrie, donc on a peut constater son impact négatif sur l'environnement, Il devient urgent et pressant de prendre en mains ces problèmes. Pour cela il est indispensable de prendre les mesures nécessaires dans l'immédiat pour préserver l'environnement immédiat du citoyen.

A cet effet, la prise en charge des problèmes environnementaux, nécessite la mise en place de ces recommandations à savoir :

- La promotion de l'investissement privé dans le recyclage d'emballage pour une meilleure valorisation des déchets solides de la zone comme le plastique et le carton.
- L'investissement dans l'éco conception, récupération, recyclage, valorisation et une production minime des déchets, le traitement et la réutilisation de l'eau, l'utilisation des équipements antipollution qui représente une source d'économie et financière intéressante pour l'entreprise et un moyen de protection et de lutte contre la pollution et la pauvreté par la création de l'emploi vert.
- La généralisation d'un système d'épuration des eaux usées par la réalisation une station d'épuration collective.
- La réalisation des petits bassins de décantation permettant de récupérer les huiles et corps gras qui sur nage dans l'oued Soummam. Les huiles ainsi récupérer pourront être une matière première pour une éventuelle industrie de récupération.

Autre proposition qui se résume comme suite

- encourager l'investissement dans des créneaux productifs et généreux d'emploi ;
- le financement des travaux d'aménagement du territoire ;
- le suivi des projets d'investissement pour éviter la spéculation ;

- la wilaya de Bejaia contient beaucoup de ressources spécifiques et qui restent non ou peu exploitées par le secteur industriel, donc il faut faire face aux différentes faiblesses de son intégration avec les autres secteurs d'activité, pour développer tous les secteurs en parallèle.

Conclusion

A travers ce dernier chapitre, nous avons présenté notre méthodologie d'approche du terrain, qui est une phase très importante puisque les chiffres que nous avons présentés s'appuient d'une façon directe sur cette dernière. Ainsi nous avons présenté notre analyse dans le but d'extraire les réponses aux questions que nous avons posées au départ. Enfin nous avons synthétisé les réponses obtenues.

Le secteur industriel est réputé comme étant générateur d'un nombre élevé d'emplois, une contribution fiscale importante pour les caisses d'Etat et un facteur d'épanouissement de l'individu et de la société. Mais nous pouvons nullement approuver que le secteur industriel de la wilaya de Bejaia contribue à son développement économique, beaucoup de difficultés et d'insuffisances sont observées avec regret pratiquement sur tous les plans (industrialisation, chômage, pollution, faiblesse, congestionnement des centres urbains... etc.). Ces insuffisances ne sont pas le fait de la fatalité mais bien le résultat du processus incohérent de localisation mené pendant des décennies.

Lors de notre analyse, nous avons pu faire ressortir quelques résultats qui renvoient à notre problématique, et ces résultats sont :

- La création d'entreprises favorise le développement du secteur industriel notamment l'industrie agroalimentaire ;
- La dynamique industrielle est une source pour le développement territorial est cela par son impact sur les différents volets que ce soit économique, social ou spatial ;
- Le premier acteur qui affecte d'une manière conséquente la nature est le secteur industriel toute filière confondue. En effet, les problèmes environnementaux de l'industrie sont généralement dus à la pollution de l'eau, de l'air et du sol, au bruit et aux déchets.

Le secteur industriel joue un rôle très important car il constitue une source non négligeable d'emploi et de richesse, un facteur d'organisation spatiale par son rôle

polarisateur. Les unités industrielles implantées dans la zone d'étude constituent un centre industriel indéniable pour le développement de la Wilaya.

Conclusión G n rale

Conclusion Générale

Le développement économique d'une région est un processus, qui met en interaction le territoire et ses acteurs. Ces derniers se présentent comme un attribue nécessaire afin de réaliser une expansion économique diversifiée. Le développement local en effet repose sur une large densité de ces ressources, un système auquel il fait référence à la notion de la collectivité locale, comme un acteur décentralisé du territoire et comme une unité de valorisation du territoire.

Tout au long de notre travail, nous avons pris de main notre question problématique qui nous a servi de fil conducteur. Nous rappelons que notre problématique s'annonce comme suit : *Quel est l'impact du secteur industriel sur le développement local de la wilaya de Bejaia et quelles sont les mesures et les actions qu'il faut mettre en place pour un développement de ce secteur ?*

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord, dans les deux premiers chapitres, abordé quelques notions théoriques autour de la notion du développement local et une présentation générale des étapes d'évolution du secteur industriel d'Algérie depuis l'indépendance à ce jour. Ensuite, dans la partie pratique au troisième chapitre, nous sommes entrés dans notre thème d'étude à travers la présentation de notre terrain de travail, la wilaya de Bejaia, et l'analyse de l'impact du secteur industriel sur le développement de la wilaya en terme de création d'entreprises, création d'emplois, de la valeur ajoutée, d'activité ainsi que sa contribution au PIB, en traitant aussi les impacts environnementaux de l'industrie sue le développement de la wilaya et les contraintes de ce dernier.

Dans notre analyse, nous avons cherché à faire ressortir le rôle que peut avoir les différentes entreprises du secteur de l'industrie sur le développement territorial dans la wilaya de Bejaia, et cela après avoir fait un état des lieux de l'activité industriel. Les résultats de notre recherche ont abouti à vérifier nos deux hypothèses et à conclure ce qui suit :

Conclusion Générale

- Le secteur des PME/PMI a connu un déclin important qui a impulsé la wilaya dans un meilleur développement économique et cela est dû aux différentes zones industrielles existantes mais surtout l'extension que ces zones ont connu récemment en bénéficiant de nouvelles zones industrielles d'une superficie qui dépasse les 350 ha (les deux nouvelles zones industrielles d'El Kseur et de Boudjellil qui ont chacune une superficie de 176 ha). Cela dit, que la wilaya de Bejaia a bénéficié d'une opportunité pour relancer l'investissement par la création d'entreprises, mais surtout d'impulser une nouvelles dynamique économique *puissante et durable*.
- La diversification de branches d'activités et le nombre important des entreprises industrielles qui se regroupent dans des zones industrielles et d'activités, permet aux entreprises de profiter des économies extrêmes, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources, jouent un rôle important dans cette concentration d'activités économique, qui ce répercutent sur la cohérence du tissu économique.
- l'évolution importante de secteur industriel ces dernières années dans la wilaya de Bejaia et la naissance un nombre important d'entreprises privées avec 2 362 entreprises existantes et qui ont contribué à la création de 9 664 emplois face au secteur public qui est nettement médiocre dans ce secteur avec 20 entreprises seulement avec 1 423 emplois créés. Cela este nettement insuffisant si on fait référence aux atouts humains et géographiques de la wilaya, et on peut expliquer ce point par un environnement socioéconomique qui entrave les entrepreneurs et les porteurs de projets, qui font face à des problèmes de lourdeurs administratives et de financement par les banques qui refusent dans la plupart des cas d'accorder des prêts. Mais aussi le manque de foncier qui entrave les investisseurs et qui est lié au problème d'aménagement territorial et de réhabilitation des zones industrielles de la wilaya de Bejaia.

Ce que nous avons aussi constaté, que la wilaya de Bejaia dispose des caractéristiques et des moyens qui lui permettent d'augmenter la trajectoire du secteur

Conclusion Générale

privé, la disponibilité des moyens financiers et humains, la compétitivité industrielle, la diversification de tissu industriel sont des facteurs majeurs qui peuvent influencer sur l'évolution de création des entreprises, et de réaliser un développement durable qui s'appuie sur des richesses hors hydrocarbures.

Telles sont les caractéristiques négatives fondamentales de la situation socioéconomique actuelle de la wilaya de Bejaia, nous rendons compte qu'elles sont engendrées par l'absence d'une politique d'aménagement du territoire susceptible d'orienter les investissements industriels et sensible de créer une certaine synergie entre les différents secteurs d'activité (agriculture, industrie, tourisme) qui peuvent être le moteur de développement de la wilaya de Bejaia, à cet effet il faut bien réfléchir à une bonne stratégie de développement.

Enfin, nous ne prétendons pas réussir complètement l'objectif du sujet traité, vu les insuffisances qui peuvent marquer notre travail. Toute fois, nous estimons que les résultats obtenus même s'ils révèlent dans certains cas l'aspect de simple constatation, auront au moins le mérite de rappeler encore une fois que malgré les difficultés et entraves qu'affrontent les entreprises du secteur de l'industrie de toute branche. Malgré leur manque de compétitivité face à un marché de plus en plus ouvert, leur développement et leur promotion constituent un facteur déterminant de la croissance et du développement.

-

Bibliographie

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE I : ASPECTS THEORIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL..... 5

Section no1 : Généralités sur le développement local 5

1. Le concept de territoire 5

2. La notion de développement 7

3. Le développement local 10

Section 2 : Historique et émergence du concept du développement local... 1Erreur ! Signet non défini.

1. Emergence du concept du développement local 11

2. Les acteurs intervenants au développement local 14

Section 3 : Le développement local en Algérie 16

1. Le développement local dans un contexte de planification centralisée 16

1.1. Les programmes spéciaux (PS) 16

1.2. Les plans communaux de développement (PCD) 17

1.3. Les programmes des industries locales (PIL) 18

1.4. L'investissement privé (IP) 19

2. Le développement local dans le contexte des réformes 19

2.1. La restructuration organique des entreprises..... 20

2.2. La réforme du secteur de l'agriculture 20

2.3. La restructuration financière des entreprises publiques 21

2.4. L'autonomie des entreprises publiques 21

CHAPITRE 2 : L'INDUSTRIE EN ALGERIE ET SON EVALUATION..... 23

Section 1 : présentation des stratégies industrielles de l'Algérie 23

1. Le quasi-monopole du secteur public 1962-1985 23

1.1. La constitution d'une économie nationale 1962-1966 25

1.2. L'investissement massif dans les industries « industrialisantes », apogée de l'économie dirigée 1967-1979 19

1.3. L'effort de restructuration 1980-1985 35

2. Sortir de l'économie dirigée : restructurations, privatisations et hésitations 1986 – 2006 .. 40

2.1. L' « autonomie » du secteur public 39

2.2. La libéralisation des prix 40

2.3. La mise en valeur de l'investissement privé 42

2.4. Les réformes sous la pression du FMI 1994-1997 43

3. La nouvelle stratégie industrielle (NSI) 43

3.1. Le contenu de la nouvelle stratégie industrielle (NSI)..... 43

3.2. La situation de l'économie algérienne et la réussite de la nouvelle stratégie industrielle 48

..... 47

SECTION 2 : la contribution de l'industrie dans le développement local..... 51

La part de l'industrie dans le PIB.....	51
2. Les atouts du développement industriel.....	52
2.1 La création d'entreprise.....	52
2.2 Création d'emploi.....	55
2.3 La création des richesses.....	56
3. Les obstacles du développement industriel.....	57

CHAPITRE 3 : ESSAI D'ANALYSE DE L'IMPACT DU SECTEUR INDUSTRIEL SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA WILAYA DE BEJAIA..ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Section1: Présentation de la wilaya de Bejaia	Erreur ! Signet non défini.
1. Territoire et population.....	60
1.1 Territoire	60
1.2 Population.....	62
1.3 L'emploi.....	65
2 Les infrastructures de transports.....	68
3 La formation professionnelle et l'enseignement supérieur.....	70
3.1 La formation professionnelle.....	71
3.2 L'enseignement supérieur	72
4 Le commerce et distribution	73
5 La pêche et l'aquaculture.....	74
6 L'agriculture	75
7 L'industriel.....	75
8 Le tourisme	76
9 L'énergie et les mines.....	77
9.1. L'énergie	77
9.2 Les mine.....	78
Section 2 : Situation du secteur de l'industrie dans la wilaya Bejaia.....	78
1. Situation des zones industrielle.....	78
1.1 Les zones industrielles	79
.1 Les zones d'activités	84
2. Les secteurs d'activité les plus dominants.....	87
Section 3 : Analyse de l'impact de la dynamique industrielle sur le développement de la wilaya de Bejaia.....	96
1 Les impacts de l'industrie sur le développement de la wilaya.....	96
1.1 Impact spatial	96
1.2 Impact socioéconomique.....	96
1.3 Impact sur l'environnement.....	101
2. Quelques entraves face au développement du secteur de l'industrie.....	105
2.1 La problématique du foncier	105
2.2 Les effets sur le milieu urbain.....	106
3.3 Quelques propositions générales pour un développement local de la wilaya de Bejaia ..	108
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	<u>112</u>

Bibliographie**Liste des tableaux****Liste des Abréviations****LISTE DES TABLEAUX**

<i>TABLEAU</i>	<i>DÉSIGNATION</i>	<i>PAGE</i>
N°1	l'évaluation de la population	62
N°2 :	Répartition de la population par sexe	62
N°3 :	Répartition de la population par daïra et par sexe	63
N°4 :	Le bassin de la population par daïra	64
N°5 :	Population active au niveau de la wilaya de Bejaïa	66
N°6 :	La répartition de la population occupée par branche d'activité et par sexe	66
N°7 :	Répartition des zones industrielles et leurs superficies	79
N°8 :	Etat des zones industrielles	82
N°9 :	Répartition des zones d'activité par commune 2015	85
N°10	Nombre d'unités et d'emplois créés par les principales activités à Bejaïa au 31/12/2012	88
N° 11	Répartition des PME par secteurs d'activité regroupés en 2013	90
N°12 :	Répartition spatiale des entreprises par commune	91
N°13 :	Présentation et caractéristiques générales de quelques entreprises à Bejaïa	98
N°14	Répartition des entreprises privée et publiques par secteur d'activité industrielle dans la wilaya de Bejaïa 2014	99
N°15 :	Résumé de quelques entreprises polluantes	102

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANSEJ : Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes

BTPH : Bâtiment Travaux Publiques et Hydraulique.

COGB : Corps Gras Bejaia

DPSB : Direction de la planification et de suivi Budgétaire

Ha : Hectare

IBS : impôt sur les bénéfices des sociétés

IDE : investissement direct étranger

IRG : impôt sur le revenu globale

ISMME : Industrie, Sidérurgie, Métallurgie, Mécanique et Electronique

Km : Kilomètre

ONS : Office National des statistiques

PAW : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia

PDAU : Plan d'Aménagement urbain

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

Qx : Quintal

RN : Route Nationale

SAU : Superficie Agricole Utile

SIBEA : Société Industrielle de Boulonnerie de l'Est Algérien

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SOMACOB: Société des Matériaux de Construction Bejaia

TAP : taxes sur l'activité professionnelle

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural

VF: versement forfaitaire

ZAC : Zone d'Activité Commerciale

ZAI : Zone d'Activité Industrielle **ZET** : Zone d'Expansion Touristique.

ZET : Zone d'Exportions Touristique

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Alger.P 17,18.
- Ali **TEHAMI** : Le programme Algérien des « industries locales ».
- Bernard **CUBERTAFOND** : l'Algérie contemporaine ; paris.
- **BOUZIDI** Abdelmadjid : « Economie Algérienne, Eclairages », ENAG Editions-
- Hocine **BENISSAD** : la réforme économique en Algérie (ou l'indicible ajustement structurel) office des publications universitaires.
- M. **FOUQUIN** et préface de J. **LESOUME** : industrie mondial : la compétitivité à tout prix, édition economica.
- Robert **CHARVIN** et Ammar **GUESMI** : l'Algérie en mutation ; les instruments juridiques de passage à l'économie de marché, l'harmattan, 2001.
- Tayeb **SAID-AMER** : le développement industriel de l'Algérie ; bilan de l'industrialisation, édition anthropos, Paris.
- **CHIGNIER** Antoine « Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement » Séminaire Economie Nationale du Monde Arabe, Université Lyon 2, 7 septembre 2009.
- Abdelmajid **BOUZIDI** : Industrialisation et Industries en Algérie.
- **BELLATAF** Matouk et Idir Achour : « le développement local : quelques éléments théoriques ». Colloque international, Béjaia 2006.
- Frédéric **TESSON** : Introduction au cours développement local L2-L3
- **MADOU** Mohamed : « De l'économie administrée à l'économie de marché : vers la réhabilitation de l'entrepreneur et de la petite entreprise en Algérie ». colloque international, Béjaia 2006.
- **OUYAHIA** Moussi: « la dynamique de la PME agroalimentaire privée : cas de la zone industrielle d'Akbou ». colloque international, Béjaia 2006.
- **AZOUANI**. N, « Privatisation et performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisées », thèse de doctorat d'état en Sciences de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, Alger, 20 10, P 231.
- Ministère de L'industrie et de la promotion des investissements, op cit, PP 21-22.
- Saadoun. R, « La privatisation des entreprises industrielles en Algérie : Analyse, histoire et développement », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2012, P 209.
- Loi 06-01 du 24/06/2006 relative aux sociétés d'investissement.
- Saadoun. R, op cit, P 214.

- Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, op cit, PP 325-345.
- Pour plus d'informations voir MIPI, op cit, PP290-292.
- Laggoune. N, « Les champions nationaux en Algérie. Mythe ou réalité, <http://www.Caré-dz.org> , 2010, P 06.
- Laggoune. N, op cit, P 06.

MEMOIRES ET THESES

- **BAKLI mustapha** : Effet de création de la PME dans le développement local en Algérie, 2009/2010.
- **BALK Nabil** : impact de la dynamique de l'industrie agro alimentaire sur le développement territorial : cas de la wilaya de Bejaia. 2011 2012(658 mas/81).
- **LALOUNI fayçal** «développement local et facteurs d'implantation des PME : cas de la commune de seddouk, 2012.
- Meradi Ouari, « Essai de la dynamique de l'aménagement du territoires espace littoral : Cas de la wilaya de Bejaia-Défis et perspectives », 2007.
- Mr. Rabah Tarmoul : Essai de construction de quelques indicateurs de développement local ; cas de la wilaya de béjaia, 2002.
- Melle Moussaoui Kahina : Impacte des dynamiques de proximité sur les dynamiques industrielles et territorial ; cas de la zone de Taharacht, 2010.
- Melle Draki Dalila : Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité a la création d'entreprises ; cas des entreprises agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia. 2011.
- Meddouri salim et Maouche Boudjema : Essai d'analyse de la situation hors hydrocarbures en Algérie. 2007-2008.

DIRECTION REGIONALES

- Agence foncière de la wilaya de Bejaia.
- Direction de la PME et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia.
- Direction de la gestion immobilière de la wilaya de Bejaia.
- Direction de la planification et d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia.
- Direction d'emploi
- Direction de la planification et de suivi Budgétaire

TEXTES DE LOIS

- Décret n°73-45 du 28-02-1973 relatif à la création des zones industrielles.
- Décret N° 03D78 du 25 février 2003 relatif à la création des pépinières entreprises.

SITE INTERNET

- Site Internet du ministère de la PME et la promotion industrielle: www.mipmepi.gov.dz
- Site Internet de Centre de recherche de l'économie Appliquée et développement (CREAD): www.cread-dz.org www.cnes.dz
- www.researches-nanoclusters.eu.
- http://www.assisesdelindustrie.dz/documents/document_service_5_14106/pdf

Résumé :

L'objectif de ce travail est d'analyser le résultat d'étude d'impact de l'industrie au développement local de la wilaya de Bejaia, qui peut s'interpréter comme un pôle économique et industriel important. En faisant un travail de recherche avec la récolté des données sur le secteur d'industrie de la wilaya de Bejaia et en analysant ces données pour montrer l'importance de ce secteur pour le développement économique et social de la Wilaya.

Mot clés : Développement, Bejaia, territoire, industrie et impact.

Summary:

The main goal of this work is to analyze the results of our study about the impact of the industry about territorial development of the departement of Bejaia, Which can be interpreted as an important economic and industrial pole. By doing a research work with the gathering of data on the sector of industry of the departement of Bejaia and analyzing this data to show the importance of this sector for the economic and social development of the Bejaia.

Key words: Development, Bejaia, territory, industry and impact.